This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

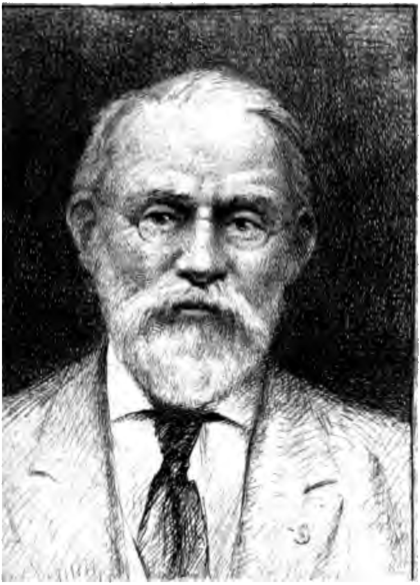

ILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
NIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1756
v.3

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1756.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MAI, 1756.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or. }

M. DCC. LVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

ES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 699 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711.	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741	12.
1714.	12	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15
1723.	12.	1751.	14
1724	12.	1752.	1
1725.	12.	1753.	1
1726.	13.	1754.	1
1727.	12.	1755.	1
1728.	12.	1756.	

Chacun de ces volumes se … *15 ſ. en feuilles, & 16 ſ. broc*…

Printed in France.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Dunning
Nijhoff
1-31-36
31472

MAI, 1756.

ARTICLE XLIX.

***SECOND SUPPLÉMENT** du Parnasse François, ou suite de l'ordre Chronologique des Poëtes & des Musiciens que la mort a enlevés, depuis le com-*

mencement de l'année 1743 jusqu'en cette année 1755. In-fol. pages 86.

NOs Mémoires ont ſuivi très exactement les progrès du Parnaſſe François : dès que la premiére Edition parut en 1727, nous lui fîmes tout l'accueil qui dépendoit de nous, (Journ. de Mars 1728.) Quand la ſeconde Edition eut été publiée en 1732, nous en donnâmes une analyſe complette (Mai 1733.) Le premier Supplément fut diſtribué en 1742 ; & nous indiquâmes preſque tous les Articles qu'il contient (Mai 1744.) Le ſecond Supplément a été mis au jour ſur la fin de 1755, & après l'avoir annoncé dès le mois de Février dernier, nous le reprenons aujourd'hui pour donner une juſte idée des accroiſſemens de cet empire litteraire.

L'Auteur, M. Titon du Tillet,

mériteroit de survivre à tous les Littérateurs de la Nation, comme étant le plus capable & le plus digne de recueillir leurs cendres, & de placer leurs noms sur ce monument d'immortalité. Qui sçait si après lui ce Parnasse, si décoré par ses soins, ne sera pas, comme celui de la Grèce moderne, une colline entourée de ronces & peuplée d'animaux féroces? Ce généreux Citoyen désiroit, il y a trente ans, d'être à la source de Pactole, c'est-à-dire de posséder une place de Millionnaire, afin *de pouvoir exécuter, sans qu'il en coutât rien à l'Etat, son Parnasse en grand, avec des figures colossales bien proportionnées, &c.* C'est ce que *l'ombre du grand Colbert*, Ouvrage d'un autre bon Citoyen, nous répétoit en 1752, non sans manifester ses regrets sur l'inexécution de ce projet sublime, de ces vuës *si honorables à l'Inventeur & à la Na-*

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1756.

donner des éloges qu'à uſer de critiques ; mais ce caractère de bienfaiſance ne l'empêche pas de veiller à la garde de ſa colline : s'il permet aiſément qu'on y monte, il fixe le degré que chacun doit y occuper : voici, par exemple, dans ce Supplément, cinquante perſonnes, tant Poëtes que Muſiciens, qui ſe diſtribuent ſur les diverſes terraſſes de la montagne, depuis la plus baſſe juſqu'au ſommet. Aſſez peu, il eſt vrai, vont ſe placer ſur cette cime : ce qui n'eſt pas trop extraordinaire, puiſque le Supplément n'embraſſe qu'un intervalle de douze années, (depuis 1743 juſqu'en 1755) eſpace trop court pour que le Parnaſſe ait pû s'enrichir d'un grand nombre d'hommes comparables aux neuf Héros que M. Titon charge de remplacer les neuf Muſes.

On a cependant ici deux ou troi Muſiciens qui mèritent d'être a

premier rang. Campra, mort en 1744, eſt ſans contredit le plus illuſtre : *il devint preſque l'égal* de Lully, *par la variété, les graces, la beauté & l'excellence de ſa Muſique*. Perſonne peut-être n'a plus compoſé que lui, en Latin & en François : le Catalogue de ſes Œuvres eſt immenſe, & combien de pièces particuliéres échappent encore à la recherche des Amateurs en ce genre ! Campra étoit fort bon ami : il montoit ſa Lyre pour quiconque lui témoignoit de la confiance : il travailloit pour toutes les claſſes & pour tous les goſiers de l'eſpèce humaine. Depuis les plus petits enfans juſqu'aux *virtuoſes* de la Chapelle & de l'Opéra, tous ont tiré de cette tête harmonique des morceaux qui convenoient à leurs talens. Nous ne croyons pas que Campra fût homme de Lettres ; cependant guidé par ſon goût, il ſçut exprimer

admirablement le ſens des paroles : dans chacune de ſes pièces, Latines ou Françoiſes, on auroit dit qu'il avoit tout fait, la Lettre pour la Muſique, & la Muſique pour la Lettre : ſes Symphonies ſont grandes, majeſtueuſes, variées à l'infini, & le tout enſemble, voix & inſtrumens, paroît, ſous la direction de ce grand Maître, d'une vérité, d'un agrément, d'un moelleux qui juſtifie tout ce que les Anciens ont écrit des effets puiſſants de l'harmonie.

Clairambault eſt un autre Muſicien, digne d'un rang diſtingué ſur le Parnaſſe : ſa profeſſion conſtante fut celle d'Organiſte, & il avoit de la réputation en ce genre ; mais *le talent merveilleux qu'il eut pour la Muſique des Cantates*, fait ſon caractère particulier : tout le monde connoît l'*Orphée*, la *Medée*, &c. Clairambault mourut en 1749, âgé de 72 ans.

Deſtouches (mort la même année) avoit été d'abord Mouſquetaire ; ſon talent pour la Muſique lui fit quitter la profeſſion des armes ; il compoſa de petits airs ſans ſçavoir trop les régles de la compoſition. Nous avons même lû quelque part * qu'il les ignoroit quand il mit en muſique la célébre Paſtorale héroïque d'*Iſſé*, Ouvrage de M. de la Motte : mais M. Titon nous dit ici que Deſtouches ayant quitté le ſervice en 1696, ſe livra tout entier à la Muſique ; que *pour en apprendre les régles & le fond de la compoſition, il eut recours au célèbre Campra*, & qu'enſuite M. de la Motte *compoſa pour lui les paroles charmantes d'Iſſé.* Ce récit nous paroît le plus vrai-ſemblable : on fait bien une bagatelle de Muſique, ſans avoir étudié la théorie

* *Dictionnaire des Beaux-Arts*, *art.* Deſtouches.

de cet Art ; mais une grande machine à cinq Actes avec des Chœurs & Symphonie, ſuppoſe une tête inſtruite des régles. Cependant Deſtouches a toujours paſſé pour n'être point ſçavant : on lui reproche auſſi de la monotonie, écueil inévitable à quiconque ne poſſède qu'une médiocre portion de connoiſſances. Au reſte, ce Muſicien a tant de graces dans le ſtyle, qu'on lui doit toujours une place dans l'empire de l'harmonie ; il ne ſera point à côté de Lully & de Campra, mais ſur le penchant du mont, au-deſſus de bien d'autres qui ne manquent pas de réputation.

Nous perdîmes, l'an paſſé, le très-célèbre Organiſte Calvière ; M. Titon ne l'oublie pas. On admiroit *la fécondité de ſon génie & ſa belle exécution.* Il touchoit à Verſailles, dans la Chapelle du Roi ; à Paris, dans la Paroiſſe de

Ste Marguerite, & à S. Germain-des-Prés ; par-tout attirant les Connoiſſeurs & les charmant par ſa grande manière : on dit néanmoins qu'il étoit inégal ; mais cette inégalité pouvoit bien être, comme le ſommeil d'Homère, le défaut d'un grand homme. M. Titon fait apparoître, dans cet Article, un concert admirable entre Calvière & M. Daquin encore vivant. Ces deux Maîtres de l'harmonie partageoient tous les ſuffrages de la Cour & de la Ville : ils faiſoient naître des diſputes qui auroient pû ſervir de ſuite à la fameuſe controverſe *pour les Anciens & pour les Modernes.* Cependant l'un & l'autre étoient très-liés, très-amis, & après la mort du premier, l'Orgue de Ste Marguerite étant vacant, M. Daquin *l'a fait avoir à la ſœur du défunt, en s'engageant à venir le toucher au moins la veille & le jour de la Fête de la Sainte. Il*

fait espèrer aussi de mettre en ordre & de donner à la gravure quelques Livres de pièces d'Orgue & de Clavessin, que Calvière a laissées manuscrites. Ces anecdotes mèritent d'être consignées au Parnasse, où tant de gens de la même profession sont entrés, sans avoir donné l'exemple de la même cordialité.

Les autres Illustres de ce *Supplément* sont des Poëtes ou des Ecrivains *soi-disant tels :* nous entendons que l'Auteur admet sur sa colline plusieurs hommes de Lettres, chez qui le talent poëtique ne fut que comme en second, ou comme subalterne par rapport à d'autres talens plus marqués. L'exemple est frappant dans le fameux Abbé Des Fontaines. S'il y avoit un Parnasse pour les Critiques, il seroit au plus haut du rocher; il y rempliroit peut-être la place d'Apollon, quand ce Dieu

s'ennuieroit de gourmander les Littérateurs : car ce métier, en général, n'eſt point bon ; & nous ne ſçavons s'il ne vaudroit pas encore mieux bâtir les murailles de Troye, que de courir ainſi après les malfaiteurs de la Littérature. Quoi qu'il en ſoit, l'Abbé Des Fontaines entre au Parnaſſe poëtique comme Poëte, parce qu'il a fait quelques Vers ; & afin qu'on n'oubliât pas ce genre de mérite qui lui avoit été cher, il diſoit de temps en temps à M. Titon : *Souvenez-vous que je ſuis Poëte, & ſi vous me ſurvivez, mettez-moi ſur votre Parnaſſe.* » C'eſt ce que je lui pro-» mis volontiers, *reprend notre* » *Auteur*, à condition cependant » qu'il ſeroit plus tranquile & qu'il » n'y cauſeroit aucun déſordre, &c. Mais l'Abbé prétendoit bien que ſa fonction & ſon zèle tendoient plutôt à mettre l'ordre par-tout : ce qui n'étoit pourtant pas d'une

vérité généralement reconnue : les Ecrivains qu'il attaquoit, n'étoient pas tous d'humeur à se laisser battre sans se mettre en défense ; & lui, de son côté, cherchoit trop à faire des coups de vigueur, dans l'étenduë de son district. Si l'Abbé Des Fontaines siége au Parnasse parmi les Poëtes, il doit se trouver dans la troisiéme ou la quatriéme classe, & par conséquent avec des gens qu'il n'aura ni aimés, ni ménagés pendant sa vie. D'ailleurs Virgile qu'il a traduit en entier, & Horace dont il a traduit plusieurs Odes, le laisseront-ils dans les rangs subalternes ? Il faut l'avouer, cet homme vaut trop, comme Critique & comme Traducteur, pour n'être que dans son rang de Poëte ; & il ne vaut pas assez, comme Poëte, pour être avec Virgile & avec Horace. Mais M. Titon le fait *premier Lieutenant* de Despreaux : peut-être que cette charge flattera notre

Ariftarque, qui auroit été fûrement Poëte fatyrique s'il avoit été véritablement Poëte.

L'Abbé Pellegrin (mort, comme l'Abbé Des Fontaines, en 1745,) eft auffi reçu parmi les habitans du Parnaffe. Il fut, comme on l'a dit dans une efpèce d'Epitaphe faite pour lui, Prêtre, Poëte, Provençal, fécond Ecrivain, & très-bon homme. On l'attaqua fouvent, & il n'ufa jamais de repréfailles : il vivoit mal à fon aife, & il fupporta gaiement fa mauvaife fortune. On a de lui toutes fortes de Poëfies, hors des Satyres ; & beaucoup trop de pièces de Théatre, pour un homme de fa profeffion.

Jacques Autreau (mort auffi en 1745) fut Peintre & Poëte : *deux profeffions* qui *enrichiffent rarement ;* auffi eft-il mort dans l'Hôpital des Incurables. En récompenfe on le met fur le Parnaffe ; pays où le pauvre & le riche ne font

estimés que sur le pied de leur valeur intrinséque. Autreau a fait quelques bons Tableaux & quelques bonnes Pièces dramatiques ; du moins quant à la partie qui concerne la vérsification, & l'art du Dialogue. Comme il étoit misantrope, les hommes se sont vengés de lui en ne daignant presque pas le connoître : il a vécu 89 ans, & ce n'est guères que depuis l'Edition de ses Œuvres, en 1749, qu'on a parlé de lui.

Danchet & Richer tiennent un rang considèrable dans ce Supplément : le premier fut Poete lyrique & dramatique ; le second, très-bon Fabuliste, quoiqu'inférieur à La Fontaine : tous deux d'un caractère fort droit, fort aimable, & tels assurément que la paix du Parnasse ne sera point troublée par leur présence : tous deux sont morts en 1748, & ne sont peut-être pas encore remplacés parmi nous : ce

qui signifie qu'on n'a peut-être point vû naître, depuis sept ou huit ans, de nouveaux mérites égaux à ceux de Danchet & de Richer; nous ne parlons point des anciens; le Public a prononcé sur le degré d'estime qui leur est duë.

Nivelle de la Chaussée a fondé un nouveau genre de Comédie. *Ce n'est point le ridicule du caractère, ni les travers de l'esprit qu'il attaque; ce sont les foiblesses du cœur qu'il représente: il paroît que son principal but n'est point de corriger, il ne veut qu'attendrir.* Ce Poëte ne sera point, sur le Parnasse, aussi haut que Molière, mais il ne rampera pas non plus avec une foule d'Auteurs ignobles. M. Titon y met bon ordre par l'Eloge flatteur qu'il en fait.

Néricault Destouches (mort comme le précèdent en 1754) est presque aussi-bien placé sur le monument. Il fut Poëte, Négocia-

teur, Philoſophe les trente derniéres années de ſa vie : ce qui ajoûte peut-être beaucoup aux deux autres qualités.

Il faudroit parler ici du Chevalier de la Roque, du Préſident Bouhier, de Charles Coypel, de Madame de Montégut, & de quelques autres qui décorent le Parnaſſe François : enſuite, s'il nous étoit poſſible de tranſcrire les liſtes que M. Titon met entre les mains de ſes génies voltigeants autour d'Apollon, nous n'omettrions perſonne : mais il vaut mieux renvoyer aux Notices de ce très-eſtimable Auteur, & deſirer, au nom du Public, qu'après une décade d'années, il donne un troiſième Supplément.

ARTICLE L.

SERMONS DE FEU M. DE BEAUSOBRE, divisés en quatre Volumes. (In-8°.) *Tomes premier & second, sur le XII. Chapitre de l'Epître de S. Paul aux Corinthiens. Tomes troisième & quatrième, sur le XI. Chapitre de l'Evangile selon S. Jean.* A Lausanne, chez Marc-Michel Bousquet & Compagnie. M. DCC. LV.

CE Recueil de Sermons est un Ouvrage posthume. M. de Beausobre mourut le 5. de Juin 1738, dans la quatre-vingtiéme année de son âge, après avoir exercé la fonction de Pasteur ou de Ministre, pendant quarante-six ans. Il eût été à propos de donner une Notice de sa vie, en publiant ces

quatre Volumes. Pour y suppléer, on pourra lire celle qui se trouve dans le Dictionnaire historique de M. de Chauffepié, Ouvrage dont nous avons rendu compte à mesure que les diverses parties qui le composent ont paru.

Il y a, dans les quatre Tomes de M. de Beausobre, quatre-vingt-quatre Sermons; sçavoir, quarante-deux sur le XII. Chapitre de l'Epître aux Romains, & quarante-deux sur le XI. Chapitre de l'Evangile selon S. Jean. On doit juger par-là que chacune de ces pièces est courte : nous ne croyons pas que, dans ce grand nombre, il y en ait une seule qui ait pû occuper le Prédicateur & l'Auditoire durant une demi-heure. Du reste, voici les caractères principaux de tout l'Ouvrage.

I.

En expliquant, dans ses deux premiers Tomes, le XII. Chapitre de

de l'Epître aux Romains, l'Auteur se propose des sujets particuliers, des points de morale qu'il annonce même en titre : par exemple, sur le premier verset de ce Chapitre, il y a quatre Sermons qui ont pour objet *le sacrifice du Chrétien ;* sur le second verset, trois Sermons concernant *les caractères de la vertu évangélique ;* sur les versets 6, 7, 8, six Sermons touchant *les devoirs attachés aux diverses charges ecclésiastiques, &c.* Cependant le plus grand nombre des pièces, comprises dans ces deux premiers Volumes, sont sur des points de morale différents les uns des autres, comme *l'harmonie qui règne dans l'Eglise ; le caractère du Chrétien ; les maux qu'entraîne le péché ; les avantages de la vertu, l'amour du prochain ; la patience ; l'assiduité à la prière ; l'aumône ; l'honnêteté dans les actions, &c.*

II.

Dans le développement du XI. Chapitre de l'Evangile selon saint Jean, contenant l'histoire de la résurrection de Lazare, M. de Beausobre se borne davantage au genre propre des Homélies. Il explique d'abord littéralement chaque verset ; puis il fait quelque réflexions appropriées au sujet. Ainsi, par exemple, sur ces paroles, *Jesus aimoit Marthe & Marie sa sœur, & Lazare*, l'Auteur commence par faire connoître les vertus qui régnoient dans cette sainte famille ; le zèle de *l'hospitalité*, la *foi*, l'*amour de Jesus-Christ*, la *concorde*, &c. ensuite saisissant la circonstance du *retardement* de Jesus-Christ, qui ayant sçu la maladie de Lazare, ne laissa pas de *demeurer deux jours dans l'endroit où il étoit*, M. de Beausobre observe trois choses : 1° Que

dans le danger, dans l'affliction, dans la maladie, il ne faut point murmurer contre Dieu, mais attendre ses momens, & le glorifier par la soumission, par la patience. 2° Que, malgré les rigueurs apparentes du Seigneur, nous devons demeurer fermes dans la foi. *Doutons de l'amour de toute la terre, mais ne doutons jamais de celui de Dieu.* 3° Que l'amour de Jesus-Christ pour Lazare, ne rend pas celui-ci immortel, afin de nous apprendre qu'*il ne nous appartient d'aller à l'immortalité que par la voie de la mort.* » L'homme innocent y eût peut-être été porté par » un char de lumière & de feu; » mais le pécheur doit y aller par » un chemin de sang & de ténèbres. » Est-ce à nous à choisir les voies » de la félicité? Ne nous suffit-il » pas d'y arriver? &c.

III.

Quoique la Morale domine dans ces Discours, de temps en temps l'Auteur embrasse aussi la partie dogmatique. On en a un exemple frappant dans les Sermons 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, sur ce Chapitre XI. de S. Jean : objet des deux derniers Volumes. C'est un Traité suivi sur les miracles & sur les caractères de ceux que Jesus-Christ a opérés. M. de Beausobre montre 1° la *nécessité* des miracles pour établir la Religion du Sauveur. 2° L'*évidence* & la *notoriété* de ces miracles. 3° Le *nombre*, la *variété*, la *grandeur* de ces miracles. 4° L'esprit de *sagesse*, de *miséricorde*, de *piété* qui préside à ces miracles. 5° La *nécessité de croire* en celui qui opère ces miracles : & dans le développement de toute cette doctrine, il y a quantité de choses très-estimables.

Il paroît que l'Auteur définit le *miracle* en général une *opération surnaturelle qui ne sçauroit résulter de l'arrangement des causes connues ; qui est l'effet d'une volonté particuliére de Dieu, l'effet immédiat de sa puissance.* Par ces derniers mots, on ôte aux Anges & aux Démons le pouvoir de faire des *miracles:* ce qui peut être admis en ne niant pas qu'ils puissent, sous la permission de Dieu, opérer des choses supérieures aux forces humaines, des prodiges même, tels, par exemple, que furent ceux des Magiciens de Pharaon. M. de Beausobre paroît sentir lui-même la nécessité de cette interprétation ou modification quand il dit (Sermon XXXV.) qu'on voit évidemment que *Moyse n'étoit pas l'instrument & le ministre des Démons..... que les Démons ne concoururent point avec lui pour opérer les prodiges qu'il a faits.*

Mais comment voit-on cela ? par le but que se propose Moyse : *Il veut délivrer sa nation opprimée par des tyrans..... il veut en bannir l'idolatrie, & porter sa nation au culte d'un seul vrai Dieu, &c.* On a, dans ce mot, quoique non développé, le caractère essentiel du vrai miracle ; c'est d'être fait au nom du seul vrai Dieu : & c'étoit par-là que les merveilles de Moyse avoient tout ce qui est nécessaire pour persuader Pharaon & toute sa Cour. L'idée du seul vrai Dieu, appellé en témoignage, & présenté comme l'Auteur de ces signes, devoit convaincre tout le monde que le Législateur des Juifs n'étoit pas simplement soûtenu d'un génie supérieur à celui des Magiciens de l'Egypte, mais qu'il étoit l'Interprète & le Ministre du souverain Arbitre de la nature : car cet Etre suprême, invoqué & interpellé,

s'il eſt permis de parler ainſi, ne peut jamais permettre une opération magique, une œuvre de ténèbres, un faux miracle ; autrement il faudroit renoncer aux Notions primitives qui nous démontrent ſa providence. Ainſi mettons-nous la derniére main à la célébre & importante controverſe des miracles, dont M. de Beauſobre a véritablement connu tous les principes, avec la vraie manière d'en faire uſage. Il n'y manque qu'un dernier degré de préciſion qu'il a peut-être ſacrifié au ſtyle de la Chaire.

IV.

Le goût de ces Sermons eſt néanmoins plus didactique qu'oratoire. On y remarque même quelquefois un fond de ſéchereſſe : ce qui peut venir de l'uſage où étoit l'Auteur de ne pas mettre ſur le papier tout ce qu'il diſoit à ſes

Auditeurs : il comptoit ſur ſon talent & ſur ſes lectures. Ces deux ſources, fécondes en lui, jettoient dans ſes Diſcours quantité de traits ſubits & animés qui étoient probablement de l'Eloquence, & qui n'avoient point été préparés dans le Cabinet. Nous ne voulons pas dire que ces quatre Volumes ſont dénués de morceaux pathètiques ; notre intention eſt de faire obſerver que l'Orateur a pû en répandre beaucoup plus dans le cours de l'action : & pour lui rendre une pleine juſtice, nous citons deux endroits auxquels on ne peut refuſer le mérite oratoire. Le premier eſt tiré du Sermon de la *Préſomption.* Tome ſecond, page 228 & 229.

» Ce monde eſt plein de fantô-
» mes, de fauſſes grandeurs, d'ap-
» parences trompeuſes. Là je vois
» briller le ſçavoir de ces hommes
» habiles, ſortir de leurs plumes

» des Volumes remplis de décou-
» vertes, de faits curieux. Là j'ap-
» perçois des vertus qui paroissent
» éclatantes ; un grand zèle pour
» la Religion, une horreur pour
» les vices flétrissants. Là j'apper-
» çois des hommes qui semblent
» être des chef-d'œuvres de la Na-
» ture, dans lesquels elle prend
» plaisir de rassembler ses dons. Ici
» des favoris du Ciel, comblés de
» ses prospérités ; s'ils sement, ils
» recueillent cent pour cent : sou-
» vent même ils recueillent sans
» avoir semé. Tout prospère entre
» leurs mains : grand Dieu, que
» votre jour apportera de change-
» mens au monde ! Le jour de la
» création tira le monde du néant :
» le jour du jugement fera dispa-
» roître, rentrer dans le néant tout
» ce faste, toute cette gloire. C'est
» alors que celui *qui se croyoit être*
» *quelque chose*, reconnoîtra son
» illusion, & *verra qu'il n'étoit*

» *rien*. C'est alors que celui qui » croyoit n'être rien, trouvera qu'il » étoit quelque chose devant Dieu. » Alors tout sera *éprouvé par le* » *feu*, non de la justice sévére ; car » autrement tout seroit consumé ; » mais par le feu d'une justice tem» pérée par la clémence. Alors on » verra que tout ce qui entretenoit » la présomption des hommes su» perbes, n'étoit que *de la paille*, » & que l'humilité seule jointe à » de véritables vertus pouvoit nous » rendre agréables à Dieu.«

L'autre trait que nous citons est pris du Sermon XXVII. sur le Chapitre XI. de S. Jean, Tome IV. page 91. C'est le portrait de Jesus-Christ près d'opérer le grand miracle de la résurrection de Lazare.

» Il va faire, à la vuë de cent » témoins irréprochables, le plus » surprenant, le plus divin de tous » les miracles. La résurrection » d'un homme, mort depuis cinq

» ou ſix jours, eſt une action de la
» Toute-puiſſance divine. La créa-
» tion de l'homme n'a rien qui la
» ſurpaſſe. Jeſus va donc paroître
» au comble de la gloire. Si jamais
» il parut en forme de Dieu, c'eſt
» dans cette occaſion. Quel tro-
» phée à ſes pieds que celui de
» la mort vaincue, de cette mort
» victorieuſe de tout le genre hu-
» main! Mais ſi elle àbbat la fierté
» des plus ſuperbes, quand elle les
» couche dans le tombeau; il ſem-
» ble que, ſi quelque choſe doit
» enfler le cœur des plus modeſtes,
» c'eſt de lui enlever ſes captifs,
» de briſer les chaînes dont elle les
» a liés, de la forcer juſques dans
» le ſépulcre. Jeſus-Chriſt donc,
» qui va le faire, en eſt-il moins
» modeſte, moins humble? mar-
» che-t-il à cette victoire d'un air
» triomphant? Point du tout: une
» vive compaſſion de nos misères
» le touche & le pénètre. O mon

» Sauveur, que vous êtes grand
» ici ! que votre humilité vous
» éléve ! Je ne sçai lequel est le
» plus digne d'admiration, ou de la
» puissance divine de Jesus-Christ,
» ou de la manière dont il se pré-
» pare à en user. Représentez-vous
» un homme qui va signaler son
» pouvoir par quelque exploit, qui
» doit lui acquérir une gloire im-
» mortelle. Je vois briller sa joie
» dans ses yeux. Le plaisir que lui
» donne sa propre gloire, se fait
» jour au travers de sa personne.
» Il appelle des témoins, il attache
» leurs yeux, il veut être vû &
» adoré. Vous ne voyez rien de
» semblable dans Jesus. Humble,
» modeste, triste même ; il ne peut
» retenir ses larmes. Il semble qu'il
» va descendre dans le sépulcre,
» d'où il va faire remonter Lazare.
» La douleur des uns, la misère de
» l'autre, est tout ce qu'il sent,
» tout ce qui l'occupe.«

Il nous ſeroit aiſé de remarquer pluſieurs autres endroits dignes de l'attention du Lecteur ; ceux ſurtout qui roulent ſur les devoirs de l'amitié, ſur le beau des actions chrétiennes, ſur le caractère de Jeſus-Chriſt, ſur la fidélité des Hiſtoriens de l'Evangile, ſur l'excellence de la Religion de Jeſus-Chriſt, ſur les cauſes de l'incrédulité, objet auquel l'Auteur revient ſouvent. Ces cauſes, ſelon lui, ſont 1° l'ignorance de la Religion, 2° les diſcours profanes, les maximes des libertins, 3° la fougue des paſſions & l'éloignement des devoirs du Chriſtianiſme. En parlant des libertins (Tome 3e, Sermon XIV.) : » Voilà, *dit M. de Beauſobre*, des » Docteurs qui portent un beau » caractère de vérité : il faut bien » leur prêter l'oreille. Ce ſont des » modèles de vertu, des eſprits dé» gagés des ſens. Ils ſont ſaints, » juſtes, officieux, génèreux, libé-

» raux, magnanimes. Ne sont-ce
» pas là les vertus des Athées &
» des Incrédules ? Il ne leur man-
» que plus, pour ressembler tout-
» à-fait aux Prédicateurs de la Ré-
» surrection ; à nos Apôtres, à nos
» Martyrs, que de répandre cou-
» rageusement leur sang pour déli-
» vrer le monde de l'onéreuse, de
» l'insupportable superstition, des
» craintes accablantes de l'enfer,
» des vaines illusions de la vie éter-
» nelle. Courage, esprits forts, ne
» démentez pas votre nom & votre
» caractère : poussez, au moins
» quelques-uns de vous, la cons-
» tance & la fermeté jusqu'où l'ont
» poussée ces esprits crédules, ces
» esprits foibles, nos Martyrs &
» nos Apôtres. Mourez pour l'In-
» crédulité, comme ils sont morts
» pour la foi, ou du moins faites-
» nous voir l'Athéisme & l'Incré-
» dulité honorés, régnants depuis
» le commencement du monde ;

» comme je vous ai fait voir la foi
» de la Résurrection établie à la
» naissance des siècles, &c.

Encore un morceau où le pathètique le plus animé peut se reconnoître : mais observons, pour le bien entendre, que M. de Beausobre, à l'exemple de plusieurs autres Sçavans, ne regardoit point Epicure comme un maître & un modèle de libertinage & de débauche ; qu'il estimoit que ce Philosophe, quoique pensant très-mal sur la Religion naturelle, avoit néanmoins eu des mœurs. Quoi qu'il en soit de cette opinion, qui a ses partisans & ses adversaires, voici comment l'Auteur presse les Incrèdules de nos jours. » Nous
„ sommes dans un siècle d'incrédu-
„ lité. On diroit que Jesus-Christ
„ n'est plus que le Docteur des sim-
„ ples & des enfans. J'en serois
„ surpris, si nous n'étions pas dans
„ le siècle des vices, de l'avarice

„ & des voluptés. C'est Epicure
„ qui est le Docteur de notre siè-
„ cle ; mais non l'ancien Epicure :
„ car celui-là étoit dans l'erreur ;
„ mais il étoit juste, désintéressé,
„ sobre, tempérant, & cultivoit
„ la vertu par amour & par estime
„ pour elle. O vous, qui embras-
„ sez avidemment ses erreurs, je
„ vous blâmerois moins si vous em-
„ brassiez ses vertus. Mais comme
„ une infinité de Chrétiens parta-
„ gent la doctrine de Jesus-Christ,
„ en reçoivent les dogmes & en
„ rejettent les préceptes, vous en
„ usez de même avec votre Epi-
„ cure. Vous laissez sa morale,
„ vous prenez sa créance. Oseriez-
„ vous le nier ? Vous ne le suivez
„ que parce qu'il vous délivre d'un
„ enfer que mérite le crime ; vous
„ ne voulez pas le suivre dans le
„ chemin de la vertu qui pourroit
„ au moins modérer les justes pei-
„ nes de votre incrédulité. Non,

n, ce n'eſt pas Jeſus-Chriſt
l, le Philoſophe deſcendu du
l, qui vous déſavoue. Quand
us paroîtrez devant le tribu-
l de Dieu, Epicure lui-même
us déſavouera. Infames débau-
és, vils eſclaves de vos vices,
ne vous connois point. Eſt-ce
oi, dira-t-il, qui vous ai en-
gné la fraude, le parjure, la
hiſon, l'adultère, les ſales vo-
ptés, la gourmandiſe, l'yvro-
erie, l'inhumanité, la cruauté?
ous en ai-je donné l'exemple?
Ils laiſſent Jeſus-Chriſt pour
ttacher aux anciens Philoſo-
es, & ce ſont ces mêmes Phi-
ophes qui les condamnent.
-ce Platon qu'ils veulent ſui-
e? Quel précepte de vertu ne
uve-t-on pas dans ſes livres?
t-ce Ariſtote qu'ils veulent ſui-
e? Quelles belles régles de
orale n'y a-t-il pas dans le livre
'il a compoſé là-deſſus? Eſt-ce

„ les Philoſophes barbares ? Sont-„ ce les Chaldéens, les Perſans, „ les Indiens, les Egyptiens ? Mais „ ſur cet Article qu'ils ont dit d'ex-„ cellentes choſes ! Ah ! c'eſt à vous „ que le Seigneur a dit : *Il en vien-„ dra d'Orient & d'Occident, du „ Septentrion & du Midi..... qui „ vous condamneront, &c.*

V.

Le ſtyle de ces Sermons, quoique bon en ſoi-même, ſe reſſent néanmoins un peu du ſéjour de l'Auteur en pays étranger. On y remarque quelquefois de la rudeſſe, de la négligence, de l'inexactitude, de l'obſcurité, & l'uſage où ſont les Proteſtans de conſerver la vieille Verſion Françoiſe des ſaints Livres, met, dans ces diſcours, une ſorte de bizarrerie ou de platitude ſur laquelle des Lecteurs délicats ne comptent point. On eſt

tenté de rire, par exemple, quand on trouve que *les Bourgeois des Cieux ont bien d'autres privilèges que les Bourgeois de Rome.* Nous aimerions encore moins le terme de *Combourgeois*, qui est dans la Version Françoise : mais pourquoi ne pas employer les mots de *Citoyen* ou de *Concitoyen ?* &c.

On trouvera peut-être que M. de Beausobre cite trop souvent les Philosophes Payens, & qu'il paroît en faire trop de cas. Dans le détail cependant, & tout examen fait des circonstances, nous n'avons point trop désapprouvé cette méthode. Le Lecteur sage & intelligent en jugera.

VI.

En faveur apparemment de ses Auditeurs qui aimoient cette sorte de controverse, l'Auteur se permet souvent des invectives, des injures même contre l'Eglise Romaine : ce

procédé nous surprend de la part d'un homme qui avoit autant d'éducation & de sçavoir, que M. de Beausobre. Mais sans nous arrêter à cela, & sans entamer une Apologie dans les formes : entreprise qui ne compatit nullement avec les bornes étroites de nos Mémoires ; nous plaçons simplement ici trois observations.

La premiére regarde un endroit du second Volume de M. de Beausobre (pag. 124 & 125.) Après avoir déclamé contre ce qu'il appelle les *opinions* & les *inventions humaines*, il prétend nous apprendre quelle est *la foi nécessaire au salut*, & il nous dit que c'est *celle qui a pour objet les dogmes clairement révélés dans l'Evangile*,... sçavoir, *un Jesus né, mort, ressuscité, monté dans le Ciel, & venant au dernier jour juger les hommes ; ressuscitant leurs corps, introduisant ceux qui se sont pro-*

posé sincèrement de lui obéir, dans la vie éternelle, & condamnant les pécheurs impénitents & incorrigibles aux peines éternelles; voilà, conclut M. de Beausobre, *les dogmes essentiels de l'Evangile : & les recevoir avec soumission, c'est ce que j'appelle foi.* Mais quoi? la Trinité, l'Incarnation, la Divinité de Jesus-Christ, la nécessité de la Grace, le Baptême &c. n'est-ce pas là des *dogmes clairement révèlés dans l'Evangile*; & s'ils le sont, pourquoi n'en tient-on pas compte dans l'énumération des objets de notre foi? & s'ils ne le sont pas, pourquoi dit-on, dans les Eglises Protestantes, qu'on les croit, puisque ces Eglises ne reçoivent que l'Ecriture?

D'ailleurs, vis-à-vis de quelqu'un qui sçaura tourner l'Ecriture à son gré, quels *dogmes* le Protestant, ennemi de l'autorité de l'Eglise, pourra-t-il dire *clairement révèlés*

dans l'Evangile? C'eſt toujours là le terme où vient échouer cette *voie d'examen* tant préconiſée dans la prétendue Réforme. L'Ecriture ſeule eſt une Loi muette ou ſuſceptible de toutes ſortes de ſens; une Loi même dont l'exiſtence n'eſt point aſſurée. Il faut un témoin perpétuel pour nous certifier cette Loi, & un Juge infaillible pour en déterminer le ſens : autrement le ſimple fidele, le Docteur même le plus profond ne ſera ni guidé, ni inſtruit, & il ſera vrai de dire que Jeſus-Chriſt, la Sageſſe éternelle, a moins pourvu à ſes Loix que les Princes de la terre n'ont pourvu aux leurs; puiſque, ſur la terre, il n'exiſte nulle part un dépôt de Loix ſans une autorité viſible capable de les faire reconnoître, d'en fixer le ſens, & d'en preſſer l'exécution. Mais, dans la Religion de Jeſus-Chriſt, quel ſera ce témoin perpétuel, ce Juge infaillible, ſi-

non l'Eglise ? Et en effet, depuis son institution, elle n'a cessé de prononcer sur la doctrine, de condamner les erreurs, de venger l'abus que les hérètiques prétendoient faire de l'Ecriture. En se tenant inviolablement attaché à ces principes, on n'est point ébranlé des invectives de notre Auteur contre l'Eglise Catholique-Romaine : on les regarde ou comme une affaire de style dans les Chaires Protestantes, ou comme l'effet des préjugés de la naissance, ou peut-être comme un reste de remors qu'on tâche d'étouffer en s'étourdissant soi-même par beaucoup de bruit.

La seconde observation touche encore un endroit du second Volume de notre Auteur. Il s'agit là (p. 166) de l'invocation des Saints & des Reliques : deux choses que M. de Beausobre supporte très-impatiemment : par exemple, il n'aime point que *saint Ambroise*

ayant bâti une Eglise à Milan, n'en fit pas la dédicace, *parce qu'il n'avoit point encore de Reliques à y mettre ; & l'on dit*, ajoûte notre Orateur, *qu'il découvrit heureusement celles de saint Gervais & de saint Protais, après quoi il dédia cette Eglise. La superstition n'eût point de bornes, &c.* Mais qui sont ceux qui parlent de la découcouverte de ces Reliques ? C'est saint Ambroise & saint Augustin : deux des plus grandes lumiéres de l'Eglise : deux hommes à qui nul des modernes Réformateurs n'est comparable par aucun endroit. *Et ce qui me fait le plus de peine*, ajoûte M. de Beausobre, *je vois des Pères célèbres par leur sçavoir, vantés par leurs vertus, se prêter à des fraudes pieuses.* L'Auteur appelle ainsi les miracles opérés aux tombeaux des saints Martyrs, & l'honneur rendu à leurs Reliques. Mais vraiment S. Gregoire de

de Nazianze dit que les Reliques de S. Cyprien d'Antioche chaſſoient les Démons, guériſſoient les maladies, donnoient la connoiſſance de l'avenir. (*Orat.* 18.) Saint Hilaire dit que les Reliques & le ſang des Martyrs chaſſoient les Démons, élevoient en l'air les corps des poſſédés, tourmentoient les eſprits immondes. (*Lib. contr. Conſtant.*) Saint Cyrille de Jeruſalem dit qu'il y a, dans les Reliques des Saints, une force ſecréte à cauſe de la vertu de leur ame. (*Catech.* 10.) Saint Jerôme dit que Vigilantius ne voulant pas qu'on honorât les Reliques des Martyrs, ruinoit le martyre même par une conſéquence néceſſaire. (*In Vigil.*) Saint Chryſoſtôme décrit avec la plus grande complaiſance les miracles opérés par les Reliques de ſaint Babylas; il raconte comment elles avoient réduit au ſilence le Démon qui rendoit des oracles

dans le temple d'Apollon au Bourg de Daphné. (*Lib. de S. Babylâ contra Gent.*) S. Auguſtin parle avec admiration des miracles preſque ſans nombre, qui s'étoient faits à la tranſlation des Reliques de ſaint Etienne, premier Martyr. (*Lib.* 22. *de Civit. Dei*, &c.)

Tout cela n'eſt qu'une ébauche de tradition ; cependant nous croyons qu'il n'en falloit pas davantage pour *faire de la peine* à M. de Beauſobre ; car il devoit ſe dire à lui-même : J'invective ſans ceſſe, dans mes Sermons, contre le culte des Saints & de leurs Reliques, contre les miracles qu'on leur attribue ; & je vois néanmoins que tous les grands hommes de l'antiquité ont agi tout autrement que moi : puis-je croire ou que ces ſaints Docteurs, ces illuſtres Evêques n'ont pas connu, à cet égard, la doctrine des trois premiers ſiècles ; ou que l'ayant connue, ils s'en ſont

écartés de propos délibéré, donnant par-là le plus mauvais exemple aux fidèles, & altérant l'Evangile dans un point très-important ?

En continuant à penser comme le Ministre de Berlin, il faut bien dévorer la conséquence & traiter tous les saints Docteurs, ou d'ignorans, ou de traîtres à la Religion : mais voilà justement ce qui doit *faire de la peine* à un homme qui n'a pas renoncé aux loix de la pudeur. Pour nous, sans tant d'embarras, nous nous trouvons très-bien avec Gregoire de Nazianze, Hilaire, Cyrille, Jerôme, Chrysostôme, Ambroise, Augustin, & toute cette vénérable antiquité qui n'a méconnu ni le vrai sens des Ecritures, ni la foi des temps & des hommes Apostoliques dont la mémoire étoit si récente. Telle est notre sûreté, notre consolation, notre gloire.

La troisiéme observation sera

courte : M. de Beausobre (Tome IV. pag. 101.) s'étonne qu'on *anathèmatise l'hérésie*, qu'*on n'ait aucun support pour elle, & qu'on en ait pour des péchés qui sont la violation des Loix*, &c. Il est néanmoins bien aisé de rendre raison de cette conduite : l'*hérésie* suppose toujours de l'opiniatreté, & les vices sont souvent le fruit de la foiblesse humaine : il y a de la ressource dans le pécheur ; il n'y en a point ou presque point de la part de l'hérètique. D'ailleurs est-ce donc que l'hérésie ne renferme pas aussi une violation de la Loi divine ; n'est-il pas ordonné de croire ? » Hypocrites, *continue l'Auteur*, » souvenez-vous que Jesus-Christ, » que saint Paul, ont supporté des » foiblesses dans la foi, à l'égard de » tous ceux qui reconnoissoient que » Jesus-Christ étoit le Messie pro- » mis, & qu'ils n'ont jamais toléré, » supporté le vice, beaucoup moins

» promis aucune grace de la part » de Dieu aux vicieux.« Il y a peu d'exactitude dans cette apostrophe. 1° Saint Paul livroit à Satan ceux *qui avoient fait naufrage dans la foi* de quelque manière que ce fût (1. Timoth. I, 19, 20.) Le même Apôtre ordonnoit à Tite d'*éviter*, en général & sans distinction, *celui qui est hérètique..... parce qu'un tel homme est pervers* (Tit. III. 10, 11.) 2° L'Eglise dès les premiers siècles a regardé sa foi comme *unique*, selon l'oracle de l'Apôtre, comme indissoluble & sans partage : elle a condamné Novat qui refusoit à l'Eglise le droit de réconcilier les Chrétiens tombés dans l'idolatrie durant la persécution : elle a condamné ceux qui nioient la validité du Baptême des Hérètiques : elle a condamné les Quarto-Décumans & quantité d'autres Sectaires qui ne combattoient ni la Trinité, ni la Divinité

de Jeſus-Chriſt, ni la vie future &c. L'intolérance religieuſe a toujours fait un des caractères de la vraie Egliſe, parce qu'elle eſt *une* dans ſon Chef, dans ſa Foi, dans ſon Baptême, dans ſon Gouvernement, &c. 3° Il n'eſt point vrai non plus que *Jeſus-Chriſt & les Apôtres n'aient promis aucune grace aux vicieux*. La miſéricorde & la réconciliation n'ont été refuſées à perſonne : il n'eſt queſtion que de demander la grace, & d'accomplir, ſous ſa direction, les œuvres de pénitence.

Nous terminons ici notre Extrait, laiſſant à d'autres le ſoin facile de réprimer les éclats de l'Auteur contre les Catholiques, & de s'approprier les bonnes choſes qui ſe trouvent répandues dans ces quatre Volumes.

ARTICLE LI.

CHIMIE MÉDICINALE, contenant la manière de préparer les remèdes les plus usités, & la méthode de les employer pour la guérison des maladies. Par M. Malouin, Médecin ordinaire de la Reine, Docteur & ancien Professeur de Pharmacie en la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, & Censeur Royal des Livres. *Nouvelle Edition. Deux Volumes* in-12. *A Paris, chez D'Houry père, Imprimeur-Libraire de M. le Duc d'Orléans, rue de la vieille Boucleríe.* M. DCC. LV.

LA première Edition de ce Livre nous a tellement intéressés que nous en avons donné trois Extraits.

On pourroit revoir nos Mémoires d'Octobre 1750, de Février 1751, d'Avril 1752. Si la seconde Edition ne répétoit que la premiére, nous ne reviendrions point à ce bon Ouvrage : mais ici les Additions sont considérables ; nous en avons compté près de quatre-vingt dans le premier Volume, près de cinquante dans le second ; en quelques endroits, des Chapitres entiers, des suites même de plusieurs Chapitres, & par-tout des améliorations, tant pour le fond des choses que pour la manière de les développer. C'est ce qui nous engage à reprendre cette Chimie médicinale ; mais nous serons très-laconiques, parce que l'idée générale qui en a été donnée, dans ces Mémoires, subsiste à l'égard des Lecteurs qui jugeront à propos d'y recourir.

La Chimie est applicable à toutes les parties de la Médecine, à la

connoiſſance des élémens qui compoſent le corps humain, aux ſignes des maladies & de la ſanté, aux choix des remèdes & à la manière d'en uſer, au régime propre des malades & des convaleſcens : l'union de la Médecine, avec la Chimie, étoit le chef-d'œuvre qu'enviſageoit le célèbre Bacon, qu'il déſiroit & qu'il ne vit point, parce que c'étoit alors le régne des Alchimiſtes : eſpèce de gens à qui l'on doit néanmoins des découvertes utiles. Ils reſſemblent, diſoit l'illuſtre Chancelier, aux enfans de ce Laboureur qui recommanda fort, en mourant, de bien chercher le tréſor caché dans ſon champ. La terre remuée cent fois, produiſit au centuple, & c'étoit le Tréſor qu'avoit en vuë ce père inſtruit des véritables intérêts de ſa famille.

Nous avons remarqué ailleurs que cette Chimie médicinale eſt diviſée en quatre parties ; la pre-

miére deſtinée aux notions générales ; les trois autres contenant le détail des remèdes qui reſſortiſſent aux trois régnes, *animal, végétal, minéral.* L'Analyſe de toutes ces parties & de chacune eſt dans nos Mémoires ; bornons-nous donc ici aux nouvelles obſervations ou inſtructions de l'Auteur.

A l'occaſion de l'eau qui peut être tantôt utile, tantôt préjudiciable à la ſanté, M. Malouin conſeille de prendre l'avis du Médecin : principe qu'on doit ſuivre, ſelon lui, *non-ſeulement pour ſe guérir, mais encore pour ſe conſerver.* „ La Médecine conſervatrice & la „ préſervative ſont fort au-deſſus „ de la curative à tous égards : ce„ pendant on n'emploie ordinai„ rement que la curative, qui eſt „ moins ſûre & plus déſagréable „ que la conſervatrice & la préſer„ vative : il faut pourtant y avoir „ recours, dès qu'on en a beſoin,

„ & ne pas trop attendre, comme
„ on fait ordinairement. «

Il faut toujours se ressouvenir, en lisant ce Livre, que l'Auteur exerce la Médecine avec le plus grand zèle, disons même avec des égards qui approchent de la vénération : ainsi quand il répand partout des avis favorables aux exercices de son Art ; quand il défend cette noble profession contre les entreprises des Charlatans ; quand il se plaint du trop grand empressement des malades pour guérir, ou de leur injustice à rendre le Médecin responsable des mauvais succès ; on doit s'assurer que tout ceci st l'effet & la preuve de cette onne *foi*, dont parle Hippocrate, t qu'il croyoit encore plus nécesire à ses disciples que l'abondance s lumières. M. Malouin n'épare pas même sa censure aux Mécins qui ne traitent pas leur Art ec le respect convenable. L. Rien,

„ *dit-il*, n'est si dangereux pour la
„ vie, que d'avoir confiance en ces
„ Médecins qui n'en ont pas eux-
„ mêmes en leur art : ils sont ac-
„ coûtumés à traiter aussi légère-
„ ment la vie des hommes, qu'ils
„ ont coûtume de badiner sur l'art
„ de la conserver... Ceux qui pra-
„ tiquent la Médecine & qui n'y
„ croient point, sont des hommes
„ sans foi, indignes de la confiance
„ de leurs concitoyens, & plus
„ méprisables que les Charlatans
„ même, qui communément croient
„ à leurs remèdes.«

L'Auteur insère quelquefois des deux ou trois pages de suite dans certains Chapitres, faisant déja partie de sa première Edition : tel est le Chapitre de l'*Extrait d'Opion*. On n'y voyoit point l'explication des divers noms donnés à ce puissant Narcotique ; & cette omission pouvoit être de conséquence ; en voici la preuve : » Hoffman dit

„ qu'à Minden on appelle l'Opion
„ *essence* anodine : un Médecin qui
„ ne seroit point informé de cela,
„ pourroit ordonner douze ou
„ quinze grains d'essence anodi-
„ ne..... & ce seroit donner douze
„ ou quinze grains d'Opion, qui
„ vrai-semblablement feroient pé-
„ rir le malade « &c. M. Malouin explique donc toutes les différentes dénominations de ce remède ; & en général, cet Auteur orne toute sa Chimie médicinale de bonnes définitions, d'éclaircissemens historiques ou physiques, de réflexions même où la morale est aussi de la partie.

En raisonnant, par exemple, sur les vins du Levant, où l'on aime à trouver le goût de Goudron, il observe que la mode est souvent l'arbitre de ce prétendu mérite.
„ On a la vanité ou la foiblesse
„ d'être en cela du goût de tout
„ le monde, c'est-à-dire du goût

„ à la mode ; . . . & la plûpart trou„ veroient ce goût de réſine ou de „ goudron déſagréable , s'ils n'y „ étoient pas accoûtumés , & s'ils „ ne voyoient pas que les autres „ convives le trouvent bon. Il en „ eſt du vin comme de la muſi„ que : ſouvent on veut faire croire „ qu'on y trouve des beautés, quoi„ qu'on ne les ſente pas ; unique„ ment, parce qu'on voit les autres „ faire des démonſtrations d'admi„ ration. La plûpart des hommes „ ſont faux juſques dans le plaiſir : „ ils veulent paroître avoir du plai„ ſir où les autres en prennent : „ quelle ſotiſe ! «

Il y a un Chapitre entier ſur les vins particuliers dont on uſe : cette doctrine n'eſt mieux nulle part que dans la bouche ou dans le livre d'un Médecin, parce que ce ſage modérateur des affections du corps & des deſirs qui pourroient en altérer l'œconomie, dit ce qu'il faut

& rien de plus. Hippocrate, dans son Livre de *la Diéte* ou du Régime, marquoit aussi les diverses propriétés des vins ; mais il n'en désignoit pas les origines, la patrie, s'il est permis de parler ainsi. M. Malouin parcourt nos Provinces, les plus célébres en vins ; il n'oublie pas même les présens que nous font, en ce genre, l'Espagne, la Hongrie, la Grèce, &c. Cependant il ajoûte que *le vin ne fait pas partie du luxe en France ; qu'on n'y fait pas même assez d'attention à cette partie de la nourriture ; que les meilleurs tables & les plus grands repas pèchent ordinairement par la négligence qu'on a pour le vin, à l'exception du vin de liqueur.* Il pourroit bien encore y avoir, en cela, de la mode & de l'air ; comme il y en a sûrement dans l'affectation de quelques petits-maîtres à ne boire que de l'eau : gens d'ail-

leurs qu'on n'accuse pas d'une morale trop austére.

Vers la fin du premier Volume, l'Auteur ajoûte cinq Chapitres qui ne se trouveroient point dans les Livres d'un sage, si tout le monde lui ressembloit. On revient encore à cette matière dans le second Volume, parce que le genre humain, multipliant ses excès, force l'art d'être fécond en remèdes. Il y a de plus, dans le premier Tome, des Additions sur les vaisseaux où se font les opérations chymiques, sur l'eau prise en général, sur l'eau de millefleurs, sur le corail préparé, sur les végétaux en général, sur les sucs des plantes, sur l'eau de fleurs d'orange, sur les extraits des médicamens, sur le vinaigre, sur le tartre émètique, sur la pierre à cautère, sur le remède de Mademoiselle Stephens contre la pierre, &c. Dans le second Tome, qui traite uniquement des minéraux,

on trouve de nouveaux détails ſur les métaux en général, ſur le cuivre, ſur le verd de gris, ſur le fer, ſur le mercure & ſur ſon uſage, ſur le ſublimé corroſif, ſur l'antimoine, ſur le minéral, ſur les remèdes contre les écrouelles, ſur le ſoufre minéral, ſur le ſel commun, le ſel d'Epſom &c. & nous n'indiquons ici que ce qu'il y a de plus remarquable; car à tout inſtant il ſe trouve des 6, 8, 12, 15, 20 ou 25 lignes inſerées dans le corps des Chapitres; quelquefois l'Auteur retranche, déplace, diviſe, refond ce qu'il avoit mis dans ſa premiére Edition: quelquefois il prend occaſion de certaines pratiques abuſives, pour rappeller les bons procédés. Voici un exemple.

Après avoir blâmé ceux qui négligent de brûler ſur le kermès de l'eſprit-de-vin commun, ou de bonne eau-de-vie; » en général,

„ *ajoûte-t-il*, on ne prépare poi
„ les remèdes, comme faisoie
„ leurs Auteurs. Quand le Roi
„ acheté le secret d'un remèd
„ pour le donner au Public, le r
„ mède tombe en discrédit, par
„ qu'il cesse de produire les m
„ mes effets qu'auparavant : ce c
„ vient sur-tout de ce qu'on ne
„ prépare plus, & de ce qu'on
„ le donne plus comme on faiso
„ On raisonne sur la compositi
„ du remède, & on n'écoute poi
„ l'expérience sur ses effets. L
„ Incrèdules ne réussissent pas da
„ la pratique de la Mèdecine ;
„ s'en consolent, en parlant av
„ mépris de ce qu'ils ne conno
„ sent pas. Les extrémités se to
„ chent : qui a de la hauteur,
„ sujet à la bassesse. Il est sage
„ se prêter avec connoissance
„ l'expérience : il est bas de
„ livrer avec dévouëment à la
„ reur de la nouveauté ; & il

„ injuste de rejetter décisivement
„ un remède qu'on ne connoît
„ point. «

M. Malouin, parlant du mercure, en prend occasion d'expliquer ce passage du 26e Chapitre des Proverbes : *Sicut mittit lapidem in acervum Mercurii, ità qui tribuit insipienti honorem* : ce qui signifie, selon notre Auteur & une infinité d'autres Interprètes, que *comme c'est une action très-déplacée, de jetter une pierre précieuse dans un amas de pierres placées sur le grand chemin ; ainsi s'abuse-t-on très-fort en comblant d'honneurs un insensé.*

Dans le texte Latin, le terme *mercurii* ne signifie point du *vif-argent* : M. Malouin en fait très-à-propos la remarque ; mais il semble reprocher à l'Auteur de notre Vulgate d'avoir voulu parler de *vif-argent*, en traduisant le mot Hébreu *bemargemah* par cette ex-

pression *in acervum mercurii* : or il est plus que probable qu'une telle pensée n'est point venue à cet Interprete Latin ; & qu'il a pris, comme de son temps, l'*acervum mercurii* pour une de ces figures d'*Hermés* ou de *Mercure* qu'on mettoit sur les grands chemins, afin de marquer les distances : plus de vingt Commentateurs que nous avons consultés, ont donné ce sens à la Vulgate ; & nous n'en avons vû aucun qui l'ait tourné au *vif argent* ; mais il pourroit se faire que cette mauvaise explication se fût présentée à quelque esprit peu attentif, ou trop critique à l'égard de notre Texte Latin. M. Malouin observe aussi que l'*Hermés* ou *Mercure*, Dieu des chemins, *n'étoit pas connu du temps de Salomon* peut-être, *répondrons-nous*, qu'on ne le connoissoit point comme *Dieu des chemins* ; peut-être aussi qu'en Judée on n'avoit point en

ıdu parler de *Mercure :* mais du
te, cette prétendue divinité étoit
ja célèbre chez les Payens, puiſ-
'Homère, contemporain de Sa-
mon, & peut-être plus ancien,
ı parle ſouvent. Ainſi apprécions-
ous les idées de notre ſçavant
cadémicien, dont l'Ouvrage doit
re lû non-ſeulement comme
ile, mais auſſi comme amuſant
ıns pluſieurs de ſes détails. L'Au-
ur nous promet une *Chimie-*
hyſique, qu'on joindra volontiers
ıx deux Volumes qui viennent
attirer notre attention.

ARTICLE LII.

ESSAI SUR LES GRANDE opérations de la Guerre, Recueil des observations de d fférents Auteurs sur la mani de les perfectionner. Par M. Baron d'Espagnac, Brigadier Armées du Roi. Tomes III. IV. *in-8°. A la Haye, & trouve à Paris chez Ganeau, S. Severin &c.* M. DCC. LV.

CEs deux Volumes nous p sentent XI Chapitres nous allons parcourir, ils sont suite des XV, qui remplissent deux premiers Tomes.

CHAPITRE XVI. *Des différ tes espèces de Camps retranch* Les Anciens n'ont guères co que des camps retranchés q construisoient pour la sûreté

leurs troupes aſſemblées : par-tout où ils faiſoient quelque ſéjour, ne fût-il que paſſager, ils ne manquoient jamais de ſe retrancher. Dans le ſiècle dernier, on a pris l'uſage de camper en front de bandière, ce qui ſe fait en tirant ſimplement des lignes. Les camps retranchés, dont il s'agit dans ce Chapitre, ſont d'une invention encore plus moderne : notre Auteur doute s'il n'en doit pas faire honneur à M. de Vauban. Ces ſortes de camps, placés ſous une Ville frontiére, en rendent le ſiège très-difficile & ſouvent impoſſible, la place ne fût-elle, *comme Spire, qu'entourée d'une mauvaiſe enceinte non-terraſſée.*

Ces nouveaux camps ſont un aſyle où les magazins, les équipages, & tous les payſans des environs ſe peuvent mettre à l'abri, & où ils ne peuvent être impunément inſultés. La fonction de l'Ingénieur

est de choisir, pour ces camps, un terrein qui ne soit pas dominé par l'armée ennemie; il doit en mesurer l'espace, & l'étendre autant que le campement & la manœuvre l'exigent. Dans un camp trop étroit, les soldats sont trop serrés, *dit Vegèce*, ils ne le sont pas assez dans un camp trop large: *Propugnatores angusta constipant, & ultrà quàm convenit latiora diffundunt.*

M. le Baron d'Espagnac entre ici dans tous les détails qu'on peut désirer; il les emprunte en grande partie de MM. de Bombelles & d'Héricourt. Les attentions les plus nécessaires sont que le camp ne soit enfilé en aucun endroit par l'artillerie ennemie; que l'entrée & la sortie en soient commodes & libres pour les opérations, & que les débouchés en soient aisés *pour les charriots des convois.* Enfin un camp retranché doit être tellement

conſtruit, qu'il ſe couvre lui-même, & qu'il couvre tout ce qu'on s'eſt propoſé de garder en le conſtruiſant. On ſçait l'excellente méthode de M. le Maréchal de Saxe ; M. le Comte Turpin en a donné une deſcription exacte ; l'Auteur la rapporte en entier. La conſtruction des camps doit ſe régler ſur la nature du terrein. *Dans un pays de plaine*, dit M. le Comte Turpin, *on accommode le terrein aux manœuvres ; dans un pays de montagnes, on adapte les manœuvres au terrein.* On ne doit jamais multiplier ces ſortes de camps ; car ſi on en pourvoit pluſieurs ſuffiſamment de troupes, dit M. de Feuquières, *on n'a plus d'armée en campagne.*

Chapitre XVII. *Des ordres de bataille en général, & des diſpoſitions pour combattre en plaine.* Une armée rangée en bataille, dit M. le Baron d'Eſpagnac, n'eſt qu'*une fortification mouvante* : ſes

différentes parties ſont autant de Corps de troupes ; ſur le terrein où on les diſtribue, leur diſpoſition doit former une fortification réguliére, dont les parties *doivent ſe flanquer, ſe ſoûtenir & ſe communiquer*, dans leurs dimenſions & dans leurs rapport : on doit donc ſuivre les principes & les régles de la fortification.

En plaine, l'ordre de bataille demande un front qui ait plus d'étenduë que de profondeur ; ailleurs on donne au front plus de profondeur que d'étenduë ; par-tout on doit toujours chercher à déborder l'ennemi, & éviter d'en être débordé : ce ſont là autant de régles inviolables.

Pour arranger une armée en bataille, il y a bien des ſyſtêmes différents : M. le Baron d'Eſpagnac les expoſe, les examine, les compare ; il en balance les avantages & les inconvéniens ſans décider ſur la

préférence, qui doit ſouvent dépendre plus de la diſpoſition de l'ennemi que de toute autre choſe. Dans l'action, il faut attaquer l'ennemi par ſa partie foible. Quant à la diſpoſition des troupes, *le lieu où l'on eſt*, dit M. de Puyſégur, *la néceſſité où l'on ſe trouve, & le génie du ſoldat que l'on conduit*, ſont ce qui doit déterminer. Dans ſon Livre, ce ſçavant Général inculque ſouvent ce principe. M. le Baron d'Eſpagnac a extrait de cet ouvrage, tout ce que ſon illuſtre Auteur établit ſur bien des queſtions qui partagent les gens du métier. A toute cette utile doctrine on joint ce qu'a écrit M. le Chevalier Folard en faveur de ſa colomne, & ce que d'autres Militaires ont publié pour en montrer le défaut en bien des circonſtances. Ici on a prodigué l'érudition pour rappeller l'hiſtoire des plus célébres batailles, tant anciennes que

modernes : ainsi la longueur de ce Chapitre répond parfaitement à son importance.

Chapitre XVIII. *Des lignes qui couvrent un pays, & des dispositions nécessaires pour leur attaque & pour leur défense.* M. le Baron d'Espagnac n'approuve que les lignes qui sont courtes, & qui n'en couvrent pas moins une grande étendue de pays ; ou qui sont soûtenues ou appuyées par des places & des postes assez fortifiés, pour réduire l'ennemi qui veut les forcer, *à des points d'attaques.* La raison générale de l'Auteur, c'est qu'on affoiblit la défense en l'étendant sur des lignes trop longues : par la difficulté, ou plutôt par l'impossibilité de les garder, ces lignes deviennent inutiles & même nuisibles. Pour la fortification, pour la défense, & pour l'attaque des lignes, on a posé des principes, tracé des régles, &

inventé des méthodes dont on s'instruira dans cet Essai.

Il ne paroît pas que les lignes soient un ouvrage où nos grands Militaires mettent leur confiance. M. de Feuquières observe que le grand Condé, MM. de Turenne, de Créqui & de Luxembourg n'ont jamais songé à se couvrir de lignes. Quand ils étoient inférieurs à l'ennemi, ils y suppléoient avantageusement par le bon choix des postes. M. le Maréchal de Villars n'a jamais défendu aucune ligne, mais il se procuroit un si bon poste, que l'ennemi n'étoit pas tenté de s'emparer des lignes que ce Général abandonnoit.

CHAPITRE XIX. *Des dispositions nécessaires pour attaquer une armée retranchée.* Ces retranchemens ne diffèrent pas assez des lignes, pour exiger, dans l'attaque, une méthode différente; les régles sont donc les mêmes, sçavoir met-

tre chaque arme à sa place, & au poste qui lui convient; sans égard au rang ou à l'ancienneté des Corps; les faire se soûtenir réciproquement, prévenir l'étonnement dont elles pourroient être frappées &c. En 1644, le Prince de Condé & M. de Turenne attaquerent l'armée du Général Mercy, qui faisoit le siège de Fribourg : de part & d'autre, l'action fut conduite par de grands Généraux. Pour développer sa science sur l'attaque des armées retranchées, M. de Puységur a choisi ce combat : appliquées à une journée si singuliére, les réflexions de ce grand Auteur font une impression plus sensible & plus durable. Dans ce Chapitre, M. le Baron d'Espagnac les transcrit & y mêle ses remarques. Il y a joint la manœuvre du Prince Eugène contre les Turcs en 1716. Ces Infidèles se disposoient à l'attaquer dans son camp de Petervaradin,

il en ſortit pour les recevoir. On ſçait le ſuccès de cette défenſe, qui fut la défaite de l'année Ottomane.

Chapitre XX. *Des batailles & des combats.* Les batailles ſont ce qu'il y a de plus brillant dans les opérations militaires : le ſort des Etats en dépend quelquefois autant que la réputation des Généraux. Mais le ſuccès même d'une bataille dépend preſque toujours de la diſpoſition des troupes : la ſupériorité, dans l'art de ranger une armée en bataille, eſt un gage comme certain de la victoire : ce qui en décide, ce n'eſt pas la ſomme des forces qu'on aſſemble, c'eſt l'emploi qu'on en ſçait faire : il faut donc moins compter ſur le nombre des bras qui ſont armés, que ſur le génie du Chef qui les dirige & les anime. Parmi les coups qu'on tire, il n'y a que ceux qui portent, qui ne ſoient pas perdus ;

le feu le plus fort n'est pas le plus grand, mais le mieux ménagé. Un habile Général sçait rendre inutile & quelquefois funeste aux ennemis la supériorité de leur nombre, en même temps qu'il multiplie, en quelque sorte, les moindres armées par une supériorité d'intelligence & de ressources dans les manœuvres. La fortune & la victoire favorisent toujours le sçavoir & la valeur.

De ces principes qui sont encore plus le fruit de l'expérience que de la théorie, M. le Baron d'Espagnac tire ces maximes pour un jour de bataille : que toutes les troupes *se soûtiennent les unes les autres* sans confusion ; que celle qui est renversée ne rompe pas l'autre ; qu'elles combattent sur le plus grand front possible, *sans néanmoins s'étendre de manière qu'une troupe rompue n'en ait point d'autre à portée de la secourir, & qu'on*

risque d'être percé dans de trop grands intervalles, &c. L'Auteur applique ces maximes, en expose l'exécution dans un ordre de bataille, & en confirme la vérité par le récit des plus fameuses journées que nous présentent les annales des siècles guerriers, sur-tout celles du régne de Louis XIV. & du régne de Louis XV. Tous ces récits, sensibles & intéressans par eux-mêmes, sont instructifs par les réflexions que des Ecrivains du métier ont faites sur ces grandes actions, c'est-à-dire, sur les ordres bien ou mal donnés, sur le vice ou la bonté des manœuvres employées : on voit les évènemens résulter, comme nécessairement, des préparatifs qui ont précédé l'action, des commandemens qui l'ont dirigée, & des précautions qui l'ont consommée.

Chapitre XXI. *Des retraites.* » Il n'est pas ici question, *dit l'Auteur*, des retraites d'armées bat-

„ tues; mais des retraites ou mouvemens en arriere que peut faire „ une armée en presence de son „ ennemi, « soit pour changer de camp, soit pour former un siege, ou pour tirer l'ennemi d'un poste avantageux, &c. Dans ces occasions on ne sçauroit apporter trop de soins pour assurer sa marche, pour couvrir ses bagages, & pour bien conduire son artillerie. Ici, selon que la retraite est forcée ou libre, selon qu'on est plus ou moins foible, l'ennemi plus ou moins supérieur ou éloigné, les chemins plus ou moins praticables, les extrémités plus ou moins fâcheuses, on voit les hypotheses & par conséquent les leçons se multiplier tellement que nous sommes obligés de renvoyer nos Lecteurs au Chapitre même. » La maxime la plus „ générale, *dit M. le Baron d'Espagnac*, en ces rencontres, est de „ ne point se retirer en bataille,

„ mais de marcher ſur le plus de
„ colomnes qu'on peut , excepté
„ l'arrière - garde qu'il faut faire
„ retirer en bataille , & qui doit
„ être compoſée des meilleures
„ troupes... L'obſervation du ſecret
„ du jour & de l'heure qu'on doit
„ faire une retraite, le grand ſoin
„ de bien faire accommoder les
„ chemins & élargir les paſſages,
„ la diligence dans la marche, le
„ bon ordre, les embuſcades, &
„ la ruſe dans les combats qu'on
„ eſt obligé de ſoûtenir, ſont les
„ principaux moyens qu'on doit
„ employer, & dont on peut ſe
„ promettre tout l'avantage dans
„ une action qui eſt une des plus
„ importantes de la guerre ; & qui,
„ quoi qu'on en diſe, peut acquérir
„ une grande réputation à un Gé-
„ néral d'Armée.« Dans ce Chapi-
tre, l'Auteur n'a eu garde d'oublier
les deux glorieuſes retraites que
les François ont faites en Bohême

pendant la derniére guerre : la premiére de ces retraites s'exécuta ſous les ordres de M. le Maréchal-Duc de Broglio ; & la ſeconde ſous ceux de M. le Maréchal-Duc de Belle-Iſle.

CHAPITRE XXII. *Des ſurpriſes de places, & des précautions convenables pour leur ſûreté.* Ce ſont-là des entrepriſes hardies : ſelon M. de Feuquières, on ne doit guères les tenter *ſans une certitude preſque ſûre de la réuſſite* : on n'en a l'occaſion, dit notre Auteur, que quand la Garniſon d'une Place eſt foible, quand la garde s'y fait mal, quand la fortification a quelque défaut dont on peut profiter, ou enfin quand on a, dans la Ville, des intelligences dont on eſt bien aſſuré. Outre les ruſes & les induſtries qu'on y peut employer, il faut encore une *grande prudence*, dit M. le Duc de Rohan, *& des gens ſecrets & réſolus, puiſqu'il faut*

vaincre ou périr : ce qui n'arrive pas aux entreprises, où l'on pourvoit aussi-bien à la sûreté du retour que de l'aller. Parmi les exemples de Villes surprises, on n'a pas oublié Prague escaladée par les François en 1741. Les leçons de M. le Baron d'Espagnac s'étendent autant à prévenir, qu'à former ces sortes d'entreprises.

Nous ne pouvons rien dire du Chapitre XXIII. *sur les blocus*, ni du XXIV. *sur les préparatifs nécessaires pour les embarquemens, & pour les débarquemens de troupes.* Le premier n'est pas assez considérable pour nous arrêter, & le second est trop chargé de détails essentiels pour les abréger. Les embarquemens de troupes & leur débarquement, dans un pays ennemi, sont des opérations, dont la préparation effraie par l'immensité des dépenses ; & l'exécution, par les dangers qui en sont inséparables.

Dans ces projets, la prudence doit tellement tout prévoir & tout combiner, que l'activité puisse tout brusquer sans être inconsidérée ; la réflexion doit être si vive & si prompte, que l'intrépidité puisse tout oser sans être téméraire.

Chapitre XXV. *Des cantonnemens d'armée, &c.* Sur cette matière les principes de M. le Baron d'Espagnac, sont qu'aucun des cantons qu'on choisit, ne *puisse être attaqué sans être soûtenu des autres ;* qu'il y ait un lieu fixe où toutes les troupes cantonnées puissent se rendre au premier ordre ou signal, & dont l'assiette soit avantageuse pour un champ de bataille ; que toutes les troupes puissent se rendre en ce lieu avant que l'ennemi, quelque diligence qu'il fasse, puisse tomber sur elles. *Quand on cantonne des troupes,* dit M. le Maréchal de Puységur, *il y a deux choses absolument nécessaires, sûreté &*

subsistance : si prenant bien ses sûretés, on peut subsister, quoique moins commodément, on doit le faire.

Chapitre XXVI. *Des Quartiers d'hyver.* Choisir ces Quartiers ; y distribuer son armée ; en tirer ses subsistances sans fouler le pays ; les garder de toute insulte ; s'y tenir prêt à profiter des mauvaises dispositions de l'ennemi &c. tout cela demande des précautions infinies.

M. le Comte Turpin a publié, sur cet objet, d'excellentes instructions ; on les trouvera dans ce Chapitre, aussi-bien que les sçavantes manœuvres de M. le Maréchal de Turenne & du Prince Eugène. C'est ainsi que M. le Baron d'Espagnac, jusqu'à la fin de son Essai, continue de confirmer la Théorie par des faits historiques : cette méthode est excellente. L'Art Militaire ne s'est élevé à sa perfection que par le concours de la Pratique & de la

Théorie : peu importe de sçavoir si cet Art est redevable de sa naissance plutôt à l'une qu'à l'autre ; mais il est très-important de pénétrer la liaison qui entretient entre les principes & les faits, entre la nature de l'Art & la voix de l'Histoire ; un accord si invariable.

A la fin du quatrième Tome de son Ouvrage, M. le Baron d'Espagnac a fait imprimer l'Ordonnance du Roi sur l'exercice de l'Infanterie, datée du 6. Mai 1755.

ARTICLE LIII.

RECUEIL D'ANTIQUITÉS Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines. Tome second, in-4°. *pages 425.* À Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, au Temple du Goût. M. DCC. LVI.

QUAND nous rendîmes compte du premier Volume de ces Antiquités, nous observâmes * que l'Auteur (M. le Comte de Caylus) s'étoit proposé deux objets ; celui d'éclairer l'Histoire par les Monumens, & celui de montrer le progrès des Arts par le travail des Artistes. La suite de ce grand Ouvrage est toujours d'après le même

* Voyez nos Mémoires de Janvier, II. Volume, Février & Mars, 1753.

plan ; mais l'Auteur, bien in
des révolutions qu'éprouve l
Littérature, ne se flatte pas
téresser beaucoup de person
la premiére de ses vues, c'e
dire, au zèle qu'il témoign
servir l'Histoire par l'explic
des Monumens. En effet la
noissance de l'Antiquité *est au*
d'hui négligée, & les Ouvr
qui en traitent sont peu re
chés de notre Nation. Si l'o
demandoit la cause, M. le C
de Caylus l'expliqueroit appa
ment mieux que personne ; i
prendroit au goût général qu
répandu, pour ce qu'on appel
Sciences exactes, pour la Méta
sique, la Physique, l'Histoire
turelle, la Botanique, la Chi
l'Astronomie, &c.

Cependant l'Auteur estime
de toutes les occupations, c
d'un Antiquaire ont le plus
traits & sont les plus capable

fixer nos esprits. Outre que les précieux restes des Anciens nous apprennent à connoître leur goût, leur génie & leurs mœurs ; l'attention qu'un esprit éclairé donne à ce genre d'étude ; l'intérêt qu'il prend aux découvertes ; les correspondances qu'il entretient pour se faire un trésor ou pour l'augmenter ; la joie qu'il ressent quand on lui présente des morceaux rares, inconnus jusqu'ici, & capables d'étendre ses connoissances ; tout cela met, dans la vie de cet homme curieux & habile, *une action que l'esprit & la raison peuvent avouer.*

Mais nous sommes peu touchés aujourd'hui du mérite & des agrémens de cette branche de Littérature. Son régne a passé : pour un Antiquaire, on trouve cent Philosophes tant vrais que simulés, tant en chef que subalternes ; pour un Cabinet de Médailles ou d'Antiques, on rencontre cent labora-

toires de Physique ou de Chimie : ce régne passera peut-être à son tour. En attendant, M. le Comte de Caylus réclame toujours pour l'étude des beaux siècles qui nous ont précédés, & il s'attache, de plus, à son second objet qui est *le desir d'être utile à quelques parties des Arts, soit en éclaircissant leurs opérations, soit en présentant aux Sculpteurs & aux Peintres les formes simples & heureuses*, dont plusieurs Monumens antiques conservent des vestiges.

Il est question, dans ce Volume comme dans le premier, d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines ; & l'Auteur y ajoûte un morceau sur les Antiquités de Nismes, de Paris, & de Bavay en Hainault. Nous dirons quelque chose de ces cinq ou six Articles, sans espérer que notre Analyse réponde à l'érudi-

on & au goût répandus dans tout Ouvrage.

ANTIQUITÉS EGYPTIENNES.

L'idolatrie s'établit de bonne heu-: en Egypte, & se communiqua e proche en proche à plusieurs au-:es contrées : on avoit commencé ar revêtir de signes sensibles les ttributs de la Divinité : on s'étoit ccoûtumé à voir ces attributs dans a plûpart des choses qui étoient iobles, grandes ou utiles : bien-ôt on abandonna le culte de l'Etre uprême pour celui des signes ; es figures prirent la place de la hose figurée : de-là l'honneur ju'on rendit aux Elémens, aux Animaux, aux Plantes, &c. L'in-érêt ou la superstition vint aug-nenter encore les ténébres, en affectant des mysteres, en inven-:ant des hiéroglyphes, en n'expli-quant rien avec précision, en ne

fixant point les idées de l'Etranger ou du Philoſophe à des objets déterminés.

On a un exemple de cette impénétrable doctrine dans le Traité d'Iſis & d'Oſiris par Plutarque : ouvrage dont M. le Comte de Caylus donne une légère ébauche. Plutarque étoit aſſurément un très-bon eſprit ; un Ecrivain qui ſçavoit expoſer nettement ſes penſées ; un homme ſage, qu'on ne peut ſoupçonner d'avoir entrepris l'explication d'un point de Mythologie Egyptienne, ſans s'être bien inſtruit auparavant, ſoit dans les Livres des Egyptiens, ſoit dans le commerce qu'il lui étoit aiſé de lier avec eux. Cependant, quoi de moins inſtructif que ce Traité d'Iſis & d'Oſiris ? Pour quelques notions claires qui s'y trouvent, combien d'obſcurités ſont répandues dans cet Ouvrage ; combien y voit-on de figures ſemblables attribuées à dif-

férents Dieux, combien de diverses figures données à la même Divinité ! Mercure étoit honoré sous l'emblême d'un chien, & Anubis ou le Temps avoit droit au même hiéroglyphe ; Osiris étoit représenté par un œil ou par un sceptre ; Isis étoit tantôt la lune, tantôt la terre, tantôt le moment de la naissance, tantôt l'amour ou l'union de toutes choses, &c. Tout ceci est de Plutarque, & fait conclure à notre Auteur » qu'on man-
» que de secours pour parler avec
» certitude des Monumens Egyp-
» tiens, & de l'objet auquel ils
» étoient destinés ; qu'on ne par-
» viendra pas sans peine à démêler
» les différentes Divinités Egyp-
» tiennes & à fixer leurs attributs,
» & qu'il sera toujours difficile
» d'expliquer, selon les principes
» de la Théologie Payenne, quels
» étoient ces Dieux, ou plutôt à

» quelles Divinités Grecques ils
» répondoient. «

Obſervons que l'ébauche du Traité de Plutarque, donnée par M. le Comte de Caylus, n'eſt pas une analyſe ſuivie ; mais que les traits qui en ſont cités par cet illuſtre Auteur, ont toute leur force & toute leur énergie dans les citations : ce qui n'eſt pas, de notre part, une obſervation flatteuſe, un éloge affecté ou recherché, mais une attention néceſſaire, 1º parce que le Grec de Plutarque, dans quelques-uns de ces endroits, n'eſt point trop facile à ſaiſir ; 2º parce que la Verſion Latine, qu'on voit à côté, eſt ordinairement défectueuſe. Nous pourrions citer des exemples, entr'autres celui de la phraſe où il eſt parlé de *Mercure* & du *Chien*, qui étoit le ſymbole de ce Dieu. Le Traducteur Latin met là un contreſens palpable, faiſant dire à Platon ſur

ſur Mercure, ce que le même Philoſophe dit de l'attention, de la vigilance & de la pénétration du Chien. Mais paſſons aux Antiquités que M. de Caylus nous explique dans l'étenduë de 40 pages, & qu'il reprèſente dans XII Planches, dont chacune contient trois ou quatre figures ou morceaux d'Antiquité. Comme nous ne pouvons tenir compte de tout, voici quelques particularités qui fixent notre attention.

En général, le goût Egyptien paroît d'autant plus auſtère (oſerions-nous dire *groſſier*) que les Monumens qu'on découvre dans ce pays, ſont plus anciens. Ce peuple aimoit les grandes maſſes, & ne s'appeſantiſſoit point ſur les détails. La force & la ſolidité qu'il mettoit dans ſes pyramides & ſes obéliſques, il tâchoit de la conſerver dans ſes ouvrages de ſculpture & de gravure. Ainſi, quand M. le

Comte de Caylus rencontre des figures de Divinités Egyptiennes, dont le travail est fin & délicat, il ne balance pas à les croire sorties de la main d'un Artiste Grec: car les Grecs allerent de bonne heure s'instruire en Egypte; & le goût qu'ils avoient pour toute espèce d'agrémens & d'élégance, leur fit tempérer cette manière trop dure ou trop bizarre des Egyptiens. On indique ici plusieurs Monumens du travail Grec; entr'autres une belle *Tête de face*, qui est de relief sur une Agathe blanche, de deux couleurs (Planche IV. N°. 3.) Une petite Cornaline-onice, représentant une *Isis-Canope.** (Planche VI. No. 2.)

* On appelle ainsi une figure d'*Isis* arrondie par le bas comme le ventre d'une bouteille. On sçait que le Dieu *Canope* étoit représenté de cette manière, c'est-à-dire en forme de bou-

Une Cornaline ſur laquelle on voit deux *Ibis*, oiſeaux révérés chez les Egyptiens, parce qu'ils faiſoient la guerre aux ſerpens. (Planche X. No. 2.)

L'Egypte, pays de ſuperſtition & de magie, fit grand uſage des Amulettes ou figures portatives de Dieux & d'Animaux, qu'on eſtimoit devoir procurer le bien ou détourner le mal. On en voit ici de pluſieurs eſpèces, & l'Auteur les explique quand la choſe eſt poſſible ; il avoue que les lumières lui manquent, quand la nuit des temps eſt impénétrable : par exemple, il a de *petites figures poſées ſur un genoux, dans l'attitude d'un homme qui ſoûtient avec effort un fardeau* : on diroit que c'eſt un Atlas ou un Hercule

---

teille ſurmontée d'une tête d'homme. (Voyez *Canope* dans le Dictionnaire de Hoffman ou de Trévoux.)

qui porte le Ciel, si la figure, placée sur ces petites idoles, étoit sphérique; mais il paroît que ce n'est qu'un rocher, qu'une masse de pierres, qu'un débris de montagne; & ceci supposé, quelles conjectures peut-on faire sur cette espèce de Monument? *Moins je suis en état*, dit l'Auteur, *de donner des éclaircissemens sur cette Amulette, plus je suis empressé de la publier.* Ce seroit donc une témérité de notre part d'entamer ou de promettre une explication sur ce point : disons pourtant qu'il y a des figures semblables dans le troisième Tome de l'*Œdipus Ægyptiacus* du P. Kircher (page 521.) & que selon ce sçavant Antiquaire, c'étoient des Amulettes destinées à chasser les mauvais Génies, en les menaçant de les accabler de pierres : sur quoi il cite cette imprécation rapportée par Démophile : *Nisi cesseris, mon-*

tibus te involvam, rupibus injectis sepeliam. Nos Lecteurs jugeront de cette pensée, & de l'application qu'on en peut faire à l'Antique proposée par M. le Comte de Caylus (Planche III. N°. 3.)

Cet Auteur nous parle d'une pièce d'or très-légère & gravée en creux d'un côté : c'est une découverte qu'il a faite dans les bandelettes d'une Mumie ; & M. l'Abbé Barthélemy, Garde des Médailles du Roi, soupçonne que cette feuille pouvoit être la monnoie dont on se servoit en Egypte, avant qu'on eût adopté des monnoies chargées de figures. Notre Auteur n'est pas éloigné non plus de cette opinion; il en dit même des raisons, en appuyant celles de M. l'Abbé Barthélemy son Confrere dans l'étude des Antiquités, & dans l'Académie Royale des Belles-Lettres. On connoît les monnoies d'Egypte sous les Rois de Perse & sous les

Ptolémées ; mais point du tout celles d'une époque plus ancienne : ne seroit-il donc pas naturel de croire qu'avant l'invasion de Cambyse, on se servoit, en Egypte, de feuilles d'or gravées comme d'un trait, telle qu'est la pièce dont parle M. de Caylus ? N'y a-t-il pas quelque apparence qu'on enterroit ces monnoies avec les Mumies, pour servir de passe-port aux défunts quand ils se présenteroient à Caron : car cette idée du passage sur la barque du formidable Nautonier, étoit un point de mythologie reçu chez les Egyptiens, comme chez la plûpart des autres Peuples idolâtres. » M. Baudelot, de l'Académie des Belles-Lettres, rapporte, dans un » Memoire Mſ., qu'il avoit vû chez » Girardon une feuille d'or parfaitement semblable à celle qui » est gravée dans cette Planche » (IV. No. 2.) & qui avoit été

» trouvée ſous la langue d'un corps » embaumé & apporté d'Egypte. « A quoi nous ajoûtons, comme une obſervation très-appropriée au ſujet préſent, que l'Italien Burratini écrivoit, il y a environ un ſiècle, au P. Kircher, ſon ami, qu'on trouvoit ſouvent en Egypte des Mumies avec une petite feuille d'or ſous la langue, & que les Arabes gâtoient d'ordinaire ces corps embaumés, pour en tirer de pareilles pièces, dont chacune pouvoit valoir, *al piu de doi ò tre ongari* : c'eſt l'expreſſion de Burratini. Voilà certainement un témoignage qui appuie bien celui de M. Baudelot, dont le Memoire n'eſt que manuſcrit, au lieu que la Lettre Italienne dont nous parlons ſe trouve toute entiére au troiſième Tome de l'*Œdipus Ægyptiacus* de Kircher, *pag. 400.*

Le *Lotus* gravé ſur une Cornaline, au deſſus d'un Scarabée (Plan-

che IX. N°. 6.) eſt encore une Amulette, & donne lieu à l'Auteur de propoſer quelques conjectures ſur les ſceaux & ſur les cachets des Anciens. Il croiroit aſſez que les Amulettes n'étoient pas ſeulement des objets de ſuperſtition ; qu'elles ſervoient auſſi *de ſceau ou de ſigne d'aveu & de préſence par le moyen de leur empreinte*. Ce qui autoriſe cette penſée, c'eſt 1° que les Amulettes repréſentent rarement des ſujets de relief : on conçoit que les figures en creux ſont moins ſujettes à ſe détruire, & que leur effet eſt plus facile à diſtinguer : deux qualités convenables à tout ce qui s'appelle *ſceau* ou *cachet*. C'eſt en ſecond lieu que les anciens habitans de l'Egypte qui étoient preſque tous ouvriers, laboureurs, ſoldats, auroient été embarraſſés de bagues paſſées dans leurs doigts, *ſur-tout dans des ſiècles où la groſſièreté du travail*

& des métaux donnoit à cet ornement une épaisseur considérable. Les Amulettes au contraire, suspendues au col, ne devoient gêner personne, & devoient remplir tout-à-la fois deux intentions, celle de satisfaire à des vuës de superstition, & celle de sceller, cacheter, donner un signe d'approbation ou de témoignage. C'est en troisième lieu qu'on explique par-là un célèbre passage de Pline, qui dit, que *jamais les Egyptiens n'ont porté d'anneaux.* On voit que dans le systême des Amulettes, cela pourroit être vrai, sans infirmer une vérité certaine qui est, que les Egyptiens ont de tout temps scellé, cacheté &c. car les Amulettes auroient pû tenir lieu de sceau & de cachet. Ainsi tâchons-nous de rendre toute la pensée de notre sçavant Auteur, qui n'ignore pas, sans doute, que Pline s'est fort trompé, en niant l'existence des

» d'ornement, qui ſont venus juſ-
» qu'à nous. Il eſt donc vrai-ſem-
» blable qu'ils avoient auparavant
» employé la voie la plus ſimple
» & la plus naturelle « &c. Cette conſidération ſert à l'Auteur de principe pour conclure que les Arts ſont très-anciens en Egypte. Voici le raiſonnement: on a quelques amulettes chargées de figures en relief: ce ſont là les premiéres ébauches de l'Art, ce ſont les ouvrages qui ont dû fixer l'attention des Inventeurs; mais il a fallu bien des ſiecles pour paſſer de cette eſpèce de ſculpture à laPratique des figures en creux: cependant on ne peut nier que les figures en creux qu'on remarque, ſoit ſur les amulettes, ſoit ſur les monumens publics, ne ſoient fort-anciennes. De quelle antiquité doivent donc être les amulettes qui prèſentent des figures de relief!

Nous terminons ici ce premier

Extrait qui n'embrasse que les *Antiquités Egyptiennes*. Nous reprendrons l'Analyse aux *Antiquités Etrusques*, & nous prévoyons que le reste du Volume fournira encore deux Extraits.

ARTICLE LIV.

CONJECTURES PHYSICO-MÉCHANIQUES sur la propagation des secousses dans les tremblemens de terre, & sur la disposition des lieux qui en ont ressenti les effets, &c. Brochure de 63 pages. A Paris, chez Ganeau & Duchesne, &c.

ON a recherché assez souvent la cause des tremblemens de terre, & assez rarement celle de la propagation presque simultanée des secousses qui accompagnent ce terrible phénomène. Dans un trem-

blement de terre, certains pays éprouvent les plus grands désastres: ils sont bouleversés, ruinés, détruits: Lisbonne & le Portugal en sont la preuve aussi affligeante que mémorable. D'autres pays se ressentent, presque dans le même temps, de l'effort qui ébranle le globe: ils en souffrent plus ou moins; quelques-uns ne s'apperçoivent que d'une légère commotion; & c'est encore ce qui s'est vérifié dans la catastrophe du premier Novembre dernier, sans compter celle du 18. du 19. &c.

Quelles raisons peut-on donner de cette propagation de secousses? C'est ce que M. Desmarêts, Auteur de cette Brochure, examine en Géographe & en Physicien. Il commence par nous faire ressouvenir que notre globe est sillonné à sa surface par plusieurs chaînes de montagnes, qui s'unissent dans chaque Continent, & qui ont une

correſpondance très-marquée d'un Continent à l'autre. Le Géographe Varenius avoit reconnu, il y a près de quatre-vingts ans, ces chaînes de montagnes; mais depuis peu d'années, M. Buache, de l'Académie Royale des Sciences, a extrêmement perfectionné ce plan général de Géographie Phyſique. Il a fait voir quelle eſt la direction de cette ſuite immenſe de montagnes qui ceignent notre globe d'une maniere continuë; comment cette chaîne n'eſt interrompue ni par les Mers, ni par les Iſles; de quelle reſſource ſont ces terreins élevés pour l'utilité du genre humain, puiſque les fleuves en découlent ſans ceſſe; comment des plus hautes montagnes ſortent des chaînes collatérales qui ſe prolongent auſſi, & ſervent à former la liaiſon des Continents & des Iſles, &c.

M. Deſmarêts part de ces curieuſes obſervations, pour établir

ses conjectures touchant la propagation presque simultanée des secousses qui accompagnent les tremblemens de terre. On conçoit qu'il a dû donner un Tableau de ces chaînes de montagnes : en commençant par les Alpes, nos voisines, il montre quel est leur cours en Europe ; il en fait de même pour le Mont Taurus en Asie, pour le Mont Atlas en Afrique, pour les Cordillières en Amérique : ce sont là les sommets principaux qui dominent la surface du globe : ce sont comme des troncs primitifs, d'où dérivent quantité de branches en tout sens ; c'est-à-dire un nombre presque infini d'autres montagnes, collines, éminences, sans oublier les bas-fonds, les écueils des Mers, & les Isles qui ne sont que la cime des montagnes marines.

Cette exposition mériteroit une Carte, dans le goût de celle qu'a

publiée M. Buache, avec ses *Considérations Géographiques* : Ouvrage dont nous avons parlé si souvent dans nos Mémoires. Mais il suffit, après tout, de bien retenir, en général, l'observation des *chaînes de montagnes*, avec les traits de correspondance qu'on remarque entre elles : ce seul principe dirige notre Auteur dans toute son explication des secousses prolongées, au moment que la terre s'ébranle sous les pieds de quelques-uns de ses habitans. Il considère les chaînes des montagnes, comme une file de billes élastiques, placées sur une même ligne & immédiatement contiguës : quand les matières inflammables, cause prochaine du tremblement de terre, viennent à faire leur effort, elles poussent & agitent les files de montagnes qui répondent à leur foyer ; elles leur communiquent des commotions qui, en vertu de la conti-

guité des chaînes, se transmettent avec une célérité incroyable. Voilà le sommaire de l'explication : mais pour la rendre plausible, il faut établir des principes qui s'accordent avec la bonne Physique.

Considérons donc avec l'Auteur 1° qu'un lèvier agité par une de ses extrémités, ensorte que la commotion se répande dans toute sa longueur, exécute ses vibrations les plus étendues dans l'extrémité opposée à l'endroit qui a reçu la première secousse. Ainsi, dans un arbre qu'on frappe de la coignée, le sommet des branches est très-agité, pendant que le tronc n'éprouve aucune commotion bien sensible. 2° Que la commotion, produite dans des corps solides & élastiques, se transmet aux corps qui leur sont intimement unis, supposé que ces derniers aient la même solidité & la même élasticité. Ainsi, dans un mur de grès,

un boulet de canon fait plus de ravage que dans un mur de terre ou de brique. 3° Que la commotion, transmise dans une file de corps, produit son plus grand effet à l'extrémité de la file. Ainsi, dans une file de billes d'yvoire, le mouvement imprimé à la premiére, passe dans toutes les autres, mais sans les déplacer ; il n'y a que la derniére qui se détache & s'enfuit, &c.

Que doit-on conclure de ces principes ? On le voit assez, sans qu'il soit besoin d'un long discours. Si l'explosion d'un amas de matières inflammables s'exerce sur une suite de montagnes, qu'on peut considérer comme un long lèvier, l'agitation doit être plus grande vers les extrémités de ces montagnes. C'est le cas de l'Arbre frappé dans son tronc, & très-agité dans ses branches. Si ces masses énormes sont solides & élas-

tiques, la commotion doit se
pandre, se propager, se comm
quer aux branches collatérale
ces montagnes; & s'il arrivoit
ces branches fussent formée
sables mouvants, de couches
gile, la commotion s'y a
tiroit, s'y perdroit. C'est l
du mur de terre & de brique
le canon fait son trou sans ra
ultérieur. Si ces branches col
rales des montagnes sont so
& élastiques, elles doivent é
ver la plus grande agitation
leurs extrémités, sur-tout si
sont isolées & non soûtenues
alors il se fait des déplacem
des déchiremens de terreins
bouleversemens de Villes, de
vasses, des ruines &c. c'est
de la derniére bille qui se dé
de la suite; & qui est pouss
loin avec violence.

Tout ce méchanisme a un
plication très-marquée aux

nemens funeſtes, dont les Nouvelles publiques retentiſſent depuis cinq mois. » Concevons, *dit l'Au-*
» *teur*, que, ſi le foyer s'eſt trou-
» vé ou aux Açores ou dans quel-
» ques-unes des Iſles Canaries,
» (terreins pleins de matières in-
» flammables) toute la chaîne qui
» aboutit ſous l'eau des Iſles Aço-
» res juſqu'aux Canaries, & qui
» s'étend enſuite dans l'Afrique &
» en Eſpagne, a dû éprouver l'ac-
» tion des exploſions du foyer.
» L'ébranlement ſe ſera fait ſentir
» en conſéquence, par une voie
» de communication, dans les ra-
» mifications de la chaîne qui ſort
» de l'eau vis-à-vis les Canaries,
» & qui va gagner le Mont-Atlas.
» Comme cette chaîne aura été
» diſpoſée d'une manière plus fa-
» vorable à la direction des ſe-
» couſſes & des commotions, les
» Villes ſituées vers l'extrémité des
» branches collatérales adoſſées au

» Mont-Atlas, auront éprouvé les
» désastres les plus affreux. Or telle
» est la situation des Villes de Fez,
» de Méquinez, de Maroc, de Sa-
» lé, de Sainte-Croix, de Tétuan,
» de Tanger, &c. La commotion se
» sera transmise ensuite au-delà du
» Détroit, & aura causé des désas-
» tres très-grands sur les parties
» isolées des Côtes, comme dans
» le Royaume de Grenade, dans
» l'Andalousie, dans les Royau-
» mes des Algarves, de Portugal,
» & même dans la Castille; car
» la chaîne traverse ce Royaume,
» & y jette quelques branches. Le
» tremblement n'a pas dû se porter
» dans les Provinces méridionales,
» parce qu'elles ne sont pas parse-
» mées de montagnes, &c.

L'Auteur continue de réaliser ses conjectures, en suivant tous les détails énoncés dans les Gazettes. Il trouve la raison, & des grands ébranlemens, & des simples secouf-

ſes, & de ce qu'on a éprouvé en Europe, & de ce qui a été obſervé en Amérique. Il remonte enſuite aux ſiècles paſſés, &, dans les détails où ſont entrés les Hiſtoriens, par rapport aux tremblemens de terre, il remarque des circonſtances qui viennent à l'appui de ſon hypothèſe. C'eſt ce que la ſuite de cette brochure développe, en formant une ſorte de chaîne hiſtorique des principaux tremblemens de terre, qui ſe ſont communiqués & propagés au loin.

Quelques Phyſiciens ont voulu lier ces phénomènes à leurs hypothèſes particuliéres. M. Deſmarêts montre, en peu de mots, le vice de ces ſyſtêmes; il leur oppoſe la facilité de ſon explication, toute Géographique, toute Phyſique, toute analogue aux faits; il eſpère qu'elle ſera vérifiée de plus en plus par l'examen qu'on fera des Cataſtrophes

connues jusqu'ici ; car périsse plutôt toute la science des Physiciens que d'en désirer de semblables, pour acquérir plus de lumières. On a éprouvé assez de malheurs, tâchons de les faire servir à notre instruction, plus encore dans le genre moral, que dans le genre physique ou œconomique ; quoiqu'après tout, il seroit possible de tirer du systême de M. Desmarêts des conséquences propres au choix des terreins & des habitations : par exemple, il console ses compatriotes (les Parisiens) en leur disant que *le foyer étoit éloigné* d'eux, & que par cette raison, *la nature étoit tranquille dans le beau pays que nous habitons.* » Heureux ! *ajoûte-t-il*, si » nous sçavons profiter de cette » tranquillité à laquelle son état » de repos nous invite ; & si les » causes morales ne produisent plus » de ces agitations presque aussi » funestes

» funestes que les désastres des cau-
» ses Physiques .... Le Physicien
» ne voit (dans les tremblemens
» de terre) que du bitume, du
» soufre, des minéraux, des py-
» rites, qui fermentent & qui s'en-
» flamment : mais un Philosophe
» voit de vastes continens dans la
» désolation ou dans les allarmes.
» Sous ce point de vuë, quelles
» ressources n'a donc pas, *s'écrie-*
» *t-il*, le suprême Moteur de
» toutes choses, pour faire redou-
» ter son courroux à ceux qui ont
» tout lieu de le craindre, & pour
» réveiller, par des avis salutai-
» res, ceux qui seroient tentés de
» l'oublier !

ARTICLE LV.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE des Sciences (année M.DCC. LI.) *avec les Mémoires de Mathématique &*

de Physique pour la mêm
née, tirés des Registres de
Académie. In-4°. pages
pour l'Histoire, & 536 po
Mémoires. A Paris, de l'I
merie Royale. M. DCC.
Suite de l'Article XXXII
mois d'Avril, I. vol. 175

NOus reprenons ce Volun
l'Académie à la page 9
Mémoires; & nous y trouvo
morceau important *sur l'or*
sation des os, par M. de La
On sçait, par les observatio
M. Duhamel, comment les
forment & croissent dans t
leurs dimensions; mais on
pas encore suffisamment in
de leur structure & de leur
nisation lorsqu'ils sont form
c'est le sujet qu'embrasse M
Lasône, & qu'il prétend d
lopper dans plusieurs Mém
consécutifs. Ici il expose l'c

nisation des os en général : matière qui remplit, dans ce Volume, vingt pages *in*-4°. Nous ne pourrions entreprendre de l'abréger sans lui conserver au moins la moitié de cette étenduë ; & c'est ce qui ne peut compatir avec les bornes de nos Mémoires. Disons donc simplement l'essentiel.

On distingue dans les os, surtout dans les plus grands, trois espèces de substance, ou plutôt trois modifications d'une substance primordialement homogène, qui n'est autre qu'un cartilage. La premiére de ces substances ou modifications est compacte ou solide ; elle se trouve à la circonférence ou à l'extèrieur des os : la seconde est ce qu'on appelle la partie réticulaire, laquelle est faite en forme de réseau irrégulier & se voit vers le centre, & à la partie moyenne des grands os : la troisiéme est la partie spon-

gieuse, appellée aussi cellulaire, qui occupe les extrémités de ces os. On convient assez que la substance compacte est faite de lames osseuses, appliquées les unes sur les autres; que la partie réticulaire & la partie spongieuse sont composées de semblables lames, mais disjointes, & liées seulement entre elles par des filets intermèdiaires. Il reste à expliquer quelle est la structure des lames osseuses; quelle espèce d'organisation rèsulte de ces lames dans la substance compacte; en quoi diffèrent la partie réticulaire & la partie spongieuse. M. de Lasône s'attache à ces trois objets.

Et d'abord il s'éloigne du sentiment de Malpighi & de plusieurs autres Anatomistes célèbres qui ont regardé les lames osseuses, comme des réseaux pleins d'intervalles ou d'*aréoles* : intervalles qui, dans cette opinion, seroient remplis d'un suc osseux, destiné à lier tous

les filets & à perfectionner l'organisation de chaque lame osseuse. Notre Académicien ne reconnoît ni ces intervalles, ni ce suc osseux dans les sujets adultes dont il est uniquement ici question; & il conclut, d'après plusieurs observations très-réfléchies, que toute lame osseuse est un assemblage de fibres ou de filets endurcis, qui s'étendent plus ou moins directement, & qui sont immédiatement adhérents par leur contact rèciproque.

Imaginez ensuite que des lames osseuses, construites de la façon qu'on vient de dire, se trouvent rassemblées & couchées les unes sur les autres, vous aurez ce que les Anatomistes appellent la substance compacte des os. Mais quel est le lien de ces lames entre elles? C'est ici que reviennent les divers systêmes : M. de Lasône n'en adopte aucun ; il ne s'attache qu'aux expériences ; elles lui ont appris

que ces lames se lient entr'e
par des fibres & des plaques
latérales & intermédiaires ; qu
mêmes lames , étant appliq
immédiatement les unes su
autres , forment , par leur ag
gation générale , un tissu assez s
blable à celui de chaque lam
particulier ; qu'enfin la subst
compacte des os est entiérem
fibreuse dans toutes ses pa
Nous regrettons bien de ne
voir donner le détail des fait
prouvent ces vérités.

Il seroit aussi à propos de
analyser , d'après l'Auteur , la
tie réticulaire des os & leur p
cellulaire ou spongieuse. L'u
l'autre se forment par l'expa
du cartilage ; mais le tissu ré
laire est plus irrégulier , parce
l'ossification s'y fait plus le
ment. Des filets osseux na
d'abord dans le cartilage : les
ties de celui-ci croissant &

fiant, ſans ceſſer de tenir à ces filets, il ſe fait une ſorte de tiraillement, qui dérange, plie, ride ces filets, & tout le tiſſu devient réticulaire, dans la direction du centre vers la circonférence, ſans toutefois parvenir à la circonférence même de l'os. Le tiſſu cellulaire, formé auſſi par l'expanſion du cartilage, eſt plus régulier, parce que les lames qui le compoſent ſe ſont oſſifiées preſque dans le même temps, enſorte qu'il n'y a pas entre elles beaucoup de dérangement, & qu'elles conſervent aſſez leur ſituation primitive. Ce tiſſu eſt cellulaire & ſpongieux, parce que les parties, qui le compoſent, ne ſont ni auſſi liées, ni auſſi adhérentes que celles de la ſubſtance compacte; en quoi ce tiſſu ſpongieux reſſemble au tiſſu réticulaire; mais celui ci n'occupe point les extrémités, & ſes filets d'ailleurs ſont bien plus dérangés

que ceux du tiſſu ſpongieux. Il faudroit peut-être expliquer tout cela moins méchaniquement : cependant tout ſera bien dit, ſi nous nous faiſons entendre, & après tout, on a le Mémoire de l'Auteur qui développe mieux que nous ne pouvons faire.

Il faut y voir auſſi ce qui concerne la moëlle des os : ce n'eſt pas la moindre partie de l'Ouvrage. M. de Laſône croit que le fluide médullaire arroſe la ſubſtance des os, 1° par les rameaux imperceptibles des vaiſſeaux ſanguins dont la ſubſtance la plus compacte des os eſt criblée, 2° par les pores de la membrane médullaire, & par ceux de la ſubſtance même des os. Sur quoi il faut entendre que la membrane, qui compoſe les ſacs médullaires, laiſſera échapper, par ſes pores, le fluide de la moëlle, & que ce fluide pénétrera enſuite dans les os par les pores de cette

ſubſtance. La force de cette opinion vient en grande partie du peu de probabilité des autres ſentimens que l'Académicien réfute : liſez tout cela, & concevez que nous avons dû nous intéreſſer à une matière ſi curieuſe.

L'Art de mettre la ſoie en œuvre eſt ſi important, qu'on ne peut trop réfléchir ſur les moyens de le perfectionner. M. de Vaucanſon examinant de près la manière dont on fait les premiers apprêts de cette précieuſe matière, y a découvert beaucoup de défauts, ſur-tout dans ce qu'on appelle l'*Organſin :* ce terme ne ſignifie rien autre choſe que de la ſoie *qui, après avoir été tirée des cocons, a reçu deux apprêts différents ; le premier conſiſtant à tordre ſur le moulin chaque brin de ſoie en particulier ; & le ſecond à joindre pluſieurs de ces brins ſéparément tordus, & à les retordre enſemble, pour former*

une espèce de petite corde de soie cablée. Les moulins, dont on se sert pour organsiner la soie, ont des vices essentiels qu'explique M. de Vaucanson : aucun d'eux ne peut donner un tord égal, ni par conséquent un bon apprêt aux soies qu'on y travaille. C'est ce qui a engagé le célèbre Académicien dont nous parlons, à imaginer une autre construction de moulins, qu'il n'expose pas dans son Mémoire, mais dont il rapporte les effets. C'est ce qu'il faut suivre pied à pied dans le Volume de l'Académie.

On trouve par-tout l'éloge des Granits d'Egypte. Les Auteurs vantent sans cesse les Colonnes & les Obelisques dont ces pierres ont fourni la matière. Aucun autre pays, selon ces Ecrivains, n'a été & ne sera jamais comparable, en ce point, aux plaines de la Thébaïde, & aux campagnes de Mem-

phis. Tant de récits pleins de détails merveilleux, sur les ouvrages où le Granit étoit employé, ont nourri de tout temps la curiosité des Lecteurs, & découragé en quelque sorte les Naturalistes. Comme on s'étoit persuadé qu'il n'y avoit que l'Egypte qui pût produire de beau Granit, on ne cherchoit point cette pierre dans les Provinces de l'Europe ; ou, s'il arrivoit qu'elle se manifestât d'elle-même, on la méprisoit, on n'entreprenoit pas de la mettre en honneur par des travaux dignes d'elle. M. Guettard est, pour ainsi dire, le premier qui s'élève au dessus des idées communes. En observant, d'après l'Histoire & les Voyageurs, la qualité du sol de l'Egypte & les fossiles qu'on y trouve ; en examinant après cela nos terreins d'Europe, celui de notre France en particulier, & les productions qui leur sont propres, il

a trouvé de grandes analogies ; & il en a osé conclure, que les Granits de France pourroient bien n'être pas inférieurs à ceux d'Egypte. Ses recherches ont confirmé la conjecture ; il s'est assuré que plusieurs de nos Provinces sont très-riches en Granit ; que, sans le sçavoir, on bâtit, de cette pierre, des maisons, des ponts, des aqueducs ; qu'on s'en sert pour établir & pour réparer les chemins ; que la matière des Obélisques, & des autres monumens de luxe, est prodiguée tous les jours à des ouvrages très-ignobles. Il a sçû apprécier les divers degrés de beauté dans ces Granits de France. Ceux de S. Sever, près de Vire en Normandie, paroissent obtenir la préférence dans son esprit ; mais il estime aussi ceux d'Alençon, de Nantes, de S. Lô, de Limoges, de Rennes, de la Rochelle, &c. Tous ces détails sont à lire, sans oublier la

conclusion de l'Auteur, qui nous feroit presque espérer des Obélisques & des Colonnes capables de nous mettre au pair avec les Egyptiens.» Tout concourt, *dit M. Guet-*
» *tard*, à faire valoir les Granits
» de France ; leur dureté, leur
» poli, & une propriété dont je
» n'ai pas encore fait mention,
» mais dont il faut que je parle en
» finissant ce Memoire ; je veux
» dire la longueur que quelques
» morceaux peuvent avoir. Ceux
» que les carrières d'Egypte ont
» quelquefois fournis, en avoient
» une si prodigieusement grande,
» qu'elle a souvent enlevé l'admi-
» ration de ceux qui les voyoient. Il
» semble même que les Voyageurs
» aient oublié les autres beautés
» des ouvrages qui en avoient été
» faits, pour ne nous parler que
» de leur hauteur : ils ont porté
» l'exactitude jusqu'à la mesurer
» en pouces & en lignes ; ils n'ont

» pas même oublié de calculer la
» solidité de ces masses énormes.
» Je ne sçais pas encore si l'on pour-
» roit tirer de tels blocs des car-
» rières de la France : mais ce que
» j'ai vû donneroit lieu de penser
» que si jamais on travailloit ces
» pierres, comme on a fait en
» Egypte ; dans le grand nombre
» de carrières que l'on seroit obligé
» d'ouvrir, il s'en présenteroit quel-
» ques-unes dont les baans se-
» roient assez vastes pour en pro-
» curer de semblables. Cette pro-
» priété des Granits de France, &
» toutes les autres dont j'ai parlé,
» feront-elles oublier le préjugé
» où l'on est sur les premiers, &
» engageront-elles à employer les
» nôtres ? Je n'ose l'espérer. Un
» préjugé que des temps reculés
» ont vû naître, n'est pas facile à
» détruire ; mais quelle que soit la
» destinée des Granits de France,
» je continuerai toujours à faire

ensorte d'en découvrir de nouveaux qui puissent encore, s'il est possible, mériter davantage notre attention. «

Dans un autre Memoire, le même Académicien nous instruit sur quelques corps fossiles peu connus : ce sont ceux qu'on appelle communément *champignons marins*, *figues* ou *poires pétrifiées*. Une infinité de personnes voyant que ces fossiles ont, à-peu-près, la figure des fruits qui se cueillent aux arbres, se sont imaginé que c'étoient ces fruits mêmes qui avoient acquis, en terre, la qualité de fossiles : erreur néanmoins qui ne peut entrer dans l'esprit d'aucun Physicien attentif. Il faut dire que ce sont des corps marins qui ont pris cette figure : mais à quel régne faut-il rapporter ces corps ? Selon les uns, il sont du régne végétal ; M. Guettard n'est pas de ce sentiment ; il les met dans

le régne animal, & dans la claſſe des Madrepores. Il ne reſteroit plus qu'à déterminer l'eſpèce particuliére de Madrepores, à laquelle on doit fixer ces foſſiles; mais l'Auteur n'a pû décider encore cette queſtion: il ſe propoſe de la traiter avec ſoin, quand ſes recherches l'auront mis en état de ne pas s'en tenir aux ſimples conjectures. Il y a, dans ce Mémoire, trois choſes remarquables. 1° Une belle expoſition des travaux qu'on a entrepris en France, pour perfectionner la partie de l'Hiſtoire naturelle qui concerne les foſſiles. 2° La Critique de quiconque donneroit aujourd'hui ſes recherches, comme étant les premiéres qu'on eût faites, à cet égard, dans notre patrie. 3° Un examen très-ſuivi de la configuration, de la contexture *des champignons marins*, *des figues* ou *poires pétrifiées* avec des planches qui repréſentent tous ces foſſiles,

& chacun d'eux en particulier.

M. Guettard donne encore, dans ce Volume, un *Mémoire sur les Glandes des Plantes* ; & c'est le neuvième qu'on a, de cet Auteur, touchant cette matière : nous l'analyserions volontiers, s'il ne nous restoit pas d'autres objets, sur lesquels il faut aussi jetter un coup d'œil avant que de terminer cet Extrait.

L'Académie a donné un témoignage sensible de sa complaisance en admettant le récit de quelques faits prétendus qu'on lui a déférés, & qui regardoient le Baromètre. On mandoit à cette sçavante Compagnie, 1° qu'un Baromètre simple conservoit ses variations ordinaires, quoiqu'on eût interrompu toute communication de l'air extérieur avec le mercure. 2° Que, quand on termine la boule, ou le petit tuyau d'un Baromètre, en tuyau capillaire ; si l'on laisse tom-

ber une goutte d'huile ſur l'orifice de ce tuyau, dès-lors le Baromètre eſt ſouſtrait à l'action de l'air qu'il éprouvoit auparavant, & qu'il devient Thermomètre. 3° Que, dans un Baromètre ſcellé par-en-bas & placé dans le vuide, on a vû la colonne de mercure s'élever au-deſſus de ſa hauteur ordinaire. 4° Qu'une colonne de mercure, de 28 pouces 5 lignes, obéit aux différentes preſſions de l'air extérieur, dans un tube cylindrique, ſans courbure, ſans réſervoir, ſcellé par en-haut, & vuide d'air, comme les Baromètres ordinaires. Or voici le réſultat de l'examen ſérieux que M. l'Abbé Nollet a fait de ces prétendus phénomènes. Le premier, le troiſième & le quatrième ont été trouvés tout autres que ne diſoit le Mémoire conſultant. Un Baromètre, qui n'a aucune communication avec l'air extérieur, ne ſuit plus ſes variations ordinaires.

Un Baromètre, ſcellé par-en-bas & mis dans le vuide, ne dit rien à l'œil du Spectateur. Un tuyau cylindrique, vertical, ſans courbure & ſans réſervoir, contenant 28 pouces 5 lignes de mercure, ne ſe met point en proportion avec les variations de l'Atmoſphère. M. l'Abbé Nollet a juſtifié ces trois propoſitions négatives par des expériences faites & réïterées avec ſa préciſion ordinaire. Quant au ſecond fait, on en a la raiſon toute ſimple dans l'adhèrence de la goutte d'huile aux parois du tuyau capillaire : adhèrence dont l'effet a pû être, pendant le temps de l'expérience, de s'oppoſer à l'action ou preſſion de l'air extérieur : on ſent que, plus le tuyau eſt étroit, plus cette adhèrence doit être forte ; & qu'on pourroit porter à un tel degré de petiteſſe le diamètre de ce tuyau, que l'air extérieur n'agiroit plus ſur le mercure renfermé dans le Baro-

mètre. Ce Mémoire de M. l'Abbé Nollet est écrit avec beaucoup de clarté, & répand de nouveaux jours sur les expériences qui se rapportent aux phénomènes de l'air.

Il y a plus de deux mille ans qu'on parle de l'*Hippomanès*, sans sçavoir trop ce qu'il faut en dire. Parmi les Anciens, les uns l'ont regardé comme une plante : la Pharmaceutrie de Théocrite en est la preuve. D'autres, en très-grand nombre, avant & après Pline, ont cru que c'étoit une excroissance de chair qui se trouvoit sur la tête du poulain naissant ; & tous presque unanimement se sont laissé persuader que l'Hippomanès étoit un filtre très-efficace.

M. D'Aubenton est peut-être le premier Naturaliste qui ait entrepris de combattre les préjugés vulgaires. Il donne ici un *Mémoire* fort curieux *sur l'Hippomanès* : il raconte ce que des expériences

réitérées lui en ont appris ; & la conséquence de toutes ses observations est que l'Hippomanès ne se trouve point & ne peut pas même se trouver adhérent à la tête du poulain ; que bien-loin d'avoir les qualités d'un corps organisé, ce n'est qu'un suc épaissi, un sédiment de la liqueur contenue dans les enveloppes du poulain ; qu'il doit prendre & qu'il prend en effet différentes figures, selon les différents endroits où il s'est formé, & selon les divers mouvemens du fœtus & de la jument, &c. En un mot, on ne trouve rien ici qui ressemble à ce qu'on avoit publié jusqu'ici de l'Hippomanès, & l'on y voit des choses dont aucune n'avoit été ni connue, ni même soupçonnée. C'est donc une découverte faite dans l'œconomie animale, & la destruction pleine & entiére d'un vieux préjugé dont

les Ecrivains même de l'antiquité n'étoient pas exemts.

Dans l'Amérique Méridionale & ſur-tout au Para, Ville Portugaiſe, peu éloignée de l'embouchure du Maragnon, on fait divers ouvrages d'une réſine nommée, à Quito, *Caoutchouc.* Cette réſine, avec l'arbre qui la produit & la découverte qu'on en a faite depuis peu dans l'Iſle de Cayenne, eſt le ſujet d'un Mémoire que donne ici M. de la Condamine. Quoique, dans ſes voyages, il eût remarqué quelques-unes des propriétés du *Caoutchouc*, il n'avoit pû néanmoins s'inſtruire à fond de ce qui concerne cette réſine, & de tous les uſages auxquels on l'applique; mais, depuis ſon retour, il a reçu un Mémoire fort détaillé de M. Freſneau, Chevalier de S. Louis & ci-devant Ingénieur à Cayenne; Mémoire où l'hiſtoire du *Caoutchouc* eſt tellement expliquée, qu'il

très-peu de choſes à déſirer
ette matière. Le *Caoutchouc*
ule, par la ſeule inciſion, d'un
: aſſez beau, nommé *Hhévé*
es habitans de la Province des
raudes, & *arbre ſeringue* par
'ortugais du Para. On voit,
une planche gravée, la figure
:t arbre, celle de ſes feuilles,
n fruit, & de la manière d'en
la réſine. Cette liqueur, au
ıent de l'inciſion, eſt blanche
me du lait, mais elle ſe durcit
noircit à l'air : on en fait des
beaux qui brûlent très-bien
méche; des bottes d'une ſeule
e qui ne prennent jamais l'eau;
vaſes en forme de bouteille;
bales élaſtiques, des ſeringues;
;'en ſert pour enduire des toi-
des outres, des habits de plon-
:, &c. La ſingularité de cette
ıe eſt qu'elle ne ſe diſſout point
s l'eſprit de vin; qu'elle s'étend
ıme du cuir; qu'elle eſt d'une

très-grande élasticité, &c. 1
lire, en plein, le Mémoire de
la Condamine & celui de M.
neau, l'un & l'autre renferm
un même Article. M. Fresn
découvert l'arbre du *Caout*
dans l'Isle de Cayenne, o
croyoit ci-devant qu'il ne se
voit pas ; & les circonstanc
cette découverte sont aussi
tées en détail : on ne perdr
de cette agréable & instr
relation.

En terminant cet Article d
Mémoires, nous ne pouvons
diquer la *Relation du voyage*
par ordre du Roi, au Cap de B
Espérance, par M. l'Abbé
Caille, avec les *Observation*
tronomiques, Géographiqu
Physiques de cet excellent
démicien. Son dessein prin
en faisant le voyage du Cap,
de former un Catalogue exa
étoiles australes : objet de la

g

ınde importance pour avancer les
ɔgrès de l'Astronomie. M. l'Abbé
la Caille devoit aussi détermi-
r avec précision les parallaxes des
anètes, la longitude du Cap, la
ngueur du pendule à secondes,
variation de l'aiguille aiman-
e, &c. Tous ces divers points de
ıë, dont chacun auroit pû fixer
ttention d'un Astronome ordi-
ıire, n'ont pas encore suffi pour
mplir le temps du célèbre Au-
ur dont nous indiquons la Rela-
ɔn. Son embarquement sur un
aisseau de la Compagnie des In-
es, est daté du 21. Novembre
750; son retour du 4. Juin 1754.
t dans cet espace de moins de
uatre années, il a rassemblé des
chesses immenses dont il com-
ıence à donner l'idée dans ce Vo-
ıme de l'Académie. Ce qu'il y a
e capital dans ce trésor, c'est un
Catalogue de 9800 Etoiles, com-
rises entre le pole austral & le

tropique du Capricorne. On
suite la longitude du Cap q
trouve de 16 degrés 10 min. ; l
gueur du pendule, qui est mo
d'une demi-ligne qu'à Paris,
On a de plus la mesure d'un
du Méridien terrestre, leque
trouvé de 57037 toises, par l
tude (australe) de 33 degrés 18
ce n'est là qu'un travail acce
au principal dessein de l'Obs
teur ; mais ce travail très-in
tant & très-difficile dans un
tel que celui qui est voisin du
suffiroit seul pour faire conn
la sagacité, la précision & la
tance de notre Académicien
fait outre cela une excursi
l'Isle de France & à l'Isle Bou
dans la premiére, il a observ
bliquité de l'Ecliptique, qui
trouvée de 23 degrés 28 min.
un peu plus petite qu'au Cap.

ſervations précédemment faites, prouve évidemment que l'obliquité de l'Ecliptique ſouffre une diminution conſtante.

Nous ne diſons rien de la manière toute avantageuſe dont M. l'Abbé de la Caille fut accueilli au Cap & dans nos Iſles; des meſures qu'il prit pour obſerver ſûrement dans ce premier poſte, malgré un mauvais vent de Sud-Eſt qui y regne une partie de l'année, & qui contredit toutes les bonnes intentions d'un Aſtronome; des difficultés qu'il ſurmonta pour aller meſurer, dans les terres, le degré du Méridien; des obſervations intermédiaires & preſque ſans nombre qu'il ne ceſſa de faire ſur tous les objets Aſtronomiques, Géographiques, Météréologiques qui ſe trouvoient ſur ſa route; du ſervice qu'il rend au Public en avertiſſant que la Relation du Pruſſien Kolbe ſur ce qui concerne le Cap

de Bonne-Espérance, est pleine de faussetés presque dans toutes ses parties, &c. Tous ces détails sont très-dignes de l'attention du Lecteur, & achevent de mettre au premier degré d'estime & de considération les travaux, le zéle & les talens de M. l'Abbé de la Caille.

Il ne reste, dans ce Volume de l'Académie, que les Observations Astronomiques, Météréologiques, Botaniques, avec l'Histoire des maladies épidémiques de 1751, dont nous n'ayions rien dit : ces matières n'étant pas susceptibles d'Extrait, nous renvoyons entiérement aux Mémoires.

ARTICLE LVI.

OUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

HISTOIRE abregée du Régne de Constance, Empereur d'Orient & d'Occident. In-12. pages 161, &c. Ceci n'est véritablement qu'un abregé: prenez le quatrième Tome de l'Histoire des Empereurs de M. de Tillemont, à l'Article qui concerne Constance; retranchez-en les détails; resserrez les faits; donnez à tout une suite, vous aurez à-peu-près le Livre que nous annonçons. Il n'est pas mal écrit, & il peut servir à l'instruc-

tion de ceux qui ne lisent l'Histoire ni dans ses sources, ni dans les Ouvrages sçavans qui en sont immédiatement sortis. *Cette nouveauté se trouve chez Prault le jeune, Quai des Augustins.*

Tilliard, même Quai, à S. Benoît, a fait venir plusieurs Livres considèrables d'Italie, entr'autres des Exemplaires de l'Ouvrage intitulé *Castruccii Bonamici Commentariorum de bello Italico* (in-4°.) *Ejusdem de rebus ad Velitras gestis* (in-4°.) *1751*. C'est l'Histoire de la derniére guerre, écrite supérieurement en Latin : nous en avons parlé très-au-long dans nos Mémoires d'Avril, Juillet & Août, 1753. On trouve aussi le même Livre chez Briasson, rue S. Jacques.

Supplément aux Loix civiles dans leur ordre naturel. Par

M. Louis-François de Jouy, Avocat au Parlement, *in-fol.* pag. 107. *Chez Knapen & Saugrain, Grand-Salle du Palais, &c.*

L'excellent Livre de Domat sur les Loix Civiles procède ainsi: D'abord l'Auteur explique, dans une Préface assez courte, le dessein de son Ouvrage, qui est de mettre les Loix Civiles dans leur ordre naturel, & de remédier par-là au défaut de méthode qu'on remarque dans les Livres du Droit Romain.

Après cette Préface, Domat donne un *Traité des Loix:* morceau *qu'on a jugé aussi nécessaire pour bien entendre les Loix Civiles, que l'est, pour apprendre la Géographie, une connoissance générale du systême entier du monde.* C'est, dans ce Traité, qu'on trouve les premiers principes des Loix; le plan de toute Société; les diverses sortes d'engagemens; la distinction

des deux Puissances, spirituelle
temporelle ; la nature & le vér
ble esprit des Loix, &c.

A la suite de ce Traité, qui
un chef-d'œuvre en son genre,
trouve un *Livre préliminaire*
visé en trois titres, dont le pren
contient les régles générales
regardent la nature, l'usage &
terprétation des Loix ; le sec
embrasse les diverses manières c
les Loix Civiles considèrent &
tinguent les personnes ; le t
sième comprend les dispositions
Loix à l'égard des choses qui
à l'usage des hommes.

On entre enfin dans l'Ouv
même qui est divisé en deux I
ties : la premiére traite des *e*
gemens ; la seconde des *successi*
la premiére contient quatre Li
en deux Volumes ; la seconde
Livres en un Volume *in*-4°.

Or c'est sur chacune de ces
ties qu'on nous donne le *Sup*

ment qui s'annonce ici; & il semble qu'on auroit dû nous expliquer tout cela, dans un Avertissement de quelques lignes, à la tête de ce Volume. L'Auteur, M. de Jouy, a supposé que tout le monde auroit, comme lui, le plan des *Loix Civiles* présent à l'esprit: c'est un peu trop compter sur toutes les personnes qui composent le public. Mais, quoi qu'il en soit, ce Jurisconsulte, considérant les omissions qu'on pouvoit reprocher au Livre des *Loix Civiles*, supplée à ce défaut, en ajoûtant les Articles omis, & en les plaçant aux Chapitres & Sections où Domat auroit dû en parler: & de plus, pour faciliter aux Acquéreurs le moyen de joindre ces additions à l'Ouvrage principal, M. de Jouy publie ce Supplément dans le format *in-fol.* parce qu'il y a dix ou onze ans que M. d'Héricourt fit une Edition *in-fol.* des *Loix Civiles*; il semble

que les Libraires pourroient a
donner le même *Supplément* in
en faveur de ceux qui ont les *L*
Civiles dans ce format.

Quant au fond même de l'Ou
ge ; imaginez qu'on y suit exa
ment la méthode de Domat ; qu
y réduit les matières à des po
de Droit définis par les Loix
maines, & que, sous chaque d
sion en notre Langue, on plac
Texte même de la Loi, avec l'i
cation du Livre d'où il est tiré

Il semble que M. de Jouy a
gardé comme nécessaires, ou
moins comme utiles, certains
ticles des Loix Romaines, d
peut-être, Domat avoit cru
devoir pas grossir son Livre :
exemple, dans la Section qui t
de la résolution des convent
qui n'étoient pas nulles ...

Inſtitutes de Juſtinien : *le moyen le plus naturel de réſoudre* (Juſtinien dit faire ceſſer, *tollitur*) *une convention, eſt de payer la choſe promiſe.* Or nous croirions aſſez, ſauf meilleur avis, que Domat auroit négligé de tranſcrire cette diſpoſition, ou parce qu'elle eſt d'une évidence qui exclut toute eſpèce de doute, ou même parce que l'objet de cet Auteur n'étoit pas d'expliquer comment une obligation ceſſe, (*tollitur*) mais comment elle eſt réſolue (*reſolvitur* :) deux choſes entre leſquelles il ſemble qu'on apperçoit quelque différence.

Du reſte, nous applaudiſſons fort à l'Auteur de ce Supplément. En liſant ſon Ouvrage, on voit que l'étude des Loix Romaines lui eſt très-familiére, & qu'il en ſçait faire une juſte application.

Analyſe des Eaux de Forges. *Brochure* in-12. *de* 33 *pages.* Par

M. Pierre-Antoine Marteau, Docteur en Médecine, & Médecin de la Ville & de l'Hôpital d'Aumale. Cet Auteur commença, il y a quatre ans, l'Analyse des Eaux de Forges, & il a répèté, d'année en année, ses observations sur le lieu même: elles lui ont toujours donné les mêmes produits; & il a trouvé que les Eaux de Forges ne contiennent aucune espèce d'*Acide nud*, qu'il y entre du *Vitriol martial*, plus dans la *Cardinale* que dans la *Royale*, & plus dans la *Royale* que dans la *Reinette* *; qu'il s'y rencontre une *terre absorbante*, plus dans la Cardinale & moins dans la Royale que dans les deux autres; que ces eaux sont pleines de par-

* Ce sont les noms des trois Fontaines de Forges; parce qu'en 1631, le Card. de Richelieu, le Roi Louis XIII. & la Reine Anne d'Autriche userent de ces Eaux.

ticules d'*air* qui s'évaporent dès qu'on les transporte, qui sifflent quand on débouche les bouteilles &c. qu'on y découvre aussi très-aisément des particules de *fer* qui conservent leur forme métallique : la Cardinale en contient moins que la Royale, & celle-ci moins que la Reinette, &c. L'Auteur raisonne, en bon Chimiste, sur toutes les expériences qu'il a répétées : c'est l'éloge que lui donnent les Docteurs de la Faculté de Paris en approuvant son Ouvrage, qui se trouve ici *rue S. Jacques, chez Cavelier, au Lys d'or.*

On a traduit de l'Anglois de Robert Douglas, Docteur en Médecine, un *Essai sur la génération de la chaleur dans les Animaux.* Volume *in*-12. de 160 pages.

Après des définitions & des observations préliminaires, toutes relatives au sujet, l'Auteur établit

que *la chaleur animale est engendrée par la friction des globules du sang dans les extrémités capillaires, ou les dernières ramifications des vaisseaux sanguins* : cela se prouve, 1° par l'exclusion de trois autres sentimens, dont le premier met la cause de la chaleur animale dans le froissement mutuel des fluides & des solides ; le second, dans un mouvement intestin du sang ; le troisième dans l'attrition mutuelle des parties solides les unes contre les autres : on montre ici que ces trois opinions ne sont pas recevables. 2° Par la facilité avec laquelle on peut résoudre tous les phénomènes moyennant la cause assignée, qui est la friction des globules du sang dans les extrémités capillaires des vaisseaux. On conçoit que l'Auteur s'applique à vérifier son sentiment par l'application & l'explication des divers phénomènes ; mais, quoiqu'il

entre, dans toute cette Physique, une assez bonne manière de raisonner avec des observations qui dénotent la capacité de l'Auteur; nous croyons qu'il manque un degré de clarté à tout l'Ouvrage: il est sombre, abstrait, & l'on y trouve de trop longues parenthèses, avec des notes au bas des pages qui sont trop étendues. Le Traducteur auroit dû remanier tout ce sujet, le rendre plus facile, plus agréable, plus utile par conséquent à des Lecteurs François. *On le trouve chez Prault père, Quai de Gesvres au Paradis.*

Debure l'aîné Libraire, Quai des Augustins, vient d'acquérir le fond de la *Cité mystique de Dieu, &c. ou la vie de la sainte Vierge Marie Mère de Dieu, manifestée, dans ces derniers siècles, par la même sainte Vierge, à la sœur Marie de* JESUS, *Abbesse du*

Mai, 1756.

Monastère de l'immaculée Conception de la Ville d'Agreda, &c. Traduite de l'Espagnol en François, par le P. Thomas Croset, Recollet. A Bruxelles. Trois Volumes *in*-4°. en 1715, & huit Volumes *in*-8°. en 1717. Il faudroit lire l'Avis au Public que Debure publie en annonçant ce Livre : il contient l'histoire abrégée de l'Ouvrage quelquefois attaqué, souvent défendu, plus souvent encore exalté & préconisé, sur-tout en Espagne & en Italie. On nous avertit ici que la Sorbonne l'ayant censuré, en 1695, d'après la traduction Françoise, il a été corrigé depuis, par le Traducteur même. Au reste le *prix des trois Volumes* in-4°. *reliés est de 18 livres, & celui des huit Volumes* in-8°. *aussi reliés est de 15 livres.*

On trouve chez la Veuve Lottin & Butard, rue S. Jacques, des

Lettres d'une Demoiselle à un Professeur de Rhétorique sur la Langue Françoise. Brochure de 80 pages. Ces Lettres au nombre de XVII. blâment notre Orthographe, nos constructions, nos termes à double sens, bref presque toute notre Langue. Vient après cela un plan de réforme, qui n'est probablement qu'un jeu, vû le peu d'apparence du succès. Le Lecteur en jugera, s'il estime la chose digne de son attention. Qu'il nous soit permis de dire qu'à l'égard de notre Langue, de son Orthographe sur-tout, il faut se défier d'une sorte d'inquiétude qui porte les érudits même à des innovations. Jouissons de ce langage tant écrit que parlé; il a produit des miracles depuis un siècle : trop avare est celui à qui le fond de tant de richesses ne suffit pas. On veut applanir toutes les difficultés à l'Etranger, & aux gens sans étude.

mais que l'Etranger vienne
nous, il s'instruira ; que les
sans étude péchent contre la
gue, nous ne nous en fâch
pas : ce sont les bras de la Rép
que ; leur fonction est d'agir,
de parler ; & il n'est nulleme
bien public de communiqu
science & le beau langage à
le monde. Au reste, quoique
n'estimions pas ces XVII L
fort utiles, nous ne refuson
à l'Auteur, quel qu'il soit, le
rite d'imaginer heureuseme
de critiquer à propos.

*Eclaircissemens essentiels
parvenir à préserver les den
la carie, & à les conserver ju
l'extrême vieillesse. Par M*

. *Jacques*, *&c.* L'Auteur, déja
onnu par un autre Ouvrage dont
ous avons parlé au mois de Juin
754, achève de donner des avis
our la conservation des dents. Il
agit sur-tout de prévenir la carie,
ice clandestin dont on se défie
eu, & qui fait des ravages terribles.
e remède est d'empêcher que les
ents ne soient trop serrées & mal
angées: mais pour se le procurer
e remède, il faut recourir aux at-
entions & à l'industrie d'un habile
)entiste. M. Lecluse explique les
vantages de cette précaution; &
l est à présumer que ses observa-
ions sont utiles, puisque l'Acadé-
nie Royale de Chirurgie a approu-
é son Ouvrage.

Explication de l'Alphabet de
Cadmus. Volume in-4°. Cadmus
toit un Phénicien qui vivoit plus
le 1500 ans avant Jesus-Christ.
Sorti de sa patrie pour chercher sa

sœur Europe, disent les Poëtes; pour chercher fortune en Europe, disent plus véritablement les Historiens; il vint en Grece, bâtit Thebes, communiqua aux naturels du pays la connoissance & l'usage des lettres. C'est là ce qu'on appelle l'*Alphabet de Cadmus*. Il devoit être composé de lettres Phéniciennes, qu'on croit être les mêmes que les *Caractères Samaritains*, gravés sur les médailles & imprimés dans la Polyglotte de M. Le Jay. Joseph Scaliger fut tenté de comparer ces caractères avec ceux des anciens Grecs, & il trouva tant de conformité qu'il crut les uns & les autres émanés d'une source commune. Mais la comparaison n'étoit qu'ébauchée, & voici un Auteur qui l'entreprend tout-à-fait en grand; elle se fera vis-à-vis des Caractères Caldaïques, Syriaques, Arabes, Latins; & il sera prouvé que ces lettres sont descendues, du moins

en grande partie, des anciens Caractères Samaritains ou *Hebreux-Phéniciens*, ainsi que cet habile homme les appelle. Il ne se bornera pas à raisonner sur des figures & des contours de lettres : occupation fort insipide, quand elle n'a point d'autre objet; il s'élevera jusqu'aux principes de la Grammaire générale, jusqu'aux origines de la Langue primitive ; & de-là sortiront des connoissances très-étendues sur le rapport des choses & des monumens avec les étymologies, sur les noms & les antiquités des différents peuples, royaumes, pays &c. sur la nature & l'usage des points Hebreux, Syriaques, Arabes &c. Si Cadmus revenoit au monde, il seroit probablement surpris de voir son Alphabet si riche, si fécond, si digne d'attention : mais ce Phénicien apprendroit bientôt qu'il en est des Langues, comme de la renommée;

qu'elles croissent en s
niquant, qu'elles pren
preinte des nouvelles c
ces, l'élégance des arts
l'abondance des rappor
forment & se multiplier
diverses contrées du mo

On aura donc ici un
sçavant & fort bien fait
jugé par d'autres prod
l'Auteur. On souscrit dè
pour la somme de 21 li
Hérissant, rue Neuve N
& l'Ouvrage paroîtra
1757.

On vient de faire à
nouvelle Edition com
Conférences du Dio
gers, *en 21 Volumes* i
Approbation & Privilè

Cette Edition est im
caractères neufs & sur l
Elle est corrigée avec so
est augmentée en plusie

ar les Auteurs de ces Conférences qui ont eu l'attention de la rendre conforme, ſelon les matières, à la Juriſprudence des Ordonnances de Louis XV.

Les autorités ou paſſages Latins cités ou imprimés ci-devant dans le Texte de ces Conférences, ont été renvoyés au bas des pages : ils ont été exactement vérifiés.

On peut aſſurer avec confiance que cette Edition eſt préférable à tous égards à celles qui ont paru jusqu'à préſent : elles fourmilloient de fautes, & les Editions contrefaites avoient encore enchéri ſur ce défaut, outre les omiſſions ſans nombre qui auroient dû décrier ces Editions furtives, ſi l'appât d'un bon marché apparent n'eût entraîné la plûpart des Acheteurs.

Cette nouvelle Edition faite à Paris contient, *en 21 Volumes in-12.*, toutes les Conférences du Diocéſe d'Angers ſur les Comman-

démens de Dieu, ſur les Sacremens en general, le Baptême & la Confirmation; ſur le Sacrifice de la Meſſe; ſur la Penitence, les Indulgences, l'Extrême-Onction; ſur les Cas reſervés, ſur les Etats; ſur l'Ordre; ſur les Irregularités; ſur les Cenſures; ſur le Mariage; ſur les Matieres beneficiales; ſur les Loix; ſur les Contrats, & ſur la Grace.

Ces 21 Tomes peuvent facilement être reliés en 14 Volumes.

Ils ſe vendent 42 livres reliés, à Paris chez H. L. GUERIN & L. F. DELATOUR.

Catalogue des Livres de feu M. l'Abbé de Fleury, Chanoine de l'Egliſe de Paris. Chez G. Martin, rue S. Jacques. Ce Catalogue n'eſt pas méthodique; on a ſuivi l'ordre de l'Inventaire: d'ailleurs ce Cabinet n'étoit qu'une collection choiſie, faite pour l'amuſement & pour l'utilité du Poſſeſſeur. On ne

pouvoit

pouvoit en former une nomenclature suivie & dans le goût des beaux Catalogues de M. Martin. On a pourtant de tout dans ce dépôt littéraire ; mais plutôt des curiosités de chaque espèce que des suites. *La vente a dû commencer Mardi dernier 27. Avril, & continuera ces jours-ci, rue Hautefeuille, au coin de la rue percée.*

Il paroît un très-grand nombre de Livres, dont nous ferons l'annonce & l'analyse quand le temps, & les bornes de nos Mémoires nous le permettront.

Un des plus beaux & des plus dignes d'attention, est le IX. Volume du grand Recueil des *Ordonnances de nos Rois*, par feu M. Secousse : l'Edition est duë à *M. de Vilevault, Conseiller à la Cour des Aides, chargé par le Roi de la continuation de ce Recueil.* Nous en rendrons compte le plutôt, & le mieux qu'il nous sera possible.

LETTRE AUX AUT

de ces Mémoires, sur une
verte utile à la Catoptriq

MM. RR. PP.

J'ai vû, depuis peu, une
de Paris, qui annonce un p
mène des plus intéressants p
Arts en général & pour la Ca
que en particulier : c'est un
sûr & infaillible, trouvé par M
nieres de S. Martin, *d'étam*
leur surface convexe des m
concaves de verre de toutes
deurs, fussent-ils de quatre
de diamètre, & cela d'une m
aussi propre que durable.
nouvelle invention, si elle est
comme je n'en doute point
paroît mériter l'attention du
par deux endroits singulière
1° Par la difficulté, non-surm
jusqu'ici, d'étamer exactemer
surfaces convexes de cette
deur. 2° Par l'utilité juste
espérée de ces sortes de m

dans les calcinations chimiques: utilités dont on n'a pû encore jusqu'ici marquer bien précisement les termes extrêmes, le *maximum* & le *minimum*, faute d'instrumens de cette espèce exécutés en grand, pour faire des expériences décisives en ce genre. Je souhaiterois donc, MM. RR. PP., que vous voulussiez insérer cette Lettre dans vos Mémoires; elle pourroit engager l'Auteur de la découverte à nous donner une description exacte, non de ses procédés dans l'exécution de son Ouvrage; car c'est là le coup de maître qu'il se réservera sans doute; mais au moins de son miroir, & des divers usages auxquels il le destine ou le croit propre. Je suis votre, &c.

5. Avril, 1756.

CHARDIN, Jésuite,
Professeur de Mathématiques à Nantes.

RÉPONSE A UNE LETTRE insérée dans le Mercure de France, Ier Volume d'Avril, (pag. 120 & suiv.)

Nous trouvons, dans le premier Mercure du mois dernier, une *Lettre de M. Estève à l'Auteur du Journal de Trévoux, au sujet de l'Extrait donné, dans ce Journal, de l'Histoire générale & particulière de l'Astronomie.* Ce sont quelques objections formées par cet Historien contre l'Analyse que nous avons donnée de son Livre. (Voyez nos Mémoires de Janvier II. vol. & Février dernier.) Sur quoi nous croyons devoir placer ici quelques observations, dont on ne sentira pourtant bien toute la force qu'en les comparant avec nos Extraits & avec la Lettre de M. Estève : attention que nous ne pouvons espérer d'un grand nombre de Lecteurs, puisque la ma-

tière est assez peu intéressante en elle-même & dans ses circonstances. Quoi qu'il en soit, voici sommairement ce que nous avons à dire.

I.

M. Estève semble croire qu'en le mettant à diverses reprises en parallèle avec le Docteur Allemand, M. Weidler, nous avons prétendu le rendre suspect de Plagiat.

Réponse. Ce n'étoit pas notre intention. Nous avons voulu simplement faire remarquer que notre Historien François tirant tant de secours de M. Weidler, il étoit à propos de ne point dire de son Ouvrage qu'*il n'y en eut peut-être jamais de si mal conçu . . . que la bonne critique lui est presque toujours étrangère, &c.* On pourroit revoir les observations que nous avons faites à ce sujet, dans nos Mémoires de Janv. II. vol. pag. 264 & 278.

M. Estève nous dit que, quand on traite un sujet, il est permis de recourir aux Auteurs qui se sont proposé la même tâche : nous convenons de ce point ; sans cesser néanmoins d'être persuadés que, quand ces Auteurs sont modernes, quand on les suit pas-à-pas dans plusieurs endroits remarquables, quand on profite de leurs recherches, au point de les transcrire ou de les traduire ; alors on contracte deux obligations : la première, de citer ces Auteurs ; la seconde, de ne pas les dépriser aussi généralement que le fait M. Estève, en pa lant de M. Weidler. Telle est as rément la pratique de M. Ro!! dont on nous propose ici l'exem Au reste, pour bien connoîtr tendue des obligations que M peut avoir au Professeur Allem il faudroit relire notre An & mieux encore comparer le Histoires de l'Astronomie.

l'on relisoit seulement notre premier Extrait, on pourroit aussi y remarquer que, dans l'occasion, nous avons sçû préférer notre Histoire Françoise, parce qu'elle *présente* les mêmes objets *plus agréablement*, & que M. Estève *a le talent d'appliquer son Lecteur.* Nous ne rétractons point cet éloge.

II.

M. Estève parle ainsi, dans le Mercure : » La découverte du nou» veau monde & l'hypothèse de » Copernic vous ont paru mériter » d'être traitées plus au-long. «

Réponse. Voici l'énoncé de notre Extrait : *L'Astronomie se soûtint quelque temps à l'appui de Ptolémée & de l'Ecole d'Alexandrie ; mais elle se perdit enfin parmi les Grecs & les Romains : les Arabes presque seuls la recueillirent & la cultiverent jusqu'au renouvellement des études en Europe. Alors*

les Navigations, dans le Nouveau-Monde, rendirent cette Science plus nécessaire ; il se forma des Observateurs ; Copernic publia son hypothèse & la terre cessa d'ignorer ce qui se passoit dans le Ciel. Tout ceci fournit un grand morceau d'histoire, que M. Estève présente néanmoins en abrégé ; mais sa narration occupe & intéresse le Lecteur. Il est manifeste, 1° que nous faisons tomber le terme d'*Abrégé*, sur toute la complexion de ces grands objets ; *Astronomie* régnante à Alexandrie ; *Astronomie* cultivée par les Arabes ; *Astronomie* nécessaire aux Navigations dans le Nouveau-Monde ; *Astronomie* renouvellée par Copernic, &c. 2° Que nous ne desirons là, en aucune manière, plus de détails ou d'étendue, & que nous indiquons simplement ce qui est dans le Livre de l'Auteur. 3° Que cette phrase, *mais sa narration* &c. est même une espèce de sauvegarde

contre ceux qui ſouhaiteroient que les matières fuſſent plus détaillées en cet endroit, &c.

III.

Dans ſon Hiſtoire, l'Auteur *rapporte la première invention* du Cycle de dix-neuf ans à l'Evêque de Laodicée, Anatolius; & nous avons obſervé, dans notre Analyſe, que cet Evêque n'eſt point l'*Inventeur* de ce Cycle; qu'il eſt ſeulement le premier qui en a fait l'*application* à la Pâque. Sur cela M. Eſtève prétend, dans le Mercure, qu'il avoit *dit aſſez clairement* la même choſe, en marquant qu'*Anatolius propoſa le Cycle de dix-neuf ans pour régler la Pâque.*

Réponse. Comme un *Inventeur* peut *propoſer* ſon invention, pour un objet particulier; ce mot *propoſer*, dans le cas prèſent, ſuffiſoit-il pour faire entendre qu'Anatolius, qu'on dit *Inventeur* du Cycle, n'é-

toit néanmoins Auteur que de son *application* à la Pâque ? Quand le P. Pétau parle de Méton, véritable *Inventeur* de ce Cycle, près de 700 ans avant Anatolius, il dit que cet Athénien *proposa* son Canon de 19 ans, pour concilier les mouvemens de la Lune & du Soleil : voilà un *Inventeur* qui *propose*. L'Histoire de M. Estève ne feroit-elle pas croire la même chose de l'Evêque Anatolius ? Or c'est une méprise que nous avons cru pouvoir indiquer, en la traitant néanmoins de *bagatelle*.

IV.

L'Auteur relève nos observations sur cette phrase qu'on lit dans son Ouvrage : *Le témoignage des sens, le sentiment intérieur autrement appellé évidence, tout cela est réduit par Sextus Empiricus* (grand Sceptique) *à sa juste valeur, c'est-à-dire, à une continuelle incertitude.* Sur quoi nous disions 1° que

ſentiment intérieur n'eſt pas l'é-
dence ; celle-ci étant très-claire,
celui-là très-obſcur ; 2° que ces
ux grandes régles de vérité, le
ntiment intérieur & l'évidence,
peuvent être cenſées réduites *à*
ur juſte valeur, en les réduiſant à
e continuelle incertitude. (Voyez
s Mémoires de Janv. II. vol. pag.
3 & 284.) Il ſemble, en effet que,
and on parle de *témoignage des*
ns, de ſentiment intérieur, d'évi-
nce, ſur-tout en réfutant ou expo-
nt le ſyſtême d'un Sceptique, on
étend parler de ce que les Philo-
phes regardent comme les prin-
pes de nos connoiſſances ; & il eſt
ès-certain qu'à l'égard des deux
rniers principes, (le ſentiment
térieur & l'évidence) on ne doit
int dire qu'ils ſont réduits *à leur*
ſte valeur, en les réduiſant à une
ntinuelle incertitude. Autrement
n'y auroit ni certitude, ni vérité :
qui ſeroit introduire un Pyrrho-

même univerſel. Voilà ce que nous avons dit & ce que nous répètons, ſans craindre de nous tromper.

Cependant M. Eſteve dit à ſon tour, 1° que *l'évidence eſt un ſentiment intérieur.*

Réponse. Oui bien, s'il s'agiſſoit ici de modifications de l'ame : en ce ſens tout ce qui ſe paſſe dans l'ame, eſt un *ſentiment intérieur* : mais il eſt queſtion de diſtinguer les principes de nos connoiſſances ; de ſçavoir en quoi ils diffèrent & quel eſt leur effet.

L'Auteur dit en ſecond lieu, que nous nous ſommes *mépris ſur la ſignification des mots : vous avez penſé*, continue-t-il, *que, par le ſentiment intérieur, j'entendois la ſenſation portée par les organes &c.*

Réponse. Nous n'avons point penſé cela : & nous avons cru qu'avec tous les Philoſophes, on entendoit par *le ſentiment intérieur* la perception intime d'une

impreſſion reçue dans l'ame, de la douleur, par exemple, de l'amour, du plaiſir &c. perception qui nous certifie l'exiſtence actuelle de cette impreſſion; perception, du reſte, dont nous n'avons dû ni voulu examiner l'origine; & à quoi cela auroit-il ſervi dans une queſtion où il s'agit uniquement des principes de nos connoiſſances, & de l'efficacité de ces principes?

M. Eſtève dit en troiſième lieu, que *la ſenſation, portée par les organes qui n'eſt que le témoignage incertain des ſens, ne doit pas être confondue avec le ſentiment intérieur appellé évidence, qui ſupplée au* criterium veritatis, *qui nous manque.*

Réponse. Cette propoſition n'étant pas d'une extrême clarté, il faut l'examiner en détail. 1° On ne doit pas dire, ſi l'on veut parler avec préciſion, qu'une ſenſation, qui eſt intimement préſente à l'ame,

qui est l'ame même modifiée d'une certaine façon, soit *portée par les organes ;* mais seulement qu'elle est excitée à l'occasion de l'ébranlement des organes.* 2° Une sensation excitée en conséquence de ce qui se passe dans les organes, n'est pas toujours *le témoignage incertain des sens*. Quand les sens ne sont ni viciés, ni mal appliqués, il en résulte un témoignage qui produit une certitude qu'on appelle *Physique*, & qui est, à sa manière, une régle de vérité. 3° Il est vrai que le témoignage des sens ne doit pas être confondu avec le *sentiment intérieur ;* mais nous répètons qu'en matière de principes de connoissances, de régles de vérité, on ne confond point non plus le *sentiment intérieur* avec l'*évidence ;* ces deux régles de vérité ayant divers objets ; l'une, l'existence ; l'autre, l'essence des choses : la première n'expliquant point ce qui

affecte l'ame ; la seconde éclairant l'esprit sur ce qui se présente à lui &c. 4° On ne peut pas dire que l'*évidence supplée au* criterium veritatis ; puisque l'*évidence* est elle-même le *criterium veritatis* dans les objets de son ressort. Pour connoître, par exemple, la vérité de cette proposition *deux & deux sont quatre*, a-t-on besoin d'une autre régle de vérité que l'*évidence ?* & l'*évidence*, en ce cas, ne fait-elle que *suppléer* à une autre régle de vérité ? 5° Il est encore moins à propos, & c'est même une proposition fort dangereuse, de dire que le *criterium veritatis* nous manque. Est-ce donc qu'il n'y a rien de vrai ? Est-ce que le vrai, s'il existe, ne peut jamais être connu de nous ? L'Auteur n'a garde d'admettre ces principes, qui ne peuvent entrer que dans la tête d'un Sextus Empiricus, & des Pyrrhoniens les plus déclarés.

M. Estève conclut que *la phr*
rapportée ci-dessus, (le témoig
des sens &c.) signifie que les
pressions que les objets font su
tre ame, & tous nos jugemen
peuvent nous donner qu'une c
nuelle incertitude. Voilà, aj
t-il, *la faute de Grammaire exc*

Réponse. 1° Nous ne voy
dans tout ce qui précède, ni
de Grammaire, ni *excuse de*
faute. 2° Nous ne consentons
à confondre le *sentiment inté*
& l'*évidence*, avec les *impres*
faites *sur notre ame* par le m
des sens. 3° Nous ne voyons
non plus comment *tous nos j*
mens ne pourroient nous do
qu'une continuelle incertit
quand même *la phrase, rapp*
ci-dessus, seroit bornée à n'énc
que *les impressions faites sur*
ame par le moyen des sens. C
conséquence du témoignage
time des sens, il y a des juge
qui nous *donnent* la certitude

sique, laquelle n'est assurément pas une *continuelle incertitude*. Au reste, il y a, dans toute cette page (125) du Mercure, un fond d'obscurité que nous n'avons pû dissiper entièrement ; mais nous nous flattons que des Lecteurs impartiaux trouveront de la clarté dans notre Analyse, & dans les Réponses que nous venons d'exposer.

V.

Texte du Mercure : *J'ai dit* (c'est M. Estève qui parle) *que le Provincial des Jésuites s'opposa à ce que le P. Scheiner publiât la découverte des taches du Soleil, & je cite pour garant de ce fait un Ouvrage où vous prétendez qu'on trouve tout le contraire. Cependant dix lignes plus bas, vous rapportez tout-au long le passage de l'Ouvrage e question, où se trouve le fait do j'ai parlé. C'est une méprise q vous aurez soin de réformer dan première Edition de votre Jour*

Réponse. Si l'Edition a lieu, il ne sera rien réformé à cet égard: car nous n'avons rien dit que de très-exact. 1° Nous avons taxé de *Fable*, ce petit trait mis sur le compte du Provincial de Scheiner: *Allez, jeune homme*, dit ce Provincial, en frappant sur l'épaule de Scheiner, *j'ai lû trois fois le grand Aristote, & je puis bien vous protester qu'il n'y est aucunement question des taches du Soleil.* Ce récit est en effet très-fabuleux, quoique raconté par quelques Ecrivains modernes qui ont induit en erreur M. Estève. 2° Nous avons rapporté les propres paroles de Scheiner, d'où il résulte que le P. Busée son Provincial approuvoit assez la découverte des taches, mais qu'il ne jugea pas à propos de la laisser publier sous le nom de Scheiner, parce que la chose étoit trop récente & paroissoit suspecte à plusieurs. Le Texte entier est dans notre Journal. Or il y a certainement de la diffé-

-rence entre cette narration & ce que dit M. Estève, que *l'autorité du Provincial*, (qui disoit avoir lû Aristote sans trouver qu'il y fût question des taches du Soleil) *en imposa au jeune Astronome, & que celui-ci osa seulement faire part en secret à quelques-uns de ses amis de ce qu'il avoit vû.* Selon Scheiner lui-même, le Provincial étoit *content de la découverte du phénomène* (phænomenon novum arriserat,) & il ne défendit point au *jeune Astronome* de faire connoître *ce qu'il avoit vû*, mais il souhaita seulement que Scheiner ne publiât point la découverte *sous son propre nom.* 3° Nous n'avons point dit qu'on trouvoit, dans le Livre de Scheiner, *tout le contraire* de ce qu'avance M. Estève ; mais voici nos termes : *On cite*, pour cette histoire, *Scheiner lui-même : il sembleroit que la preuve devroit être complette ; mais c'est tout le*

contraire ; c'eſt-à-dire que, pa
Livre de Scheiner, bien-loin
la preuve du récit de M. Eſtève
complette, ainſi que cela de
être, cette preuve ſe trouve pl
entamée, altérée, affoiblie. C
voit aſſez par tout ce que nous
nons de dire. Au reſte, quo
nous n'ayions pas dit qu'on tro
dans l'Ouvrage du Jéſuite A
mand, *tout le contraire* de ce
vance M. Eſtève, nous pou
aſſurer néanmoins que le diſc
fabuleux du Provincial eſt
contraire à ce que Scheiner
conte dans ſon Livre. 4° I
ne devons pas oublier qu
fort de notre critique, à l'é
de la narration de M. Eſtève,
be ſur la *broderie qui l'acco*

VI.

L'Hiſtorien de l'Aſtronomie, raiſonnant, dans ſon Livre, ſur l'Almageſte de Riccioli, dit qu'il s'y trouve de très-bonnes choſes; mais que, pour une *pareille compilation*, il auroit fallu *du choix & un eſprit qui par-tout ſuivît rigidement la vérité*;... que *ce qui auroit dû être oublié, comme ce qui méritoit d'être retenu; tout cela ſe trouve dans la compoſition informe* du P. Riccioli;... qu'*il dit preſque toujours ſur chacune* (des matières qu'il traite) *ou trop, ou trop peu &c.* Cette critique, un peu ſévère, nous avoit donné lieu d'obſerver que *M. Weidler loue l'ordre, la méthode & le jugement de Riccioli*... que M. Caſſini comble d'éloges cet Auteur de l'Almageſte, ſans ſe plaindre de l'ordre obſervé dans ſon Livre, &c. A cela M. Eſtève répond, dans le Mercure, que *Caſſini étoit contemporain de Riccioli*, & que d'ailleurs la nouvelle Hiſtoire de l'Aſtronomie *n'eſt pas en contradiction avec ce qu'a dit Caſſini.*

RÉPONSE. 1° Nous avons cru pouvoir oppoſer le jugement de Weidler, Aſtronome de profeſſion, à la cenſure de M. Eſtève; & nous pourrions joindre au ſuffrage du Docteur Allemand, celui de pluſieurs autres Académiciens & Aſtro-

nomes des plus célèbres, qui font un
autre cas que M. Estève, du Livre de
cioli. Si nous nommions ceux que
avons consultés sur cela, notre Histo
conviendroit que ce témoignage est
plus respectables. 2° Nous n'avons
dit que M. Estève fût *en contradi*
formelle avec le grand Cassini ; ma
nous semble que la nouvelle Histoire
l'Astronomie représentant l'Almagest
Riccioli comme une *composition info*
on pouvoit bien se ressouvenir que
Ouvrages de cet Auteur ont été l
d'une manière très-distinguée pa
Prince des Astronomes modernes,
qu'il ait témoigné le moindre mécon
tement de l'ordre qui règne dans l'Al
geste. Cassini, il est vrai, fut Cont
porain de Riccioli : mais cette ra
suffit-elle pour persuader qu'un hom
si habile & si droit, eût voulu donner
louanges très-marquées & très-abso
à un Astronome, dont il auroit cru
les *compositions* étoient *informes?*
Lecteurs jugeront de cette Réponse
de toutes les autres qui viennent de
occuper quelques momens. Nous a
tons, en finissant, que cette légère c
troverse n'altère en rien les sentim
d'estime & de considération que n
avons déja témoignés à M. Estève. N
desirons qu'il nous donne lieu sou

le re dre justice à ses travaux ; en particulier qu'il porte son *Histoire de l'Astronomie* au point de perfection dont elle nous a paru susceptible.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Mai, 1756.

ARTICLE XLIX. *Second Supplément du Parnasse François, &c.* 1157

ART. L. *Sermons de feu M. de Beausobre, &c.* 1175

ART. LI. *Chimie médicinale, &c.* 1207

ART. LII. *Essai sur les grandes opérations de la Guerre, &c.* 1222

ART. LIII. *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines, &c.* 1241

ART. LIV. *Conjectures Physico-Mécaniques sur la propagation*

des secousses dans les tremble-mens de terre, &c. 1261
ART. LV. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, &c.* Suite de l'Article XXXIII. au mois d'Avril. 127
ART. LVI. Nouvelles Littéraires 130

ERRATA

Pour Avril, 1756. II. vol.

Pag. 1033, *ligne* 21, dix-septième *lis.* 15 & 16e. *p.* 1104, *lig. dern.* contigir, *lis.* contingit. *p.* 1110, *lig. antépénul* paupere, *lis.* pauperâ.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur Chancelier, ce présent Journal, do il m'a paru que l'impression pouvoit êt permise. A Paris, ce 15. Avril, 1756

SALMON, *Docteur de la Mais & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon ch J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS

JUIN, 1756.

[redacted]

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUIN, 1756.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVI.

Avec Approbation, & Privilége du R

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 700 volumes: Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711	12.	1739.	14.
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741	12.
1714.	12	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	16.
1728.	12.	1756.	8.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUIN, 1756.

ARTICLE LVII.

RECUEIL D'ANTIQUITÉS Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines. Tome second, in-4°. Suite de l'Article LIII. au mois de Mai, 1756. *A Paris*,

Comte de Caylus nous met ſo
yeux.

I.

Les Etruſques, maîtres,
la fondation de Rome, de
belles Provinces de l'Italie,
roient le diſputer avec les Gr
fait d'Antiquités, & de goû
les Arts. Nous entendons, au
les Grecs des premiers temp
Grecs qui n'étoient pas enco
venus à toute l'élégance de 1
& de compoſitions qu'on a
chez eux dans la ſuite. Les

out être commune ; mais les Grecs eurent le temps & les moyens de se perfectionner : ils furent long-temps un peuple libre, & vivant selon ses Loix ; ils virent, parmi eux, des génies de toute espèce ; des Ecrivains sur-tout empressés à faire valoir leurs découvertes & leurs succès. Au contraire, les Etrusques subirent de bonne heure le joug des Romains ; & ceux-ci ne firent aucun honneur aux Arts de cette Nation ; du moins n'ont-ils pris aucun soin de nous en instruire : ils ne nous ont parlé que des cérémonies superstitieuses des Haruspices, dont Rome étoit redevable à l'Etrurie. Voilà une belle chose, en comparaison de tant de procédés excellents dans les Arts cultivés par les Etrusques !

Il ne tient pas à M. le Comte de Caylus que cet ancien peuple ne recouvre toute sa gloire à cet égard. Il expose, dans l'étenduë de

vingt-six planches, plusieurs monumens antiques qu'il estime être l'ouvrage des Etrusques; & parmi ces restes précieux, il considère sur-tout, avec la plus grande complaisance, les beaux vases de terre cuite dont on trouve encore une si grande quantité: preuve évidente que les Manufactures de cette espèce étoient fort communes en Etrurie. » On peut, *dit-il*, par un » calcul général & simple, présu» mer que cent vases existants en » supposent dix mille détruits. » Cette estimation qui ne peut guè» res être contredite, surprend » l'imagination « &c. Imaginez que la plûpart des villes, celles surtout qui approchoient du luxe des Grecs comme Herculane, se procuroient des vases Etrusques pour les cérémonies religieuses, pour les usages domestiques, pour la parure des appartemens. C'étoient, de ce temps-là, comme aujour-

l'hui, les riches & les voluptueux, qui animoient ces belles Fabriques par le prix qu'ils y mettoient.

A la vérité, les Artiſtes ne varioient pas infiniment leurs formes : c'eſt un défaut que remarque notre Auteur ; mais il obſerve en même temps qu'*un peuple indique ſuffiſamment ſon génie pour les Arts, quand il exécute des différences dans la décoration des formes qu'il a reçues & adoptées.* M. le Comte de Caylus indique par-là les différentes figures qui ornent les vaſes Etruſques : dans ce genre de compoſition, l'Etrurie excelloit, ſoit pour le travail, ſoit pour la variété des ſujets : on a le plaiſir de les trouver ſucceſſivement expoſés & appréciés, dans ce Recueil. Ce n'eſt pas que l'Auteur entreprenne de deviner par-tout la penſée des Artiſtes, & l'intention qu'ils ont eue, en chargeant leurs ouvrages de ces figures ; la tâche

ſeroit impoſſible à exécuter. L'objet principal qu'il ſe propoſe, eſt d'eſtimer ces Antiquités d'après les régles de l'Art ; de diſtinguer le progrès des connoiſſances & de l'habileté des Artiſtes ; de faire connoître en quoi & comment ces compoſitions ſe rapprochent ou s'éloignent du goût des Grecs & des Egyptiens.

Une autre attention de M. le Comte de Caylus eſt de comparer les figures placées ſur les vaſes Etruſques avec quelques-unes du *Muſæum Etruſcum* * de M. Gori, célèbre Antiquaire de Florence. Voici un exemple : Dans la planche XXV. N°. 11. de notre Auteur, on voit ſur un vaſe deux figures, celle d'un vieillard appuyé ſur un long bâton, & celle d'une

* Le *Muſæum Etruſcum* eſt un Recueil des Antiquités de cette Nation, en trois Volumes *in-fol.* dont les deux premiers ont paru en 1737, & le troiſième en 1743.

figure soûtenue par de grandes aîles, & portant un Caducée : ce qui pourroit persuader qu'elle reprèsente Mercure. Cependant M. de Caylus n'ose rien décider à cet égard ; il se contente de dire qu'on trouve une figure du même goût dans le *Musæum Etruscum.* » Cette » derniére est plus volante, mais » habillée aussi généralement (c'est- » à-dire drapée en entier;) elle tient » une lyre, & M. Gori lui donne le » nom de Calliope, *Musarum prin-* » *ceps.* Ce titre soumet beaucoup » les idées Etrusques à celles des » Grecs. Cependant les habits & » la composition de ces sortes de » figures prèsentent trop de diffé- » rences, pour qu'on puisse admet- » tre de semblables rapports.« On voit, par ce morceau, qu'en matière d'Antiquités M. le Comte de Caylus procède autrement que M. Gori. Celui-ci tâche de tirer du sein de l'Histoire ou de la Fa-

ble les explications des monumens : celui-là s'attache particuliérement au travail des Artistes, au goût regnant dans leurs compositions. L'Antiquaire de Florence identifie les sujets Etrusques avec ceux des Grecs, quand il se trouve de part & d'autre quelques similitudes : notre illustre Académicien trouve, dans le procèdé des Arts, de bonnes raisons, du moins des soupçons légitimes, pour séparer les vuës & les desseins de ces deux peuples : nous voulons dire que, de la manière différente dont les compositions sont imaginées & exécutées, M. le Comte de Caylus se croit autorisé à conclure que la Mythologie Etrusque ne doit pas être confondue avec la Grecque, quelques rapports d'ailleurs qu'on remarque entre l'une & l'autre : ce qui n'empêche pourtant pas que les Etrusques n'aient pû imiter quelquefois les Grecs ; mais il ne

faut pas décider aiſément d'après les cas particuliers qui ſe prèſentent.

Les Etruſques, par exemple, ont connu les Centaures ; ils en ont chargé des bas-reliefs : ils ont quelquefois orné de ces figures leurs ouvrages de terre cuite. Notre Auteur prèſente une belle ſoûcoupe, où l'on voit une eſpèce de marche de Centaures : chacun d'eux eſt ſuivi d'un homme à pied, & toute cette friſe eſt parée de branches d'arbres qui ſemblent annoncer une fête. M. le Comte de Caylus dit qu'il n'avoit point vû juſqu'ici de Centaures ſur les ouvrages de terre cuite : c'eſt ce qui rend ce morceau plus précieux. Cependant M. Gori cite, dans ſa planche CLIII, un combat d'Hippocentaures ſur un vaſe de terre : mais obſervons que les Antiquaires & les Mythologiſtes diſtinguent les *Hippocentaures* des *Centaures* : les premiers

avoient des pieds d'hommes in
pendamment de la figure de che
qui terminoit leur corps ; les Ce
taures au contraire étoient exa
tement hommes par en-haut
chevaux par en-bas , ſans pie
humains. Avec cette diſtinction
remarque de notre Auteur ſubſi
en ſon entier.

Les Etruſques n'excellerent
également dans les figures de br
ze ; & peut-être en jugeons-n
ainſi, parce que les monumens
nous reſtent, en ce genre, ſ
d'une plus haute antiquité que
compoſitions de terre. Mais M
Comte de Caylus n'en convi
pas moins, que les Artiſtes à
l'on doit ces eſſais, *auroient ét
grands hommes s'ils étoient ve
dans des temps plus heureux, d
des ſiècles plus éclairés :* ce
amène naturellement cette obſ
vation générale : » La plûpart
» Artiſtes fameux ne mériteroi

» pas tous nos éloges, ſi la patien-
» ce de leurs prédéceſſeurs à dé-
» fricher le terrein, ne les avoit
» mis en état d'exécuter le grand
» & le ſublime que nous admirons
» dans leurs ouvrages : car tout eſt
» ſucceſſif dans les Arts. Raphaël
» n'a fait des progrès ſi rapides,
» d'après le Pérugin, que parce
» que la matière avoit été préparée
» par Leonard de Vinci, qui avoit
» déja établi des idées grandes, des
» moyens profonds, & d'autant
» plus certains qu'ils étoient puiſés
» dans la nature. Leonard de Vinci,
» né avec un eſprit & des talens
» ſupérieurs, s'étoit élevé lui-
» même au-deſſus de ceux qui
» l'avoient précèdé. Il eſt vrai que
» ſa manière étoit lente & tendoit
» peu à l'effet ; mais il n'eſt pas
» moins vrai qu'il a fallu une ſuc-
» ceſſion dans l'Art, depuis Cima-
» bué & le Giotto, juſqu'à Raphaël
» & le Corrège : époque qu'il faut

» regarder comme le point de per-
» fection.

II.

Quand on entre dans l'histoire des Antiquités Grecques, on se trouve, à-peu-près, comme le Voyageur curieux qui visite ces Palais ou ces Temples, dont la magnificence est renommée par toute la terre. On prend les idées du grand & du beau, on n'a des yeux que pour admirer & pour s'instruire. Pausanias, dit M. le Comte de Caylus, avoit vû, dans ses voyages de Grèce, 2827 statues, parmi lesquelles il n'y avoit qu'une copie; & 32 étoient des Colosses. Il avoit vû 24 grands Chars de bronze, plus de 40 Animaux de la même matière, 713 Temples & une infinité d'Autels, de Portiques, de Tombeaux, de Trophées, &c. Ce Voyageur néanmoins vivoit sous Marc Aurèle, plus de trois siècles depui

e la domination Romaine, éta-
ie en Grèce, se faisoit sentir à ce
au pays, sur-tout par l'enléve-
ent des chef-d'œuvres de Pein-
re & de Sculpture. Pausanias
serve lui-même que Neron avoit
nporté cinq cents statuës de la
ule ville de Delphes.

» Ce détail, *continue notre Auteur*, doit frapper l'imagination & donner une idée bien relevée du génie des Grecs. On sera surpris de trouver, dans un pays, d'une étenduë assez médiocre, tant de beautés réunies..... La Grèce étoit donc le temple des Arts; &, s'il est permis de parler ainsi, elle présentoit de tous côtés une galerie parfaitement disposée, & d'autant plus superbe, que tous les ouvrages imitant la belle nature, étoient placés avec une convenance qui redoubloit leur mérite. Aucune partie du monde

» n'a jamais offert un ſpectacle plus
» beau « &c.

C'eſt avec ce tranſport d'admiration que l'Auteur nous expoſe 16 planches d'*Antiquités Grecques* ; & à l'occaſion de la premiére qui eſt une ſtatuë de ſept pieds de hauteur, morceau véritablement très-antique, M. le Comte de Caylus nous apprend à reconnoître les premiers eſſais de l'Art. D'abord on travailla ſur le bois, comme étant une matière plus docile que le marbre, la pierre, le bronze. Il paroît que les premiére tentatives porterent l'empreint du goût Egyptien ; qu'on fit de ouvrages giganteſques, comm pour imiter les compoſitions tou jours en grand dont l'Egypte abon doit. Pauſanias confirme ces conjec tures, & notre Auteur rapproch habilement les morceaux épars d cet Hiſtorien-Voyageur, pour por ter la lumière ſur l'origine des Art

lroit lire tout cela, le Pausa-
la main.
de Caylus a recueilli les def-
de quelques Antiques trou-
dans Herculane, & il en
e son ouvrage. On y voit
utres belles choses, un bas-
d'argent représentant un
ige, & Minerve sur le char
ıant la route que les coursiers
nt tenir. La haste de cette
è est dans une position pref-
orizontale, & vers le milieu
t la chouette tranquillement
sur cette arme : le tout d'une
:ssion juste, grande & véri-
ment Grecque. L'Auteur con-
re que l'Artiste avoit en vuë,
cette composition, l'évène-
: le plus célèbre de l'Histoire
irecs, sçavoir, l'expédition de
nistocle contre les Perses. » Ce
ınd homme fut obligé de re-
ırir à la ruse pour engager
Athéniens à s'embarquer en

» abandonnant leur Ville. Le Dra-
» gon de Minerve diſparut ; les
» oblations demeurerent entiéres ;
» les Prêtres même dirent que la
» Déeſſe avoit quitté la Ville &
» qu'elle montroit au peuple le
» chemin de la Mer. « Cette conjecture répond ſi bien au beau quadrige d'Herculane, qu'on n'eſt pas tenté de recourir à une autre explication. C'eſt Minerve qui part, & qui montre de la main la route que doivent tenir les Athéniens : tout eſt, pour ce peuple, un gage de la victoire ; la Déeſſe armée de toutes pièces ; la Chouette, ſymbole de la prudence, ſe laiſſant entraîner par le char ; les Courſiers qui ne courent pas, qui volent &c.

Il eſt peu de morceaux auſſi ſinguliers qu'une Cornaline de trois couleurs (blanc, jaune, & rouge) gravée en relief, & repréſentant un Temple à deux différents plans, dont le plus élevé porte la ſtatuë

d'une Déesse, & le plus bas fait voir deux supplians ou suppliantes qui viennent lui faire des prèsens. On admire, dans ce Camée, 1° l'attention de l'Artiste à profiter des diverses couleurs pour donner plus de saillie à tout l'ouvrage; 2° les deux plans du même Temple, soûtenus l'un & l'autre par des arcades qui donnent à connoître qu'au-dessous de l'édifice étoient des soûterrains; 3° l'assemblage d'une Architecture assez grossiére, (d'ordre Corinthien néanmoins) & de figures du goût le plus exquis, &c. Cette Cornaline a déja exercé beaucoup d'habiles gens: on peut voir ce qu'en a écrit si judicieusement M. Mariette, à la page 370 de son Traité des *pierres gravées*. M. le Comte de Caylus souscrit volontiers au jugement que cet Auteur en a porté, & celui-ci, à son tour, indique la pensée de M. le Comte de Caylus qui a cru que ce

sujet étoit *Diane dans la Taurique*. Comme on ne peut rien dire de plus vrai-semblable, il faudra supposer qu'une figure qu'on voit aussi sur ce Camée le long d'une colomne est la Déesse même, & que l'autre statuë debout & isolée est Iphigénie, Prêtresse du temple; que les deux supplians sont Oreste & Pylade, délivrés de la mort & offrant leurs actions de graces à Diane. Pour jouir de toute cette rare & agréable Antiquité, il faudroit réunir la gravure & l'explication de notre Auteur, avec le discours de M. Mariette. Pausanias ne seroit point non plus à négliger, puisque M. le Comte de Caylus en cite un passage qui favorise beaucoup sa conjecture.

Ce ne seroit plus un amusement, mais un véritable travail, si l'on vouloit seconder notre Académicien dans le soin qu'il prend d'expliquer deux inscriptions rappor-

tées de Grèce, par feu M. l'Abbé Fourmont, & déposées dans la Bibliothèque du Roi. Ces inscriptions ont été trouvées sur deux marbres dans les ruines d'un Temple de Minerve honorée, sous le nom d'*Onga*, par les habitans de l'ancienne ville d'Amycles à 20 stades de Sparte. Outre les noms de deux Prêtresses, écrits d'un caractère qui paroît assez récent, on voit sur ces marbres ou bas-reliefs, des figures de couteaux, de jambes, de mains, d'ossemens, &c. M. le Comte de Caylus propose aux Sçavans cette espèce d'énigme, il les *invite à s'exercer sur cette matière digne de leur critique.*

Sur quoi nous devons dire qu'il faudroit, avant tout, bien examiner si Minerve étoit honorée, sous le nom d'*Onga*, dans la Laconie. Il n'y a pas de doute que ce culte n'eût lieu à Thèbes : la chose est démontrée par des textes d'Eschy-

le, d'Euripide, d'Etienne de Byſance, d'Hézychius ; & l'on peut voir auſſi, ſur ce point, Selden, Bochart, les Notes de Sylburge & celles de Kuhnius ſur Pauſanias, &c. Mais tous ces Auteurs parlent de Thèbes & de la Béotie, non de la ville d'Amycles, dans la Laconie, où M. Fourmont prétend avoir lû ou cru lire cette inſcription, Ογαι : nous diſons *cru lire*, car les caractères, rendus dans le Volume XV. de l'Académie des Belles-Lettres, laiſſent des ſoupçons, puiſqu'en les comparant avec d'autres inſérés dans le même Mémoire, on eſt tenté de croire que ce qu'on prend pour un O eſt un Δ, & ce qu'on eſtime être un A, eſt un P.

Pour revenir au monument, nous penſons qu'on pourroit faire uſage d'un morceau de Pauſanias, (voyage de Laconie) où cet Auteur, parlant d'Amycles & des Temples qui en étoient voiſins, fait mention

ntion de celui du Dieu Mars &
la Statuë que Castor & Pollux,
eur retour de la Colchide, y
›ient dédiée. Tout le monde sçait
e ces Héros avoient éprouvé de
ınds dangers dans la conquête
la Toison d'or ; qu'ils avoient
rcouru un pays fatal aux étran-
rs ; que les fureurs de Médée,
ıpant en pièces son frère Absyrte,
toient passées sous leurs yeux.
est-ce point ce dernier évène-
:nt que l'un & l'autre voulurent
ırquer sur les marbres d'Amy-
:s, ou plutôt que, dans un temps
:n postérieur, on voulut rappel-
: à la mémoire des peuples & des
yageurs pour honorer ces deux
mi-Dieux ? Nous faisons là des
njectures peut-être très-foibles ;
ais en pareille matière, qui de-
anda jamais des démonstrations ?
A l'occasion d'un Grenat en Ca-
›chon, qui porte la tête d'un beau
ıeval & le nom d'*Aulus*, fameux

égales dans cette méchaniqu
qui fait croire à notre Auteu
y eut, en Grèce, des Artiſte
ticuliers pour ces ſortes d'c
ges, auxquels, ſans doute, l
lons, les Dioſcorides, les Au
tant d'autres excellents Gra
en pierres fines n'auroient pas
donner leur temps. D'autres
plus dignes d'eux, attiroien
attention; ils ſe contentoie
mettre en œuvre de bons Ouv
qui n'avoient que la main &
de génie. Cette explicatio
pleine de probabilité, d'eſp
d'agrément.

Il en eſt de même d'une

maiſon de campagne d'Adrien. On y apprend à connoître ce genre ſi célèbre d'*ex voto*, avec les formes & les ornemens qu'on y employoit ; & pluſieurs paſſages de Pauſanias ſe rangent, dans le détail des explications, ſous la plume de l'Auteur, comme pour recevoir de lui leur dernier degré de lumière.

Cette claſſe des Antiquités Grecques eſt terminée par la gravure & par l'expoſition d'un magnifique Autel, dont le deſſein fait partie de la collection immenſe qu'on admire dans le Cabinet de M. Mariette. Cette Antiquité eſt d'une nobleſſe & d'une perfection qui caractèriſe totalement le goût des Grecs.

Après les planches de cette claſſe, M. le Comte de Caylus nous donne une ſuite de Marbres envoyés de Grèce en France, & dépoſés à la Bibliothèque du Roi. Nous ſom-

mes fâchés que l'étenduë de notre Extrait ne nous permette pas d'insister sur cette addition, qui contient beaucoup de curiosités sçavantes. *Il nous reste un Article à donner sur les Antiquités de Rome & de France. Ce sera pour un autre Volume de ces Mémoires.*

ARTICLE LVIII.

LETTRE DE M. DE L'ISLE, de l'Académie Royale des Sciences, au P. B. J. sur de nouvelles découvertes faites en Astronomie par M. DE BARROS, Gentilhomme Portugais, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse.

M. R. P.

L'INTÉREST que vous prenez au progrès des Arts & des Sciences, & principalement à l'Astro-

nomie & aux connoiſſances qui en dépendent, m'engage à vous faire part de quelques nouvelles réflexions que M. de Barros a faites ſur les Eclipſes des ſatellites de Jupiter : elles l'ont conduit à reconnoître bien des défauts dans les uſages que l'on a tirés juſqu'ici des obſervations de ces Eclipſes : défauts qui ont dû nuire à la Théorie de ces petites Planètes & à leurs uſages dans la détermination des longitudes, & du mouvement ſucceſſif de la lumière.

Les Eclipſes des ſatellites de Jupiter, dans l'ombre de cette Planète, imitent les Eclipſes totales de Lune dans l'ombre de la Terre; avec cette différence qu'à cauſe du voiſinage de la Lune, cette Planète nous paroît fort groſſe, & que nous pouvons diſtinguer, avec des lunettes & à la vuë ſimple, le commencement de l'entrée de la Lune dans l'ombre de la terre, ſon pro-

grès & ſon entrée totale. Au lieu que le grand éloignement des ſatellites de Jupiter & leur petiteſſe apparente, nous empêchant d'y appercevoir un diſque terminé avec les meilleures lunettes, on ne peut juger du commencement & du progrès de leur entrée dans l'ombre, que par la diminution de leur lumière ; & par conſéquent il eſt très-difficile de marquer le moment précis du commencement de l'entrée de ces ſatellites dans l'ombre de Jupiter.

Il a paru qu'on pouvoit déterminer plus préciſément, par obſervation, le moment de l'entrée totale que l'on eſtime arriver, lorſque la lumière du ſatellite eſt aſſez diminuée & affoiblie pour diſparoître totalement ; mais comme cette diminution ſe fait par degrés preſque inſenſibles, on conçoit bien qu'il doit être encore aſſez difficile de marquer, ſans héſiter, le moment

précis de la diſparition du ſatellite par l'extinction totale de ſa lumière : outre qu'on ne ſçait pas de combien la diſparition apparente du ſatellite, ou ſon immerſion totale apparente, diffère de la véritable ; c'eſt-à-dire du moment que le corps du ſatellite eſt réellement totalement entré dans l'ombre de Jupiter. C'eſt cependant ſur ces immerſions totales ſimplement obſervées, qu'on fonde à préſent toute la Théorie des ſatellites, la détermination des longitudes, & la démonſtration du mouvement ſucceſſif de la lumière.

Ce que je viens de dire des obſervations qu'on fait, ou qu'on peut faire ſur l'entrée des ſatellites dans l'ombre de Jupiter, ſe doit entendre de même de celles qui ſe peuvent faire à leur ſortie. Au lieu d'appercevoir le premier moment de la ſortie véritable, c'eſt-à dire celui où le corps du ſatellite com-

mence à ſortir réellement de l'ombre, on eſt obligé de ſe contenter du premier moment auquel il commence à paroître, ſans ſçavoir de combien ces deux momens du commencement de la ſortie apparente, & de la ſortie véritable, ſont éloignés l'un de l'autre.

Il ne ſera pas ici queſtion de l'entrée & de la ſortie véritables des ſatellites dans l'ombre de Jupiter, qu'on ne pourroit bien obſerver que de Jupiter même; de la même maniére que nous obſervons de la terre l'entrée & la ſortie véritables de nôtre Lune dans ſes éclipſes, en traverſant l'ombre de la terre. On ne parlera dans la ſuite que de l'entrée & de la ſortie apparentes des ſatellites dans l'ombre de Jupiter telles qu'on les peut obſerver de la terre; quoique les corrections qu'on va indiquer pour les obſervations de l'entrée & de la ſortie apparentes puiſſent contri-

buer à perfectionner la connoissance des diamètres apparents des satellites de Jupiter, qu'il faudra employer lorsqu'on voudra conclure de l'entrée & de la sortie apparentes, ou observées, les mêmes phases véritables.

Aussi-tôt qu'on eut commencé à observer les immersions & émersions des satellites, avec des lunettes de différentes longueur & bonté; on s'apperçut que les immersions totales se faisoient d'autant plus tard que les lunettes étoient plus longues & plus excellentes, & qu'au contraire le moment de la premiére émersion arrivoit plutôt aux meilleures & plus longues lunettes, qu'aux autres. C'est ce dont M. Cassini a averti les Astronomes dans son Ephéméride des satellites de Jupiter pour l'année 1668, qui est la premiére qu'on ait faite pour prédire les temps des immersions de ces satel-

lites : dans cette Ephémèride, dis-je, M. Cassini dit que ses calculs ayant été faits sur ses dernières observations, dans lesquelles il avoit employé une excellente lunette de Campani de 24 palmes Romains (qui répondent à 16 pieds $\frac{1}{3}$ de Paris,) les immersions devoient arriver plutôt & les émersions plus tard, avec des lunettes plus courtes & moins bonnes.

M. Cassini ne nous marque pas, dans cet endroit, quelle doit être la différence pour des lunettes d'un certain nombre de pieds, plus courtes, ou inférieures en bonté : c'est ce qu'on a ensuite déterminé, à peu-près, par des observations choisies, faites dans un même lieu par les Astronomes les plus exercés ; mais pour en faire l'application à des observations faites avec d'autres lunettes & dans différents lieux de la terre, il y avoit bien des considérations à faire qui ont

échapé aux Aſtronomes, excepté à M. de Barros, comme je vais le faire voir, en détaillant les diverſes cauſes qui affoibliſſent la lumière des ſatellites, & font par conſéquent paroître trop tôt les immerſions & trop tard les émerſions, d'une quantité trop grande pour être négligée depuis qu'on en eſt averti par M. de Barros.

Ces différentes cauſes ſont premiérement la diverſe hauteur de Jupiter & de ſes ſatellites ſur l'horiſon des différents lieux, où l'on a fait les obſervations qu'on veut comparer; car l'atmoſphère ayant, à différents degrés de hauteur, une différente denſité qui diminue plus ou moins l'apparence d'une lumière vue au travers, auſſi foible que l'eſt celle des ſatellites dans leur immerſion totale, ou le commencement de leur émerſion; cela ſeul doit faire paroître les immerſions plutôt à ceux qui ont Jupiter plus

bas ſur leur horiſon, qu'à ceux qui l'ont plus élevé ; & il ne faut pas croire que cette différence ſoit peu conſidérable, M. de Barros ayant trouvé qu'elle peut aller juſqu'à quatre ou cinq minutes de temps, & au-delà, dans le premier ſatellite, & bien davantage dans les autres ſatellites à proportion de la lenteur de leur mouvement ; dans le quatrième ſatellite, par exemple, la différence peut aller à plus d'une demi-heure. M. de Barros a déduit cette connoiſſance des obſervations & des expériences particuliéres qu'il a faites à ce deſſein, obſervations & expériences jointes à la Théorie des diverſes denſités de l'atmoſphère, à différentes hauteurs ſur l'horiſon.

Si les momens des immerſions varient ſuivant les différentes hauteurs de Jupiter ſur l'horiſon à cauſe des diverſes denſités de l'atmoſphère qui y correſpondent, on

doit penſer que les variations qui arrivent dans l'atmoſphère par le chaud & le froid, par l'air plus ou moins peſant, & enfin ſuivant que le terrein, d'où l'on obſerve les ſatellites, eſt plus ou moins élevé ſur l'horiſon de la mer ; on doit penſer, dis-je, que toutes ces variations doivent anticiper ou retarder ces immerſions & émerſions, quoiqu'obſervées aux mêmes hauteurs apparentes ſur l'horiſon.

Le ſecond changement que M. de Barros eſtime devoir arriver dans les immerſions totales des ſatellites, de même que dans le commencement des émerſions, eſt celui qui provient de la longueur & qualité des lunettes ou teleſcopes, dont on ſe ſert pour les obſerver.

J'ai dit ci-devant qu'on avoit reconnu, depuis long-temps, la variation que cauſoit la différence des lunettes dans ces ſortes d'obſervations ; mais on n'avoit pas

démêlé jusqu'à présent comme a fait M. de Barros, ce qui provient de cette cause compliquée avec celle des différentes hauteurs sur l'horison. On avoit cru qu'il suffisoit, pour connoître l'effet des différentes lunettes, de faire les mêmes observations, dans un même lieu, avec différentes lunettes: mais M. de Barros a trouvé que cet effet étoit encore variable suivant la différente hauteur de Jupiter dans le temps des observations, & il a trouvé le moyen de décomposer l'effet résultant de ces deux causes pour s'assurer de ce qui provient de la seule différence des lunettes; & même, sans employer les observations des immersions & émersions, faites dans un même lieu avec différentes lunettes, il détermine ce qui doit arriver en tout temps par la seule diversité des lunettes.

Il a trouvé qu'il ne falloit, pour

a, qu'obſerver avec les différen-
lunettes qu'on veut comparer,
ffet produit par les différentes
nſités de l'atmoſphère, ſuivant
hauteur de Jupiter au-deſſus de
orifon priſe à différentes heures
la nuit dans un même lieu : car
ffet, provenant de la hauteur ou
nſité de l'atmoſphère, étant in-
pendant de la longueur des lunet-
s, la différence qu'on trouvera,
ı déterminant cet effet avec diffé-
ntes lunettes, doit faire connoî-
e le différent effet de ces lunettes :
nſi ce ſera un ſoin qu'il faudra
ıe chaque Aſtronome-Obſerva-
ur prenne dorénavant, d'exami-
er, par ſa propre expérience,
effet de ſa lunette ſuivant les mé-
ıodes de M. de Barros, avant de
ouvoir comparer ſes obſervations
rec celles des autres Aſtronomes
ui auront pris la même peine. Et
arce que cela n'a pas encore été
ratiqué jusqu'ici, on ne pourra

juger de l'effet des lunettes employées ci-devant, qu'en recherchant cet effet ſur des lunettes entiérement ſemblables, ou fort approchantes.

Les deux cauſes que je viens de rapporter, qui font anticiper ou retarder les momens des immerſions & émerſions, ſuffiſent pour comparer les obſervations inſtantanées, comme ſont celles qu'on emploie pour déterminer les longitudes; mais, parce qu'on a beſoin, dans l'établiſſement de la Théorie des ſatellites, d'employer des obſervations faites en toutes ſortes de temps, & que la diſtance apparente des ſatellites, à l'égard de Jupiter & du Soleil, peut être fort différente dans un temps de ce qu'elle eſt dans un autre; il faut encore conſidérer ce que ces différentes diſtances apparentes doivent apporter de changement dans les momens des immerſions totales &

du commencement des émerſions.

Par exemple, lorſque Jupiter eſt près de ſon oppoſition au Soleil, on ſçait que les immerſions & émerſions paroiſſent ſe faire proche du diſque de cette Planète, dont la lumière éclatante doit un peu effacer la foible lumière de ſes ſatellites, lorſqu'ils paroiſſent entrer entiérement dans l'ombre, ou qu'ils commencent à paroître en ſortir : ainſi, par cette raiſon, les immerſions doivent paroître plutôt & les émerſions plus tard, que ſi ces immerſions & émerſions ſe faiſoient à une plus grande diſtance du diſque apparent de Jupiter, comme il arrive lorſqu'il eſt près de ſes quadrâtures avec le Soleil.

Il en eſt de même de la lumière de la Lune, lorſque cette Planète ſe trouve dans le voiſinage de Jupiter : cette lumière effaçant une partie de celle des ſatellites, lorſqu'ils entrent ou ſortent de l'om-

bre, les immersions doivent anticiper, & les émersions retarder, plus ou moins, selon que la lumière de la Lune sera plus ou moins éclatante ; ce qui arrivera à proportion que la Lune sera plus ou moins proche de son plein, & plus ou moins voisine de Jupiter.

La lumière du Soleil peut aussi faire avancer les immersions & retarder les émersions, lorsque les observations ne se font pas dans l'obscurité de la nuit ; mais dans un crépuscule plus ou moins fort. Les Astronomes-Observateurs ont coûtume de marquer ces circonstances dans le rapport qu'ils font de leurs observations ; mais ils ne le font que pour faire entendre qu'il y a moins à compter sur ces observations que sur celles qui arrivent en pleine nuit, sans avoir recherché jusqu'ici de combien doit être l'anticipation des immersions & le retardement des émersions, suivant

le degré de force du crépuſcule.

Enfin, comme la diſtance réelle de Jupiter au Soleil eſt tantôt plus grande & tantôt plus petite, on juge bien que cela doit cauſer encore quelque différence dans les momens des immerſions totales & du commencement des émerſions. Les immerſions doivent arriver d'autant plus tard, & les émerſions d'autant plutôt, que Jupiter eſt plus près de ſon périhélie; parce qu'à meſure que Jupiter eſt plus près de ſon périhélie, la lumière des ſatellites doit être plus forte, & par conſéquent ne doit pas diſparoître auſſi-tôt que ſi cette lumière étoit plus foible, comme il arrive lorſque Jupiter approche de ſon aphélie. On doit encore conſidérer que cette lumière des ſatellites, plus ou moins forte ſuivant la diſtance réelle de Jupiter au Soleil, doit être vue de la terre plus ou moins foible, ſuivant la diſtance réelle de

Jupiter & de ses satellites à la terre, & qu'il doit y avoir par conséquent une nouvelle équation qui fasse devancer les immersions depuis l'opposition de Jupiter au Soleil, jusqu'à sa conjonction, & retarder ces mêmes immersions depuis la conjonction jusqu'à l'opposition. Le contraire doit arriver dans les émersions.

Voilà, M. R. P., toutes les causes qui doivent nécessairement faire avancer ou retarder, d'une quantité fort sensible, les momens des immersions totales des satellites, & du commencement de leurs émersions, qui sont les deux seules observations sur lesquelles on fonde à présent toute la Théorie des satellites de Jupiter & son usage dans la Géographie, la Navigation & la Physique, pour la recherche des longitudes & pour la démonstration du mouvement successif de la lumière. Ainsi vous voyez l'im-

portance du travail de M. de Barros, qui non-ſeulement eſt le premier qui avertit les Aſtronomes de toutes ces corrections qu'ils doivent faire dans l'uſage de leurs obſervations ; mais qui leur en a encore facilité l'application, ayant déterminé exactement la quantité & la loi de ces corrections par des expériences ſingulières : il les expoſe, ces expériences, dans un Traité qu'il a compoſé ſur ce ſujet, & dont il a envoyé un Extrait à l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Pruſſe, dans un Mémoire intitulé, *Nouvelles équations pour la perfection de la Théorie des ſatellites de Jupiter, & pour la correction des longitudes terreſtres déterminées par les obſervations des mêmes ſatellites.* Il ne reſte qu'à ſouhaiter que ce Mémoire ſoit bientôt publié, afin que les Curieux ne ſoient pas privés plus long-temps d'un Ouvrage ſi utile.

à l'Astronomie & aux Sciences qui en dépendent.

Pour contribuer autant qu'il est en mon pouvoir à l'avantage qu'on doit se promettre des recherches de M. de Barros, je me propose de publier incessamment un Recueil complet que j'ai formé de toutes les Eclipses des quatre satellites de Jupiter, observées par toute la terre, depuis qu'on commence à faire ces sortes d'observations jusqu'à présent; & afin de rendre ce Recueil plus utile, pour assurer la Théorie de M. de Barros, & pour en faire la meilleure application, je n'omettrai aucune des circonstances de ces observations, que j'ai pû apprendre, par les informations exactes que j'en ai faites en consultant tous les Astronomes-Observateurs, avec lesquels je suis en correspondance depuis long-temps.

Je suis, &c.

27. Avril, 1756.

ARTICLE LIX.

COURS DE CHYMIE contenant la manière de faire les opérations qui sont en usage dans la Médecine par une méthode facile, avec des raisonnemens sur chaque opération, pour l'instruction de ceux qui veulent s'appliquer à cette science. Par M. Lemery, de l'Académie Royale des Sciences, Docteur en Médecine. Nouvelle Edition, revuë, corrigée & augmentée d'un grand nombre de Notes & de plusieurs préparations chymiques qui sont aujourd'hui d'usage, & dont il n'est fait aucune mention dans les Editions de l'Auteur. *Par M. Baron, Docteur en Médecine, & de l'Académie Royale des Sciences.* A Paris, chez la *Juin*, 1756.

veuve D'Houry & fils &c. & Jean-Thomas Hérissant, &c. M. DCC. LV. Volume *in*-4°. pages 945.

L'Editeur, dont nous annonçons le travail, ne s'est point laissé séduire par un excès de prévention en faveur de l'Ouvrage dont il publie une nouvelle Edition : il admire, il estime, il vante la Chymie de Lemery; mais sans s'aveugler sur les taches & sur les défauts qu'on peut y remarquer. Les Notes qu'il ajoûte au texte de son Auteur, sont moins un Commentaire qui en excuse les fautes, qu'une critique qui les corrige. Souvent aussi ce sont des additions qui enrichissent encore plus ce cours de Chymie, qu'elles ne le réforment.

Dans les Notes critiques, il s'est glissé bien des traits qui tombent sur d'autres Traités modernes de Chymie : nous croyons qu'on auroit dû,

dû, au moins, adoucir la trempe de ces traits. Les Auteurs d'une certaine considération méritent toujours des égards ; moins on épargne leurs erreurs, plus on doit ménager leur délicatesse.

Dans cette Edition, M. Baron s'est proposé de faire connoître *les différents secours que la Médecine pratique peut tirer de la Chymie pour combattre avec succès les maladies qui affligent l'humanité, & qui tendent à sa destruction.* D'abord son dessein étoit de faire des corrections au texte même de Lemery ; il a renoncé à ce projet, dont l'exécution, en confondant les idées de deux Auteurs, n'eût laissé à aucun des deux le mérite de son travail. D'ailleurs, le texte de Lemery, dans son intégrité, comme l'observe M. Baron, nous offre *l'état où la Chymie étoit en France, du vivant de cet Auteur.* Ses fautes ne sont pour l'Editeur qu'une

occasion dont il profite » pour don-
» ner la vraie Théorie des opéra-
» tions, pour expliquer les nou-
» velles découvertes, pour impri-
» mer des idées vraies & exactes
» de la nature des différents remè-
» des chymiques, pour apprécier
» au juste leur vertu, pour indiquer
» les meilleures sources où doivent
» puiser ceux qui se sentiront ani-
» més de la noble curiosité d'ap-
» prendre la Chymie plus à fond....
» & pour accommoder Lemery au
» goût de notre siècle. «

M. Baron est un génie trop sain, trop ferme, & trop libre pour se laisser subjuguer par le ton & le langage de son siècle. Dans les Sciences naturelles, l'*expérience* exerce aujourd'hui un empire si absolu, que son seul nom est un principe souverain, une preuve sans replique. Il fut un temps où l'on ne la consultoit pas assez, on l'en dédommage maintenant avec une

usure qui se prend souvent sur les intérêts de la vérité. M. Baron s'éleve avec force contre cet abus & cette illusion. » Ce mot, dit-il, » *expérience*, que de tels Médecins » prodiguent à tout propos, & » avec lequel ils croient imposer » silence à tout le monde, ils en » connoissent bien mal la valeur. » L'expérience seule ne signifie » rien qu'autant qu'elle marche à » l'appui d'un raisonnement solide » qui la soûtient, & qui écarte de » l'esprit tous les dehors trom- » peurs, par lesquels elle pourroit » en imposer, pour ne lui laisser » que ce qui lui est absolument né- » cessaire pour entraîner les suffra- » ges des plus incrèdules. Et il est » si vrai que l'expérience ne tire » toute sa force que du raisonne- » ment qui sçait l'apprécier à sa » juste valeur, que souvent l'un » conclut de la même expérience » précisément le contraire de ce

» qu'un autre en infère. Une autre
» preuve de cette vérité est que
» l'on voit tous les jours des Pra-
» ticiens qui ont un droit égal à la
» confiance du public, en appeller
» chacun de leur côté à l'expé-
» rience, l'un pour attribuer au
» même remède des vertus sur-
» prenantes & miraculeuses ; l'au-
» tre pour ne lui en accorder au-
» cune. On doit donc poser pour
» principe, dans l'étude ainsi que
» dans l'exercice d'une Science
» aussi importante à la vie des
» hommes que la Médecine, de
» n'ajoûter foi aux expériences des
» plus célèbres Praticiens, qu'après
» qu'elles auront été examinées à
» toute rigueur au tribunal de la
» raison... Ce sont, tant en Physi-
» que qu'en Médecine, deux excès
» également dangereux, d'exclure
» l'expérience, & de n'admettre
» que l'expérience « &c.

Lemery débute par l'exposition

:s principes adoptés de ſon temps
ı Chymie : cet Article, ſelon l'E-
teur, *contient pluſieurs choſes*
nt le contraire eſt aujourd'hui
montré. Il en attaque la doctrine
ıtôt dans les définitions qu'elle
ıblit, tantôt dans les concluſions
'en tire Lemery. *Les principes,*
: Lemery, *ne ſont que des ſubſ-*
ıces ſéparées & diviſées autant
e nos foibles efforts en ſont ca-
bles. En admettant cette défini-
ıṇ, M. Baron s'en prévaut contre
n Auteur, pour effacer du nom-
e des principes, *l'eſprit, le ſel,*
le ſoufre, l'Analyſe chymique
ant aujourd'hui parvenue à les
:compoſer. L'*eau*, l'*huile*, & la
rre ſont donc les ſeuls principes
ıymiques, ou les ſeuls élémens
:néraux qui compoſent les trois
gnes, c'eſt-à-dire les minéraux,
s végétaux & les animaux. L'Au-
ur & l'Editeur ne ſont pas tou-
ụrs d'accord ſur la nature de ces

tains dans des mixtes, d'où
les exclut. Mais il s'agit
grands secrets de la nature
temps on en ignorera plus
n'en pourra sçavoir : pour
à très-peu de choses, ce q
croit sçavoir, il ne faudro
vent que sçavoir une fort
partie de ce qu'on en ignore
aux erreurs qu'il détruit, M
ne prétend pas toujours su
des vérités ; souvent il se
proposer des conjectures.

Lemery a divisé son cours
mie en trois parties, qui ré
aux trois régnes dont nous v
parler : nous allons suivre l

de M. Baron. Celui de Lemery eſt trop connu pour en occuper nos Lecteurs ; il n'y a que les Notes de l'Editeur qui puiſſent être l'objet de leur curioſité. Dans ces Notes, il n'oublie pas les moyens qu'on a imaginés depuis Lemery, pour certaines opérations, comme la révivification de la Lune cornée, la pulveriſation de l'étain, la diſſolution du mercure, la précipitation du régule d'antimoine, dont l'Editeur explique le méchaniſme à la page 261 ; la calcination du bezoard minéral, & ſes différentes qualités qui en dépendent ; la préparation qu'on appelle *Panacée univerſelle* ou *antimoniale* qui, ſelon l'Editeur, n'eſt guères *autre choſe qu'un ſel marin régénéré, ſurchargé d'acides, qui contient auſſi quelque peu de partie réguline, d'où dépend ſon éméticité*; la diſtillation de l'eſprit de ſel, &c.

M. Baron a inseré, dans ses Notes, mille avis sages & salutaires qu'on ne sçauroit recueillir trop précieusement : on y apprendra que la *teinture antiphtisique de Garmannus* ne fut jamais un spécifique, & n'en mérita le nom qu'à *titre de poison, & non à titre de remède* efficace, dans le crachement de sang, contre les sueurs colliquatives des pulmoniques &c. que l'esprit de Venus est un remède dont on ne connoît pas encore assez la nature pour l'appliquer *dans aucun cas*, & que la *prudence exige qu'on s'en abstienne*; qu'on ne doit employer l'esprit de vitriol de Mars, ni la teinture de Mars que dans les maladies qui proviennent de l'atonie, ou de l'affaissement & du relâchement du genre nerveux; que c'est *une très-mauvaise pratique que celle de faire avaler du vif-argent, pour guérir le miserere ou la passion iliaque*; qu'on ne

peut, sans danger, faire aucun usage du mercure précipité, soit blanc, soit rouge, soit verd; que, généralement parlant, la *pilule perpétuelle* ne convient point dans les cas de colique; que le soufre doré l'antimoine ne peut être salutaire que dans l'asthme humoral, & non dans l'asthme convulsif; que les belles propriétés que Lemery attribue au stomachique de Poter, ne sont qu'imaginaires; que le verre l'antimoine corrigé avec la cire n'est, comme l'ypecacuanha, un remède antidyssentérique que dans les cas où la cause morbifique peut être évacuée, &c.

M. Lemery prétend que l'or ne s'amalgame point avec le mercure; qu'il est indifférent de précipiter l'argent par le cuivre ou par le sel marin; que le mercure obstrue les nerfs; que la calcination augmente le poids des matières métalliques; que le sel de Saturne, pris intérieu-

rement, eſt eſtimé très-bon pour pluſieurs maladies ; qu'il étoit impoſſible de diſſoudre le plomb dans l'eau-forte ; que le tartre *raréfie plutôt* groſſièrement le Mars, qu'il ne le diſſout ; que le Mars diaphorètique, ou les fleurs martiales ſont bonnes pour toutes les maladies cauſées par une corruption d'humeurs ; que l'eau mercurielle peut être priſe dans un verre de ptiſanne & dans du bouillon &c. Il y a, dans le Cours de Lemery, pluſieurs aſſertions de cette eſpèce : M. Baron les combat comme autant d'erreurs ; il s'applique ſur-tout à montrer le danger de quelques-unes où ſon Auteur compte au nombre des bons remèdes, pluſieurs préparations qui ſont des poiſons très-pernicieux.

L'Editeur ne fait pas plus de grace aux préjugés communs qu'aux erreurs particuliéres des Chymiſtes. Dans la compoſition du fer, il ne

reconnoît aucun élément ſalin, vitriolique, ni ſulfureux: l'unique propriété médicinale qu'il trouve dans ce minéral, c'eſt d'être aſtringent. L'effervefcence, avec les acides, ne lui paroît qu'un ſigne fort équivoque d'alkalicité; il croit *inutile* & mal fondée la diviſion des poiſons *en coagulans & en rongeans*, en froids, en chauds; l'alkalicité du Mercure n'eſt à ſon jugement qu'une *abſurdité*. Il n'attribue l'éméticité de l'antimoine qu'à ſa partie réguline; les ſoufres des métaux ne ſont à ſes yeux que *des êtres de raiſon*. On regarde en Chymie le foie d'antimoine comme une demi-vitrification de ce minéral; M. Baron ne peut concevoir cette idée. » On éprouve, *dit-il*, » tous les jours en faiſant le verre » d'antimoine qu'il n'y a point de » milieu entre amener la matière » à un état de vitrification parfaite, » & ne la réduire qu'en une maſſe

» dure, grumeleuse, opaque, qui » n'a pas la moindre apparence de » verre. « Il soûtient que les acides végétaux n'augmentent point la vertu émétique de l'antimoine; que les acides minéraux ne la diminuent point, & qu'on peut les employer indifféremment, pour calmer la trop grande violence d'un vomissement occasionné par un émétique antimonial administré mal-à-propos & à contre-temps.

Il ne veut pas qu'on confonde l'arsenic jaune & l'arsenic rouge avec l'orpiment, & le *réalgar* ou *sandaracha*. Les deux premiers, dit-il, sont des produits de l'art, & des poisons tres-violents; au lieu que l'orpiment & le *réalgar*, qui sont les seuls arsenics dont les Anciens aient parlé, n'ont aucune qualité pernicieuse. L'orpiment est un minéral qui se *trouve tout formé dans les entrailles de la terre*, & le *réalgar* n'est que l'orpiment qui,

tenu en fusion dans un vaisseau fermé, acquiert une belle couleur rouge de grenat. Quelque estime qu'on fasse de la *Panacée antimoniale*, qu'on a décorée du nom de *Panacée universelle*, M. Baron ne craint point de dire *qu'elle n'est rien moins que ce que l'on s'imagine, & qu'elle ne mérite point du tout le titre fastueux dont on la décore.* Combien d'autres minéraux ou de remèdes tirés du régne minéral, dont notre Editeur croit qu'on peut, dans la pratique de la Médecine, s'épargner les frais sans que les malades en souffrent aucun dommage! Tels sont l'antimoine diaphorètique & la neige d'antimoine, le corail & le cinnabre, l'æthiops & les fleurs de sel ammoniac, les terres absorbantes, &c.

Il y a plusieurs autres remèdes extraits des minéraux, dont M. Baron ne nie pas la vertu; mais il la réduit à des bornes plus étroites.

qu'on ne leur en donne ordinairement ; & s'il en étoit cru , leur usage ne seroit pas si étendu. » Il » est plus que vrai-semblable, *dit-» il*, que les remèdes martiaux, » de même que tous les autres » astringens, n'entrent point dans » les voies de la circulation ; qu'ils » n'ont d'action immédiate que sur » les tuniques de l'estomach & des » intestins, & qu'ils ne produisent » leur effet d'astriction sur les au-» tres membranes & vaisseaux d » corps qu'à la faveur de la com-» munication des nerfs. Le fer » *dit-il ailleurs*, n'agissant sur l » corps animal que comme astrin-» gent, il semble que, de mêm » que toutes ces sortes de remèdes » il doit se fermer à lui-même l » passage dans les vaisseaux lactés. Aussi n'hésite-t-il point à *banni totalement de la pratique de l Médecine les crocus ou saffran comme des chaux qui n'ont aucun*

vertu. » Il eſt clair, *ajoûte-t-il*, » que ceux qui ſont préparés par la » calcination, ne ſont qu'un fer » privé de ſon phlogiſtique, inſo- » luble par conſéquent dans toutes » ſortes de liqueurs, & hors d'état » de produire aucun effet d'aſtric- » tion ſur les fibres de l'eſtomach.«

Dans le corps du texte dont il eſt l'Editeur, M. Baron répand quelquefois des remarques qui forment des additions conſidérables. Pour en donner un exemple, nous choiſirons les remarques qu'il a faites ſur le *Kermès minéral*, autrement dit, *la poudre des Chartreux.* Ce morceau nous a paru très-curieux, très-important & très-intéreſſant.

La préparation de ce remède n'a été publiée en France qu'après l'acquiſition qu'en fit, au nom du Roi, M. le Régent : ce fut un Chirurgien, nommé le Sr de la Ligerie, qui en donna la deſcription à ce

Prince. En 1720, M. Lemery le fils publia, dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, un Mémoire où il prétend que la Ligerie avoit emprunté de Lemery le père, cette description; que même elle n'étoit pas nouvelle quand son père l'avoit décrite, & qu'on la trouve dans le *Miraculum mundi* de Glauber, & dans le Livre des *Secrets* de l'Abbé Rousseau. M. Baron a saisi, repris, & traité en grand maître toute cette controverse.

D'abord il fait le rapport des procédés de M. Lemery & du Sieur de la Ligerie; ensuite il examine ce qui s'y passe, pour comparer l'un avec l'autre. » Dans l'un, *dit-il*, » on emploie l'antimoine réduit » en poudre; & dans l'autre, on » se contente de le concasser grossiérement: ainsi dans l'un l'anti- » moine présente beaucoup plus de » surface à l'action du dissolvant,

» que dans l'autre ; par conféquent,
» toutes chofes d'ailleurs égales, le
» foie de foufre doit fe charger
» d'une plus grande quantité de
» parties régulines dans le procédé
» de M. Lemery, que dans celui
» de la Ligerie ; mais ce n'eft pas
» tout : dans l'un, on tient l'anti-
» moine en digeftion fur les cen-
» dres chaudes dans la liqueur
» alkaline, vingt-quatre heures
» avant de procéder à l'ébullition ;
» dans l'autre au contraire, on com-
» mence tout de fuite par faire
» bouillir le mélange : voilà donc
» encore une raifon pour que le dif-
» folvant pénétre mieux l'antimoine
» dans le premier procédé que dans
» le fecond, & par conféquent pour
» qu'il fe charge d'une plus grande
» quantité de parties régulines.
» Dans l'un enfin, & c'eft-là la
» principale différence, l'alkali
» dont on fe fert, eft l'huile de tar-
» tre par défaillance pure & fans y

» ajoûter d'eau ; au lieu que dans
» l'autre on étend la liqueur de
» nitre fixé, dans huit fois son poids
» d'eau de pluie : par conséquent,
» dans le procédé de Lemery, le
» dissolvant est aussi puissant qu'il
» puisse l'être ; il doit donc agir
» avec plus de force sur l'anti-
» moine, & en détacher une plus
» grande quantité de parties régu-
» lines : au contraire, dans le pro-
» cédé de la Ligerie, le dissolvant
» alkalin est trop affoibli par l'eau
» qu'on lui a ajoûtée, pour pouvoir
» dissoudre l'antimoine comme il
» faut, & pour se charger d'une
» certaine quantité de soufre. Il ne
» se forme donc que très-peu de
» foie de soufre ; & comme ce foie
» de soufre est très-foible, il n'en-
» traîne avec lui qu'une très-petite
» quantité de parties régulines :
» de-là vient qu'on retire à peine
» deux gros de kermès d'une livre
» d'antimoine ; mais aussi ce pré-

:ipité a un grand avantage ſur
e prétendu kermès fait ſuivant
e procédé de Lemery, car il eſt
›eaucoup plus fin & plus diviſé,
:e qui vient de ce que la liqueur
ılkaline n'ayant fait que gliſſer,
›our ainſi dire, ſur l'antimoine,
:lle n'en a détaché, à l'aide de
'ébullition, que des parties très-
ùbtiles & très-déliées..... Cette
lifférence, pourra-t-on dire, ne
:onſiſte que dans le plus ou le
noins: cela eſt vrai, mais il eſt
'rai auſſi qu'en fait de remèdes,
e n'eſt très-ſouvent que le
ılus ou le moins qui les rend
ıernicieux ou ſalutaires« &c. De
te expoſition l'Editeur conclut
: le kermès minéral eſt autant
:férable au ſoufre doré de M. Le-
'ry, qu'il en eſt différent.

M. Baron n'a pas eu beſoin de
:e de ſi grands frais en preuves,
ır démontrer qu'on ne ſçauroit
uſer la Ligerie d'avoir pris de

Glauber, ou de l'Abbé Rousseau; la préparation de son kermès. Quelques Auteurs ont encore confondu ce kermès avec le soufre doré d'antimoine ordinaire, & avec la poudre de Russel. Notre Editeur établit solidement les différences qui distinguent ces préparations. » Le soufre doré d'antimoine se » prépare, *dit-il*, avec les scories » du régule simple, qui sont un » foie d'antimoine fait par la voie » séche : le kermès au contraire se » prépare immédiatement par la » voie humide..... Dans la prépara- » tion du soufre doré ordinaire, on » se sert d'un acide pour faire la » précipitation, au lieu qu'on laisse » le kermès se précipiter de lui- » même sans l'addition d'aucun » acide ; il arrive de-là que d'un » côté le soufre doré est beaucoup » plus chargé de parties régulines » que le kermès, & que d'un autre » côté celui-ci retient beaucoup

lus de ſel alkali fixe que le ſou-
:e doré, qui en a été preſque
ntiérement dépouillé par l'acide
u'on a ajoûté. Le kermès con-
ent donc plus de foie de ſoufre
ue le ſoufre doré, & ce dernier
›ntient plus de régule que le
ermès. Le kermès eſt donc plus
ropre à fondre les humeurs, &
n action doit être beaucoup
lus douce. Le ſoufre doré eſt
onc trop actif, & doit produire
reſque tout ſon effet dans l'eſto-
ıach, puiſque la partie réguline
eſt, & plus abondante, & plus
découvert ; l'expérience jour-
alière confirme toutes ces véri-
:s : mais une différence encore
ien plus ſenſible entre le kermès
: le ſoufre doré, c'eſt que celui-ci
ſes parties beaucoup plus groſ-
éres que le kermès, ce qui vient
e ce que le foie de ſoufre, par
ı voie humide, n'a pas aſſez de
orce pour mordre beaucoup ſur

» l'antimoine, & qu'il n'en enleve » que des parties très-fines & très » déliées.« Voilà les principes d'où part M. Baron pour expliquer l'action méchanique du kermès, & sa distribution dans l'étenduë des liqueurs qu'il rencontre dans les premiéres voies : suspendu dans leur masse, agité comme elles, entraîné avec elles, il entre dans l'orifice des vaisseaux lactés, d'où il circule dans les organes propres à le recevoir ; sa partie réguline en picote les fibres nerveuses, augmente l'oscillation de leurs petits vaisseaux, en même temps que le foie de soufre, qui *fait la plus grande partie de sa composition, s'incorpore avec les humeurs épaissies & engorgées dans ces mêmes capillaires, & s'amalgame avec elles ; ce qui les divise, les pénètre & en occasionne la fonte, & enfin l'évacuation par les canaux excrètoires.* Nous croyons devoir terminer ce

iorceau par une réflexion dont
I. Baron nous garantit le mérite.
Lorsque, *dit-il*, le kermès, ou
tout autre foie d'antimoine, est
bien dépouillé par des lotions
répétées de la plus grande partie
de son sel alkali, la proportion
des parties régulines qu'il con-
tient, se trouve non-seulement
augmentée, ensorte qu'un mê-
» me Volume de ces précipités
» bien lavé, est plus chargé de ré-
» gule qu'un pareil volume des
» mêmes poudres lavé imparfaite-
» ment; mais encore parce que les
» parties régulines y sont plus à
» nud & moins enveloppées par
» des parties étrangères, & sont
» par conséquent plus en état d'agir.
» De-là coule naturellement une
» conséquence qui peut avoir son
» utilité; c'est qu'il seroit à propos
» que les Artistes tinssent chez eux,
» pour l'usage médicinal, du ker-
» mès non lavé, de même qu'ils

» conservent du kermès bien lavé
» les Médecins pourroient em-
» ployer ce premier avec succès
» & sans aucune crainte de pro-
» duire le vomissement dans de
» cas où il seroit dangereux de l
» procurer, & où il n'est questio
» que de fondre des humeurs en-
» gorgées; tels sont les cas d'obs
» tructions dans les viscères du
» bas-ventre.« Si nous nous sommes un peu étendus sur les remarques que M. Baron a faites sur le kermès, c'a été pour mieux faire sentir le goût & le génie qui règnent dans toutes ses autres Notes Cependant nous n'avons garde de nous faire garants de tout ce qu'i avance : nous ne nous proposon que d'inviter les Médecins & le Chymistes à examiner son travai & à en apprécier le véritable mérite : il n'appartient qu'aux gens du métier d'en juger en dernier ressort. Nous sommes forcés de finir

cet

cet Extrait ſans avoir pû y rien dire des deux derniéres Parties de l'Ouvrage que nous annonçons : elles nous fourniront amplement de la matière pour un ſecond Extrait, ſi on nous permet d'y revenir.

ARTICLE LX.

SENTIMENT D'UN HARMONIPHILE ſur différents Ouvrages de Muſique, pag. 84. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris chez Jombert, Ducheſne, Lambert.

CE petit Livre, compoſé preſque ſans ſuite, ne laiſſe pas d'avoir un objet qui eſt le progrès & la gloire de la Muſique. L'Auteur, que nous ignorons totalement, parle d'abord un peu de lui-même, de ſon goût pour l'har-

ment éviter ce petit défaut i
résonne dans une ame do
par l'harmonie, il faut bien
langue & la plume se met
l'unisson.

Il est parlé, dans cette
chure, de divers Ouvrages co
nant la Musique : c'est un m
d'éloges & de critiques, s
les objets : par exemple,
Deum de M. Philidor ne par
une pièce achevée ; l'Auteur
moniphile en dit des raisons
nous désirerions aussi qu'on e

es ont peu de saillie, d'expres-
on, d'images ! & n'est-on pas
icore gêné par la longueur de
oute la pièce ? Bref, nous n'avons
oint encore de *Te Deum* par-
ait.

Celui de Calvière, dont parle
ussi notre Anonyme, est peut-être
e meilleur qu'on puisse choisir
our les grandes célébrités. Le *Ju-
dex crederis esse venturus* est un
norceau de la plus grande force.
„ Après avoir annoncé par un récit
„ simple, mais majestueux, la venuë
„ du grand Juge à qui tous les
„ mortels doivent rendre compte
„ de leurs actions, Calvière en
„ homme, qui sent vivement les
„ choses, a peint par anticipation,
„ ce jour terrible du grand juge-
„ ment. Les flutes commencent par
„ exprimer le sifflement des vents.
„ Tout le corps de la symphonie
„ exécute une tempête qui fait fré-
„ mir. Un tambour, placé dans le

„ milieu de l'orcheſtre, par un rou-
„ lement continuel toujours en
„ enflant le ſon, marque le bruit
„ affreux du tonnerre, joint à celui
„ des flots irrités. Le bouleverſe-
„ ment de la nature ſe fait ſentir.
„ L'univers s'écroule, tout eſt
„ anéanti. Deux trompettes, pla-
„ cées vis-à-vis l'une de l'autre dans
„ les deux tribunes des côtés, font
„ alternativement l'appel : auſſi-tôt
„ tous les peuples ſaiſis de crainte,
„ s'écrient dans un chœur pathé-
„ tique, *Te ergo quæſumus* « &c.
Voilà une belle choſe & bien peinte. La vie de Calvière, en abrégé, ſuit cette deſcription : nous avons touché quelque choſe du même objet en rendant compte, dans nos derniers Mémoires, du Parnaſſe François ; ainſi contentons-nous d'ajoûter que notre Harmoniphile donne, à la fin de ſa Brochure, l'Epitaphe de Calvière en Muſique de la façon du Sieur de Moranø

bert, Auteur des Vers & de la Note : c'eſt un *trio* qui doit réuſſir dans l'exécution. Il y faut ſuppoſer de la ſymphonie, qui n'eſt pas gravée dans le petit Livre que nous analyſons.

On parle ici de quelques autres illuſtres Muſiciens, comme de Royer, Directeur du Concert ſpirituel ; de Gilles, Auteur de la Meſſe de *Requiem* qu'on exécute toujours, parce qu'elle eſt bonne, & parce qu'on n'en a point de meilleure ; du célèbre Campra, dont on déſigne tous les Ouvrages tant en Latin qu'en François : l'Auteur anonyme raconte des particularités ſur ces hommes de mérite ; mais diſons que cela vient un peu tard après l'Ouvrage de M. Titon. D'ailleurs, il n'y a point là de ces anecdotes qui puiſſent intéreſſer les bons Amateurs ; point de ces morceaux qui ſoient capables d'inſtruire. Que ne nous fait-on, par

exemple, le parallèle de Lully & de Campra ? que ne nous marque-t-on les progrès de l'Art sous ces deux Maîtres ? &c.

L'Harmoniphile fait l'Analyse du Livre de M. Bérard sur *l'Art du Chant* : c'est un bon morceau ; point trop à l'avantage de ce Livre, mais aussi point méprisant, point choquant. Il semble qu'on tient ici un juste milieu ; nous n'en dirons rien davantage pour deux raisons ; la premiére, parce qu'au mois de Juillet de l'année derniére nous donnâmes une copieuse Analyse de ce même Ouvrage ; la seconde, parce que cet *Art du Chant* vient d'être réimprimé avec des prétentions de la part d'un autre Ecrivain : querelle littéraire, dans laquelle nous ne voulons point entrer. Si ces prétendans vont au Parnasse, ils y trouveront l'Abbé Des Fontaines devant qui la cause pourra être plaidée. M. Titon vient de lui

fonder une charge sous le titre de *Lieutenant de Despreaux* : ce qui n'est pas trop attrayant pour les plaideurs, mais bon pour la police & pour la patrie.

L'Auteur traite de l'*Opéra*, spectacle dont on ne fera rien de bon tant qu'on y admettra une méchante morale. Ceci est bien le plus grand abus qu'on puisse faire de la Musique : sa vraie destination est de célébrer l'Eternel, les grands hommes & les vertus ; on l'asservit à un langage qui blesse également la raison & les mœurs ; on l'emploie pour les fadeurs de ces ridicules Héros de Roman, qui n'ont pas le sens commun ; & l'harmonie, cette Reine des Arts, contracte par-là une langueur, une monotonie, une bassesse de caractère & de style, qui fait pitié. Notre Harmoniphile a le bon esprit de penser & de dire que *Quinault & Lully, en créant l'Opéra, lui ont donné*

un caractère défectueux. Il exhorte les Poëtes Lyriques *à supprimer ce langage emmiélé dont les oreilles ne sont que trop rebattues*. Il leur propose l'exemple des Italiens *qui sçavent si bien mettre en œuvre les grandes passions dans leurs Opéra*. Il cite quelques morceaux de force qui ont réussi sur notre Théatre, tels que le premier Acte de *Jephté*, & le second Acte des *Talens Lyriques*. Ce dernier est frappant, & l'on ne peut se refuser à son impression. On y voit *Tyrtée qui fait passer, par ses chants, son ardeur guerriére dans l'ame de ses soldats, & qui semble exciter en nous le courage & la valeur*. En cet endroit, *M. Rameau fait frapper à sa symphonie l'Anapeste qui étoit le pied belliqueux, dont les Grecs se servoient pour exciter leurs troupes au combat*. Voilà de grande Musique, parce qu'il y a de grands sentimens à exprimer.

Nos Musiciens célèbres devroient diriger les Poëtes Lyriques, leur inspirer l'idée de l'utile & du beau, & rebuter leurs Ouvrages quand ils tombent dans les *chaînes*, les *flammes*, les *ardeurs* & autres fatuités semblables. Car ici, c'est l'harmonie qui donne des loix, qui commande à la Poësie, à la Danse, à la Peinture, aux Machines; tous ces Arts ne sont que subalternes, dès qu'il s'agit d'Opéra: „ La Poësie trace à la Musique les „ passions qu'elle doit peindre. La „ Danse rend à nos yeux, par „ ses mouvemens & ses tableaux, „ les expressions dont la Musique „ affecte nos oreilles. La Peinture, „ en nous offrant, dans les décora- „ tions, tantôt un paysage riant, „ tantôt un lieu désert & affreux, „ tantôt un édifice magnifique, „ procure à l'harmonie le moyen „ de peindre des effets physiques, „ ou d'exprimer par des caractères

„ majeſtueux, triſtes ou gais, les „ objets qui ſont offerts à l'œil. „ Les Machines ne ſont pas moins „ propres à ſervir de *texte* à la „ Muſique, ſi je puis me ſervir de „ cette expreſſion, pour rendre les „ peintures les plus frappantes. La „ deſcente de quelque Divinité, „ l'apparition des habitans des en- „ fers, un naufrage, le gonflement „ des flots de la mer, les éclairs, „ le tonnerre, le vòl rapide & le „ ſifflement des vents, les volcans, „ la chute d'un torrent, l'écroule- „ ment d'une ville, ſont autant de „ choſes dont la Muſique ſçait „ rendre l'effet ſenſible à l'oreille.« Toute cette expoſition ſert à prouver que l'Opéra, en ſoi-même, eſt un ſpectacle régulier, & non un monſtre, comme quelques-uns l'ont écrit. On lira volontiers tout ce morceau, où il ſe trouve des critiques bien faites & des vuës bien placées.

Ce qu'ajoûte l'Auteur sur le pouvoir qu'a la Musique de *peindre*, est peut-être encore plus réfléchi : mais il faudroit, pour bien traiter cette matière, une dissertation dans les formes ; & quelques traits d'érudition, quelques exemples empruntés des Anciens ne la dépareroient point. Il falloit bien, pour le dire ici en passant, que les Grecs crussent la Musique propre à *peindre* mille choses, puisqu'ils la faisoient entrer dans l'éducation de leurs enfans : cet âge ne se conduit guères que par des images offertes aux yeux ou à l'imagination. Mais quoi qu'il en soit, notre Auteur montre bien que la Musique peint également & les affections internes & les choses physiques ; & le bruit d'une mer agitée, & la tristesse de l'ame ; & le chant des oiseaux, & la gaieté du caractère &c. Il est bien certain que la Musique ne peut peindre à la façon

des autres Arts ; qu'elle ne rend point, par exemple, à l'oreille la beauté, ou la difformité d'un visage : mais qu'est-ce que prouve cette exception, sinon que les Arts & nos sens ont des districts séparés, au-delà desquels leur pouvoir est nul ; & cela empêche-t-il que les divers Arts ne peignent d'une manière analogue aux divers sens ? Il faut lire les observations de l'Harmoniphile, & désirer qu'il donne la suite de son Ouvrage, qui est susceptible de beaucoup d'agrément & de quelque érudition.

ARTICLE LXI.

LE GÉNIE DU LOUVRE aux Champs Elysées, Dialogue entre le Louvre, la Ville de Paris, l'Ombre de Colbert & Perrault ; avec deux Lettres du même Auteur sur le même sujet. Environ 160 pag. *in*-12. M. DCC. LVI. Se trouve chez Lambert, rue de la Comédie ; & chez Duchesne, rue S. Jacques.

C'EST le propre des bons Citoyens de sçavoir critiquer à propos, & louer de même. On n'aime point le talent de Juvenal, qui se fâche toujours. On sçait par cœur Horace, qui n'excelle pas moins dans l'Eloge que dans la Satyre. En 1749 d'abord, puis en 1752, M. De la Font nous donna

teur célebre, dans le même
de Dialogue, la restauration
jettée & commencée, de ce l
si magnifique & si dégradé, si
d'attention & si long-temps
donné.

On voit bien que l'objet
changé de face, M. De la F
dû prendre un autre style.
l'*Ombre du grand Colbert*, il s
soit de gémir vis-à-vis de la
colonnade, & d'invectiver c
les bâtimens ignobles qui c
quoient ce monument. Il est

ont eſt tranſporté *le Génie du* *ouvre* à la vuë de ce qu'on pré- are pour rétablir ſa gloire. Le ton lu nouveau Dialogue eſt par conſé- quent plus uni, plus gai, mais noins appliquant que celui de l'*Ombre* : car la Critique intèreſſe toujours plus que les Eloges ; & les hommes ſemblent ſe conſoler des ridicules ou des malheurs pu- blics, par le plaiſir malin d'en faire l'objet de leur cenſure.

On ſuppoſe que, depuis les me- ſures priſes pour la reſtauration du Louvre, le Génie de ce Palais a été en dire la nouvelle aux manes du grand Colbert, & qu'au retour de ſon voyage, il raconte à la Ville de Paris ce qu'il a vû & entendu dans l'Elyſée. C'eſt le ſujet de ce Dialogue où l'on voit quatre Inter- locuteurs, le Génie du Louvre, la Ville de Paris, l'Ombre de Col- bert, & celle de Perrault ; mais ces quatre perſonnages ne ſe rencon-

trent point ensemble : le Génie du Louvre est le seul qui converse successivement avec les trois autres. Aux Champs Elysées il entretient Colbert & Perrault ; au bord de la Seine, il occupe la Ville de Paris du récit de ses aventures.

Son début au reste n'est point trop modeste. A l'exemple de nous autres mortels, qui ne pouvons supporter le poids de la bonne fortune, il commence par se louer, par s'admirer : il dit qu'on ne viendra plus dans cette Capitale que pour jouir du spectacle de son Palais. » Car qu'offririez-vous aux „ Etrangers, *dit-il un peu brusquement à la Ville?* Seroit-ce „ vos fontaines ? Vous n'en avez „ point, & celle même du Faux-„ bourg S. Germain (rue de Gre-„ nelle) ne fait pour vous ni déco-„ ration, ni point de vue ; on ne „ peut ni la déterrer sans guide, ni „ l'examiner d'aucun endroit favo-

„ rable, quand on l'a découverte,
„ tant ſa poſition choque le bon
„ ſens. Seroit-ce vos miſérables
„ Salles de Spectacles preſque ina-
„ bordables, d'où l'on ne peut s'é-
„ chapper ſans danger ? Les char-
„ meriez vous par l'aſpect dégoû-
„ tant des maiſons bâties ſur vos
„ ponts, par les irrégularités de
„ vos rues étranglées ?... Seroit-ce
„ les Guinguettes ſi peu décentes
„ de votre rempart, dont la clôture
„ augmente tous les jours par les
„ bâtimens qu'on y laiſſe élever ?

Le Génie de Paris eſt bon & ne ſe fâche point, il ſent d'ailleurs ſes beſoins & ſes défauts ; il ſçait qu'étant né dans la Barbarie de nos Ancêtres les Germains & les Francs, il a commencé d'après un trop mauvais plan, pour former jamais un beau tout. Enfin il eſt curieux, & il ſe hâte de queſtionner le Génie du Louvre ſur ſa deſcente aux Enfers. Celui-ci étoit un enfant de

Paris, il n'avoit jamais vû que les bords de la Seine & le Pont-Neuf; il n'étoit point fait aux périls des grands voyages; & plus hardi que lui auroit bien pû trembler encore à la vuë du Cocyte & des Euménides. Mais un Génie, après tout, se tire toujours d'affaire; le nôtre franchit le fleuve comme par enchantement, & fit rencontre très-à-propos d'une ombre infiniment chère aux bons Citoyens. Quiconque sçait l'Histoire moderne de Paris, connoît les services que M. Turgôt n'a cessé de rendre à cette Capitale dans la place de Prévôt des Marchands: c'est l'ombre de ce digne Magistrat, qui s'offrit au Génie du Louvre pour le conduire à Colbert. On juge bien que la rencontre & la route ne se firent point sans rappeller bien des particularités du zèle que le Conducteur eut autrefois pour la gloire du Louvre; mais nous abrégeons tout,

sans quoi il faudroit transcrire la Brochure en entier, & priver le Lecteur du plaisir de la consulter.

Aux Champs Elysées, comme par-tout, les bons Ministres sont près des bons Rois. Le Génie du Louvre vit d'abord nos sages Monarques Charlemagne, Charles V. Louis XII. Henri IV; & François I. s'y trouve aussi à cause de son affection pour les gens de Lettres. Cette bonne qualité lui épargne, dans les Livres, bien des critiques auxquelles son régne pourroit donner lieu. Parmi ces bons Rois, Louis XIV. ne pouvoit être étranger; mais on le voyoit à l'écart & rêveur. » Quoiqu'il ait étonné l'uni-
„ vers par la grandeur de sa puis-
„ sance, par des faits immortels,
„ par sa magnificence que toute la
„ terre est venue admirer, il se
„ repent encore, *dit l'Ombre du*
„ *Magistrat-Conducteur*, d'avoir
„ trop négligé les vertus pacifiques

„ qui ſeules laiſſent jouir les Sou-
„ verains des délices de ce ſéjour
„ de paix. Je l'ai vû même ſou-
„ vent gémir d'avoir trop écouté la
„ louange. J'avoue que, depuis
„ Auguſte, jamais encens n'a été ſi
„ ingénieuſement préparé, ni ſi
„ adroitement déguiſé; mais c'eſt
„ toujours un poiſon mortel pré-
„ ſenté par des aſſaſſins qui, quoi-
„ que ſéduiſants & agréables, trom-
„ pent les Rois & les entraînent
„ dans les plus honteux égaremens
„ en juſtifiant leurs foibleſſes...Mais
„ conſolez-vous, *ajoûte le ſage*
„ *Magiſtrat*, en voyant ce grand
„ Roi habiter parmi les ombres
„ heureuſes; s'il ne partage pas
„ tout l'excès de leur bonheur
„ ſoyez aſſuré que celui dont i
„ jouit, n'éprouvera jamais la moin
„ dre altération. «

Comment pourroit-on parle des bons Miniſtres ſans invective contre les mauvais? On n'épargr

point ici ceux qui ont fait verser des torrens de larmes aux peuples, & qui ont déshonoré leurs Maîtres. Cependant la censure est générale ; & l'on cite au contraire avec complaisance les Jacques Cœur, les Florimond Robertet, les George d'Amboise, les Rosni, les Louvois &c. & Colbert est représenté comme infiniment digne du séjour de gloire & de paix que son ombre habite. Le Génie du Louvre n'osoit pas l'aborder, parce qu'en 1749 ce grand Ministre indigné de l'état où se trouvoit ce Palais, avoit mieux aimé se plonger dans l'abysme que de soûtenir la vue d'un délabrement si honteux. (Voyez *l'Ombre du grand Colbert.*) Mais l'ombre de l'illustre Turgot fut le nœud de la réconciliation ; & l'heureuse nouvelle de la restauration prochaine acheva de dissiper tous les ombrages. » Vous me donnez, *reprit* » *l'Ombre de Colbert*, une grande

„ idée de votre Monarque en m'ap-
„ prenant qu'il a ordonné de réta-
„ blir ce Palais qu'il n'a point fait
„ construire, & qui avoit été oublié
„ pendant plus de 80 ans. Cette
„ belle action est peut-être sans
„ exemple dans l'Histoire des Rois,
„ rien n'étant si naturel chez eux
„ & chez tous les hommes que de
„ préférer leurs productions & les
„ ouvrages de leur régne, à ceux
„ de leurs prédécesseurs &c.

Durant la conversation du Louvre avec Colbert, l'Ombre de Perrault étoit environnée d'un nuage brillant, à la façon des Dieux d'Homère & de Virgile, qui ne vont jamais sans leur étalage de gloire. Le nuage cependant se dissipe; & le Génie du Louvre, reconnoissant son père & son Auteur, lui raconte mille choses de son état présent & de ses espérances: Perrault étoit fort curieux de sçavoir si 80 ans d'abandon n'avoient point

dommagé sa belle colonnade ; &
ipprit, avec une joie sensible,
e rien d'essentiel n'avoit dépéri ;
l'on admiroit encore & les platte-
ndes des Architraves, & les
at-fonds des galleries, & les cha-
teaux des colonnes : ouvrage
:quis auquel nos Sculpteurs mo-
:rnes ne pourroient atteindre :
r quoi le Génie du Louvre expli-
ıe ce qui cause la disette d'excel-
nts hommes en ce genre. Dabord
ı a élevé un très-petit nombre
édifices publics & d'une grande
:coration, depuis la mort de Louis
IV. Or les Sculpteurs en Archi-
ćture, comme tous les autres
rtistes, ne se forment que par le
avail & par l'émulation. Ensuite
n a trop donné dans les ornemens
e caprice, dans l'amour des nou-
eautés ; on a pris des licences très-
ontraires aux belles proportions
e l'Antique, & des ouvrages du
ècle de Perrault. Enfin le peu

d'étude, le desir du gain, le luxe introduit dans tous les états, contribuent à la disette de bons Sculpteurs d'Architecture ; & cette cause influe presque également sur d'autres objets encore plus essentiels.
„ Quelles métamorphoses, *continue*
„ *le Génie du Louvre*, vous étonne-
„ roient, mon cher Perrault, si vous
„ revoyiez votre patrie ! Confusion
„ & renversement de tous les états,
„ fraude universelle par l'avidité
„ d'avoir, domination impérieuse
„ & révérée de l'opulence, plus de
„ mœurs, plus de conversations
„ suivies & utiles, vous cherche-
„ riez votre ancienne patrie dans
„ Paris sans pouvoir la trouver. «
On voit que ce Génie du Louvre, quoique destiné à recevoir les Monarques dans son Palais, n'en est pas plus courtisan ; il dit la vérité quand il la sçait : mais observons bien qu'il ne nous reproche notre indigence qu'en sculpture de

chapiteaux

hapiteaux & autres ornemens l'Architecture ; qu'il reconnoît 'abondance de nos richesses dans les autres parties de la Sculpture, & qu'il nomme même, avec une grande distinction, nos Artistes célèbres, les Bouchardon, les Lemoine, les Slodz, les Adams, &c.

La suite de l'entretien concerne l'intérieur du Louvre ; le dessein qu'a eu Perrault de raccorder l'architecture de l'ancien Palais avec celle du nouveau ; les travaux qui seroient nécessaires pour mettre tout ce magnifique édifice à son point de perfection ; le projet d'y établir l'Hôtel de Ville, *situé* aujourd'hui *sur une place ridicule par sa forme & sa petitesse, &c.* & tous ces détails sont accompagnés d'observations qui touchent les Arts, les mœurs, le génie des Cours, l'amour de la patrie, &c.

Le Louvre revient à Colbert, qui le charge de beaucoup d'actions

de graces pour le Monarque restaurateur : on se quitte enfin, & ce Génie, après avoir essuyé bien des dangers à son retour, reparoît dans l'empire des vivans, & reprend son dialogue avec la Ville de Paris. Mais la Scène ne les retient pas long-temps ; il n'est plus question que de complimens, de conjouissances réciproques ; & l'on se sépare, & là se termine l'Ouvrage.

L'Auteur y ajoûte deux Lettres, l'une *sur les réparations du Louvre*, elle étoit déja imprimée dans le Tome IV. de *l'Année Littéraire*, *1755*. L'autre est *pour servir de Réponse à une Critique du Louvre, imprimée dans le Mercure d'Avril 1755*. Ces deux Lettres sont fort bien faites & méritent de servir de pendant au *Dialogue*. Tout ce Recueil, au reste, porte l'empreinte du zèle le plus patriote ; langage qui n'est point,

chez l'Auteur, une affaire de ſtyle; mais l'expreſſion des plus vifs ſentimens pour le bien public. Il eſt à propos que les Citoyens de cette claſſe ne deſcendent que très-tard à l'Elyſée; car cette terre fortunée n'en a pas beſoin, & la nôtre ſe plaint d'en manquer.

ARTICLE LXII.

TRAITÉ DES ARBRES & Arbuſtes qui ſe cultivent en France, en pleine terre. Par M. Duhamel du Monc[illegible] Inſpecteur-Général de [illegible] de l'Académie Royale [illegible] ces, de la Société [illegible] Londres, Honoraire [illegible] ciété d'Edimbourg & de [illegible] démie de Marine. Deux [illegible] mes *in*-4°. *A Paris*, [illegible]

Juin, 1756. P 3 ij

dialogue avec la Ville de
Mais la Scène ne les reti
long-temps ; il n'eſt plu
tion que de complimen
conjouiſſances réciproque
l'on ſe ſépare, & là ſe t
l'Ouvrage.

L'Auteur y ajoûte deux I
l'une *ſur les réparations d*
vre, elle étoit déja imprim
le Tome IV. de *l'Année*
raire, 1755. L'autre eſt *p*
vir de Réponſe à une Criti
Louvre, *imprimée dans l*
cure d'Avril 1755. Ces de
tres ſont fort bien faites &

chez l'Auteur, une affaire de ſtyle ; mais l'expreſſion des plus vifs ſentimens pour le bien public. Il eſt à propos que les Citoyens de cette claſſe ne deſcendent que très-tard à l'Elyſée ; car cette terre fortunée n'en a pas beſoin, & la nôtre ſe plaint d'en manquer.

ARTICLE LXII.

TRAITÉ DES ARBRES & Arbuſtes qui ſe cultivent en France, en pleine terre. Par M. Duhamel du Monceau, Inſpecteur-Général de la Marine, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Honoraire de la Société d'Edimbourg & de l'Académie de Marine. Deux Volumes *in*-4°. *A Paris, chez Juin*, 1756.

Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LV.

VOICI un très-grand Ouvrage ; & ce n'est encore que le commencement, que l'ébauche, pour ainsi dire, de ce qui entre dans le plan de l'Auteur. M. Duhamel déterminé d'abord par son goût, fixé ensuite par ses rapports avec la Marine, & par les ordres des Ministres, a fait de grandes recherches sur toute la matière des bois. Nous verrons sortir de-là successivement d'abondantes lumières, tant pour la construction des Vaisseaux que pour toutes les autres parties de l'Architecture. Nous apprendrons même le Méchanisme Physique des diverses sortes de bois ; la meilleure manière de multiplier cette production naturelle, don précieux du Créateur ; les attentions qui sont nécessaires pour prévenir le dépé-

[redacted]

ſement des Forêts, pour garantir aque eſpèce d'Arbres, des influen-s malignes de l'air ou de l'inva-n des inſectes, &c.

Ce projet immenſe commence s'exécuter par une inſtruction rt étendue ſur les Arbres & les :buſtes qu'on peut élever en plei-terre dans nos Provinces : ma-:re intéreſſante pour tous les Ci-yens. Il ne s'agit pas de leur poſer des curioſités, de leur ap-endre à rechercher & à mettre ı œuvre des choſes rares : c'eſt fond même & la fécondité de ur terre maternelle qu'on déve-ppe. Et pour quelles fins leur ›nne-t-on ces connoiſſances ? Pour ıgmenter les richeſſes publiques particuliéres, pour améliorer & ścorer les campagnes, pour pro-ırer aux jardins des villes une ıultitude de biens & d'agrémens, ı'on ignoreroit ſans toutes ces ›uvelles attentions. Avec le Livre

de M. Duhamel, on peut se ménager, pour toutes les saisons, le coup d'œil des divers présens de la nature, beaucoup plus à la vérité dans le Printemps, dans l'Eté & dans l'Automne; mais l'hyver même a ses Arbres & ses Arbustes. Quand les frimats ont ravagé toutes les autres productions d'un sol abondant & bien cultivé; on est bien-aise de retrouver les Cyprès, les Buis, les Filaria, les Lauriers, les Sapins, les Houx, les Génévriers, &c. L'Auteur n'oublie aucune de ces diverses espèces victorieuses de l'hyver, & propres à tempérer la tristesse qu'il inspire; mais la parure des autres saisons est encore moins négligée; & en général M. Duhamel s'attache fort, dans tout son Livre, à faire connoître tous les Arbres dont on peut faire des bosquets qui récréent la vuë, dans les divers mois de l'année.. Il place même à la tête de

ſon premier Volume une liſte particulière ſur cet objet très-agréable & très-digne de flatter le goût des Citoyens opulents.

L'Ouvrage procède ſelon l'ordre alphabètique, non que l'Auteur ignore les avantages attachés aux méthodes des célébres Botaniſtes. Il inſiſte même ici ſur le cas qu'on en doit faire, ſur la facilité qu'elles donnent de retenir les divers noms des plantes, & d'entretenir des correſpondances avec ceux qui cultivent cette partie de l'Hiſtoire naturelle; mais, ajoûte-t-il, » comme mon objet eſt reſtreint aux » Arbres & aux Arbuſtes qu'on peut » élever en pleine terre, je n'au» rois pû préſenter que des ébau» ches de méthode qui auroient » paru difformes aux Botaniſtes » inſtruits, & qui auroient été aſſez » inutiles aux ſimples Amateurs. » J'ai eſſayé de ſuppléer, par des » Tables méthodiques, au défaut

» qu'on peut légitimement re
» cher à l'ordre alphabètique «
On les trouve, ces Tables, a
la Préface : elles sont au nom
de trois ; la premiére destin
fixer, par les fleurs, le genre
quel on doit rapporter telle
telle espèce d'Arbre dont il po
être question ; la seconde tend
à la même fin par la forme
fruits ; la troisiéme, propre à
ner aussi quelques connoissance
moyen des feuilles, quoiqu
dernier caractère ne soit ni
général, ni aussi lumineux qu
deux autres, *fleurs & fruits*. Il
suivre cette instruction dans l
vre même, & juger par-là
attentions très-réfléchies de n
célèbre Académicien.

Il s'attache presque par-t
pour désigner les Arbres & les
bustes, à la nomenclature de M
Tournefort, parce qu'elle est
connue de ceux-mêmes qui ne

pas une étude particuliére de la Botanique. Mais M. Linnæus, Botaniste si fameux aujourd'hui dans toute l'Europe, n'est pas privé, pour cela, de l'honneur qu'il mérite; on adopte, comme en second, ses dénominations, & quelquefois même on leur donne la préférence; on les place en premier à la tête des genres. Ce sont comme des exceptions à la doctrine & au style de Tournefort; mais exceptions rares, & qui ne font que confirmer l'obligation générale qu'on s'est imposée de suivre notre Botaniste François.

Ce Livre est fait pour les Propriétaires de Terres, pour les Jardiniers, pour les Officiers des Eaux & Forêts, pour les Architectes, Constructeurs, Ouvriers qui emploient beaucoup de bois sans avoir ni le temps, ni le goût d'étudier la Botanique. Il a donc fallu parler aux yeux, & se rendre intel-

fin de chaque Article une o
ſieurs planches qui reprèſen
port de chaque genre ou mê
chaque eſpèce d'Arbre : c'e
branche chargée de fleurs
fruits ; gravure en bois, ma
gulière, parce qu'on a rec
preſque toutes les planches
belle Edition Latine de Mat
faite en 1565 par l'Imprimei
nitien, Valgriſe. Il falloit q
planches, au bout de 190 ans
tiquité, fuſſent encore bien c
vées : car, dans le Livre de M

l'*in*-4°. de notre Auteur; mais ce n'eſt qu'une ſorte de perfection accidentelle, ou plutôt d'illuſion optique, s'il eſt permis de parler ainſi. Les autres planches ſurajoûtées à celles de Veniſe ſe raccordent bien avec elles; & le tout forme un Livre très-orné.

Mais M. Duhamel ne ſe contente pas de donner la deſcription de chaque Arbre & de ſes diverſes eſpèces, de préſenter au Lecteur une grande quantité de figures propres à l'inſtruire; il ajoûte une partie didactique pour la *Culture*, & une autre pour le détail des *uſages*: c'eſt-à-dire, qu'il conduit, comme par la main, le Cultivateur & l'Amateur des Jardins, des Vergers, des Forêts, des Boſquets &c. c'eſt-à-dire qu'il enſeigne aux divers Artiſtes le bon emploi qu'ils peuvent faire des bois & de tout ce qu'ils rapportent. Tout ceci néanmoins eſt en abrégé,

parce que ces deux Volumes, encore une fois, ne sont que l'ébauche ou l'esquisse du plan immense de l'Auteur sur la matière des bois.

De cet Abrégé tel qu'il est, nous pouvons toujours conclure que M. Duhamel prend ici le goût des anciens Ecrivains œconomiques, qui s'attachoient beaucoup à instruire de la culture & de l'usage des Arbres. Voici ce que nous voulons dire : En comparant le Recueil des Auteurs qui ont traité les matières d'Agriculture, (c'est-à-dire, Caton, Varron, Columelle, Palladius,) avec le Traité que nous donne M. Duhamel, nous avons reconnu que les uns & les autres tendent toujours à la pratique & à l'utile ; qu'ils se picquent de multiplier les leçons, & qu'en mille rencontres leurs vuës & leurs connoissances se rencontrent. Donnerions-nous bien des exemples ? Le détail

sera regardé comme un hors-d'œuvre, ou comme une affectation de doctrine œconomique ; cependant nous ne voulons que faire mieux connoître le Livre qui doit nous occuper ici ; &, quoi qu'il en ſoit, hazardons cette légère ébauche de comparaiſon.

Notre Auteur, parlant de l'Aune (Alnus,) obſerve qu'on en fait des *Pilotis qui durent autant que ceux de Chêne, pourvû qu'ils ſoient toujours dans l'eau ou dans la glaiſe bien humide.* Et Palladius (Auteur qui vivoit peu de temps après Marc-Aurèle) dit du même Arbre, *Alnus fabricæ inutilis, ſed neceſſaria ſi humidus locus ad accipienda fundamenta palandus eſt.*

Selon M. Duhamel, le Roſeau (Arundo) vient naturellement dans les Marais, il proſpère mieux dans un terrein frais &c. & Columelle s'exprime ainſi ſur le même ſujet : *Proſperiùs reſoluto quàm denſo,*

humido quàm ficco, vallibus quàm clivis, fluminum ripis & limitibus quàm mediis agris deponitur.

Les Cytises, dit notre Académicien, *ne sont point délicats, nous en avons planté sur des côtes où la terre étoit assez mauvaise, & ils y ont subsisté :* & Columelle leur rend le même témoignage: *In quolibet agro, quamvis macerrimo, celeriter comprehendit: omnem injuriam sine noxa patitur.* Mais cet Ecrivain, qui vivoit sous Tibère & sous Claude, s'étend beaucoup plus que M. Duhamel sur les bons effets qu'opère le Cytise dans la nourriture des abeilles, des poulles, des chêvres, des bœufs &c. Le premier est un Auteur purement œconomique; le second, sans abandonner cette partie, s'attache volontiers à ce qui peut perfectionner les jardins : il se souvient toujours que les Arbres sont l'objet de ses recherches. Columelle embrasse

tout l'exercice des fonctions champêtres, & quand il veut donner un Traité particulier sur les Arbres, il se borne à un petit nombre; encore répète-t-il à l'égard de plusieurs d'entre eux ce qu'il avoit déja dit dans le cours de son grand Ouvrage : c'est ce que nous avons vérifié en particulier à l'Article du *Cytise*.

Palladius avertit que les figues qui naissent dans les terreins humides, ont le goût plat, *saporis obtusi sunt*. C'est bien aussi ce que nous apprend M. Duhamel, en disant que le fruit du Figuier est *plus sucré*, & qu'il a *le goût plus fin quand l'arbre est planté dans un terrein sec*. Sous ce même Article, l'Académicien raisonne très-au-long de la *Caprification*; méchanique si bien expliquée dans les Mémoires présentés à l'Académie des Sciences, & non oubliée dans nos Mémoires

On trouve, dans Pallad
mot important ſur l'arbre
Larix. » C'eſt, *dit-il*, un
» garde contre les incend
» mais ce bois ne prend f
» ſe réduit en charbon. «
M. Duhamel, le *Larix* eſ
lèſe, arbre fort commun
Dauphiné & dans les Al
en bâtit *des maiſons impé*
à l'eau & au vent, mais t
buſtibles; parce que ce
extrêmement gras & réſin
voit donc là deux ſentime
à-fait oppoſés ſur les qu
Larix. Palladius le dit

& Pline ; mais nos Botaniftes
ernes croient que ces trois Au-
; fe trompent , parce que le
èfe brûle très-aifément : fur
il paroît qu'on fuppofe fans
ve que le *Larix* de Vitruve,
line & de Palladius eft le *Me-*
Avant que de taxer ces Ecri-
s d'erreur , il faudroit , ce fem-
bien conftater l'identité de ces
: efpèces d'Arbre. M. Duhamel
it plus propre qu'un autre à
; réfoudre cette difficulté , fur

/itruve (l. 2. chap. 9) raconte
Céfar ayant fon armée autour des
;, trouva un Fort de bois dont les
ans lui refuferent des vivres ; &
comme on voulut les foumettre en
ttant le feu , ce bois ne reçut aucun
nage des flammes , &c. Le Fort ou
t la Tour , qui en faifoit la défenfe,
de *Larix* , bois incombuftible ,
lable au Pin , réfineux , &c. Pline
ie les arbres réfineux fe réduifent
harbon , excepté le *Larix* qui ne
pas plus que les pierres.

uin , 1756.

laquelle il y a deja une foi
Dissertation * dans le XII.
de la Bibliothèque choisie de
Clerc, *pag. 57 & suiv.* I
renvoyons le Lecteur cur
ces details, & nous termine
un dernier exemple, not
parallele du présent *Traité*
bres, avec les anciens
d'œconomie rurale.

L'Article de l'*Olivier*
curieux dans le Livre de I
hamel. On lit au paragra
Usages, que *les olives doi*
cueillies à la main..... qu
éviter sur-tout de les meu
que si l'on les *abat avec d*
ches, ce ne peut être que

---

* L'Auteur, qui doit être M.
dit qu'il a eu en main un mo
bois incombustible qu'on lui a
voyé de Seville. Il détaille les e
avoit faits pour le brûler, sans pe
venir à bout.

faire des huiles communes... qu'*il ſeroit à deſirer qu'on pût piler & exprimer les olives auſſi-tôt qu'elles ſont cueillies ;* mais que quand on eſt obligé d'attendre, il faut avoir *grand ſoin de les remuer tous les deux ou trois jours*, &c. Varron diſoit auſſi, il y a plus de 1800 ans, *Oleam legere oportet potius quam quatere, quòd ea, quæ vapulavit, maceſcit, nec dat tantùm olei..... Quæ manu tangi non potērunt, ità quati debent ut arundine potiùs quàm pertica feriantur... Si nequeas maturè conficere, in acervis jactando ventilare oportet.*

Ce qui charme dans ces anciens Maîtres de Science œconomique, c'eſt leur brièveté, leur ſimplicité, leur attention à choiſir les mots propres de chaque choſe, &c. Nous retrouvons bien les mêmes traits dans le Livre de M. Duhamel, mais beaucoup plus d'inſtruction & de lumières : nous citerions une foule

d'exemples, s'il étoit nécessaire; mais il vaut mieux, en général, renvoyer à l'Ouvrage même.

Juvat ire per omnes
Arboreos fœtus; quoniam fert omnia dives
Quæ colitur nobis placido sub sydere Tellus.

Ces Vers du cinquième Livre de Vanière pourroient servir d'Epigraphe aux Volumes de M. Duhamel, & d'Inscription aux Jardins charmants qu'il fait cultiver en Beauce.

ARTICLE LXIII.

1 NOBLESSE MILITAIRE, ou *le Patriote François*. (Volume *in*-12. pages 210.) M. DCC. LVI.

A Nobleſſe Militaire n'a pas tardé à proteſter contre la *Nobleſſe Commerçante*. Leurs térêts, oppoſés ont deux bons :rivains pour défenſeurs ; dans le ımpte que nous rendons de leur avail, nous expoſons leurs raiins avec l'impartialité la plus en-ère. C'eſt au Corps éclairé des ɔmmes d'Etat, qu'il appartient de :ononcer en dernier reſſort.

Dans le titre de cet Ouvrage, n voit l'eſprit qui l'a inſpiré & iâé ; c'eſt la Nobleſſe la plus ıure & la plus brave qui plaide ſa :auſe avec autant d'éloquence que

que de dignité : elle craint qu'en allumant la soif des richesses dans l'ame de ses enfans, on n'y éteigne l'amour de la gloire, & que l'or de Plutus qu'on fait briller à leurs yeux, n'efface l'éclat du fer & de l'acier que Mars leur présente. La seule idée de Noblesse commerçante, révolte l'Orateur de la Noblesse militaire. Dès son exorde, son indignation s'exhale en transports pathètiques : „ On „ veut, *dit-il*, que le Gouverne„ ment favorise, caresse, récom„ pense un Gentilhomme qui, né„ gligeant la profession des armes, „ la seule cependant qu'il puisse „ exercer convenablement, se sera „ distingué dans le Commerce, en „ amassant des trésors immenses. „ Manes illustres, dont le sang a „ cimenté la gloire du nom Fran„ çois, vous que nous respectons „ encore dans les héritiers de votre „ nom..... que diriez-vous en

ıt ſeulement le titre de cet
age ? Quoi ! dans un Etat
ueux , une *Nobleſſe com-*
nte.

teur établit d'abord les
es qu'il croit eſſentiels à
ıtion pour faire un grand
erce. Aucun de ces avanta-
manque à la France. Côtes
ıt abordables , Ports nom-
: commodes , Colonies flo-
s , Etabliſſemens conſidéra-
ompagnies de Commerce ,
ion , encouragement accor-
le Miniſtere à leurs opéra-
voilà des titres qui atteſtent
yens & nos talens pour le
erce.

n'eſt-il point , ou , dans la
ſe Françoiſe, un goût, un pré-
ntraire au Commerce ; ou ,
tre Gouvernement Monar-
, des principes précieux qui
ordent pas avec la Nobleſſe
rçante ? C'eſt à ces termes
n , 1756.

qu'il faut réduire la queſtion pour la décider. L'Auteur que nous abrégeons, ſoûtient qu'on peut ſans péril étendre le Commerce dans le Gouvernement Républicain ; mais que, *dans le Gouvernement Monarchique, il doit avoir des bornes ; ſi on le porte au-delà, il ouvre alors les veines de l'Etat..... pour y introduire le poiſon qui corrompt bientôt toute la maſſe.*

Mais l'argent, *dit-on*, eſt le nerf de l'Etat, & le Commerce eſt la mine de ce métal. Cet axiome ne paroît, à notre Auteur, inconteſtable que » dans une République dont le Gouvernement eſt » aſſez ſain, aſſez pur, pour que » tous les citoyens concourent également à l'intérêt général, & » dont le tréſor public eſt le ſeul » dépoſitaire des richeſſes. « Dans une Monarchie, l'excès & le défaut d'eſpèces ſont des inconvéniens également réels. L'excès renchérit

les

[redacted]

les denrées, grossit en proportion le trésor des riches, & rend, entre leurs mains, l'or oisif & inutile. Les denrées étant renchéries, les pauvres ne peuvent plus subsister, & l'abondance des espèces devient un obstacle à leur circulation. Si cet excès ne fait que passer par la main des riches, pour tomber dans les coffres du Souverain & n'en point sortir; dès-lors le Monarque est *trop près de devenir Despote*: il n'a plus besoin de ses sujets, il n'a plus d'intérêt à les ménager, il peut les tyranniser impunément; tous sont livrés à sa discrétion, les petits par les besoins que la misère leur apporte; les grands par ceux que le luxe & le faste entraînent. Un Etat penche vers sa ruine aussitôt que ses sujets ne sont que des esclaves mercenaires, ou de vils courtisans. Selon l'Auteur, l'ennemi le plus redoutable d'un Etat, c'est le luxe: cet ennemi, le Com-

meux qui les rendent inc
Ne pourroit-on point ici c
que le commerce & le lu
cent abſolument les eſpèce
culer, & ne leur permetten
de ſe concentrer dans la bo
particuliers, ni dans les cof
Souverain ?

L'exemple de l'Angleter
me une autre objection don
teur ne diſſimule pas la forc
la réſoudre ſans déroger à ſe
cipes, il obſerve, dans ce F
me, un Gouvernement où
convéniens de la Républiqu
corrigés par les inconvénien

porter l'argent au tréſor public dès que le Roi a beſoin de ſubſides, pour ſoûtenir la fortune de ſon Royaume. En Angleterre, le Roi & le Peuple ſont dans un conflit perpétuel; le peuple y retient toujours le pouvoir de faire des loix, & le Roi n'y reçoit que l'autorité de les faire obſerver.

L'inégalité des richeſſes & des rangs eſt ſi néceſſaire à une Monarchie, que l'une ne ſçauroit ſe détruire ſans que l'autre chancelle: de ce principe l'Auteur tire un nouvel argument pour prouver ſa thèſe. En France, *dit-il*, trois ordres de Citoyens, le Clergé dont il n'eſt point ici queſtion, la Nobleſſe & le Tiers-Etat. La Nobleſſe ſe diviſe en haute & baſſe; le Tiers-Etat ſe partage en Bourgeoiſie & en Peuple. Chaque ordre, chaque claſſe a ſes fonctions: le vœu de l'Auteur ſeroit qu'aucun de leurs membres n'en franchît la ligne.

Effacez l'inégalité conſtante de ces ordres, il en naîtra ou une égalité d'élévation entr'eux, ou une égalité d'aviliſſement, ou une inégalité turbulente, orageuſe, & par conſéquent bizarre & paſſagère. L'égalité d'élévation entre tous les ordres de citoyens, tend à l'Etat Républicain; l'égalité d'aviliſſement ou de ſervitude penche vers le deſpotiſme; l'*inégalité inconſtante* & tumultueuſe annonce une foibleſſe qui expoſe un Etat à des invaſions de toute eſpèce.

La Nobleſſe, ſur-tout en France, doit fournir au Roi & au Royaume des Guerriers braves, & des Magiſtrats intègres. L'eſprit de ces fonctions n'a rien de commun avec l'eſprit du Commerce. C'eſt donc au Tiers-Etat qu'appartiennent le maniment des Finances, la culture des Terres, l'exercice du Commerce, & les Arts d'induſtrie. Delà, dans la Monarchie, l'*inégalité*

harmonique des rangs, comme s'exprime l'Auteur : ſans en troubler l'harmonie, *& par conſéquent*, ſans vicier l'Etat, on ne peut ouvrir à la Nobleſſe la porte du Commerce : ce ſeroit l'avilir & la confondre avec le Tiers-Etat : ce ſeroit rompre le mur qui ſépare ces deux ordres, verſer dans un l'eſprit de l'autre, altérer le caractère de la Nobleſſe, & la faire dégénérer.

L'Auteur avance un paradoxe : *c'eſt qu'il ne nous eſt pas ſi avantageux qu'on le penſe, d'étendre indifféremment notre Commerce.* Le produit qu'on en eſpère, c'eſt l'augmentation dans la quantité de métal, dans celle des denrées diverſes, & dans le nombre des hommes. Les eſpèces ne ſont-elles pas aſſez abondantes dans le Royaume ? Cette abondance même ne nuit-elle point à leur circulation ? C'eſt là un inconvénient dont l'Auteur eſt frappé. Quant aux denrées, il

n'y a que celles qui ſont néceſſaires dont l'augmentation ſoit utile; encore ne l'eſt-elle qu'autant qu'elle en baiſſe le prix : ſi elle le fait hauſſer, dès-lors le peuple n'eſt plus en état de ſubſiſter ; ou s'il le peut, le reſte de l'Etat ne ſe bornera pas aux denrées communes ; le luxe avec les vices qu'il entraîne, gagnera les ordres ſupérieurs ; l'Etat s'affoiblira, car l'affoibliſſement du Corps politique répond toujours à la corruption des mœurs publiques.

Pour la population, l'Auteur obſerve qu'elle doit augmenter proportionnellement dans les trois Ordres ; & qu'il n'y a que les Républiques où il n'eſt pas néceſſaire que la répartition du nombre d'hommes ſuive cette proportion. Si, dans quelqu'un des trois Ordres, elle croît plus que dans les deux, ou dans un, le plus fort abſorbera le plus foible. En perdant un de ſes

Ordres, la Monarchie perdra une de ses *dimensions* essentielles. En France l'augmentation du Commerce augmentera nécessairement le nombre des hommes occupés à amollir le courage de leurs concitoyens, à irriter, dans la Nation, le goût du faste & du luxe, à calculer le profit qui leur en revient &c. Est-ce donc dans cette classe d'hommes que la Noblesse doit se ranger ? Est-ce là l'école qu'on doit ouvrir à des familles dont les veines doivent fournir à l'Etat le sang qui se prodigue pour son salut & pour sa gloire ? Est-ce là l'asyle où doivent se refugier des hommes appellés par leur naissance aux fonctions guerriéres ? Le Tiers-Etat peuplera toujours assez la classe des Commerçans, & même au-delà du degré où il seroit peut-être avantageux d'en borner l'étenduë.

Dans nos troupes, avons-nous donc trop de Noblesse ? Pouvons-

nous même en avoir assez ? La valeur Françoise, dans l'opinion de l'Auteur, n'est qu'une yvresse fougueuse que nourrit un préjugé connu sous le titre *d'honneur*. Notre Noblesse qui donne le ton à nos troupes, qui en forme l'esprit, ne sçauroit donc être trop pénétrée de ce préjugé : c'est à ce desir d'acquérir de la considération, & à la crainte d'en perdre, que la Noblesse, où résident nos forces militaires, sacrifie son bien, son repos & sa vie. Dans le Commerce, l'intérêt est substitué à la gloire : les sacrifices, les travaux qu'il commande, fussent-ils égaux à ceux que la gloire ordonne, n'ont jamais, dans leur principe, la même élévation, la même pureté, la même délicatesse. Ainsi, dès que la Noblesse commercera, le préjugé de la gloire s'éclipsera dans son ordre à mesure que l'esprit du Commerce l'éclairera, & en animera

les membres : la Nation deviendra foible pour sa défense, à mesure qu'elle deviendra puissante par le Commerce ; & si l'émulation du Commerce s'allume entre la Noblesse & le Tiers-Etat, en devenant plus commerçante que *son caractère & son gouvernement ne le comportent*, la France ne se mettra-t-elle point *dans l'impossibilité de commercer ?*

Mais, *dira-t-on*, les Seigneurs qui font valoir leurs terres, & l'industrie de leurs vassaux, ou ceux qui tirent des intérêts de leur argent ou de leur crédit qu'ils prêtent à des Financiers, ne sont-ils pas de vrais Commerçans ? Tout cela, *répond l'Auteur*, n'emporte aucune idée ni d'échange, ni d'exportation, ni par conséquent de commerce. Partager même avec les Financiers, le produit des emplois qu'on leur fait obtenir, ce n'est négocier que les graces du

Souverain. Quant à la Nobleſſe qui ſe jette dans la Finance, l'Orateur de la Nobleſſe militaire convient » qu'il ne ſeroit pas plus préjudi- » ciable à l'Etat que cette Nobleſſe » fût commerçante; mais j'ōſe dire, » *ajoûte-t-il*, ... qu'il vaudroit » mieux que la Nobleſſe ſervît le » Roi, & que les maximes d'hon- » neur & de délicateſſe que nous » ont laiſſé nos ancêtres, & dont » le ſtyle Gaulois commence à » n'être plus entendu, ſe conſer- » vaſſent dans toute leur pureté.« Cependant, ajoûte-t-on, que faire, quand, avec de vieux titres, on n'a de reſſource contre la misère préſente que *le cloître ou un vil emploi?* A cette difficulté très-preſſante, l'Auteur répond par de nobles ſentimens, qui ne pénètrent pas aiſément dans un cœur flétri & aſſiégé par la honte & par les beſoins de l'indigence.

„ Nobleſſe Françoiſe, *dit-il*,

„ voulez-vous être riche ? quittez „ ce luxe qui vous dégrade..... Ce „ n'eſt pas ſur vous que la ſageſſe „ du Gouvernement a dû compter „ pour mettre l'induſtrie en valeur. „ Laiſſez cette pompe inutile à „ ceux qu'elle peut conſoler de „ n'être pas nés dans votre ſein. „ Vos ayeux, vos vertus, les ſer- „ vices rendus à la patrie, voilà „ votre véritable grandeur, & la „ ſimplicité en relève encore l'é- „ clat. Qu'un Gentilhomme oſe „ être grand, il ſera riche. «

Ailleurs on propoſera les moyens de ſoulager la pauvre Nobleſſe : ici on ſe contente d'éclater contre le luxe des Nobles aiſés, & d'en demander avec inſtance la réforme peut-être plus déſirable que praticable. » Prince, *ajoûte l'Orateur*, „ voici un de ces momens, où vous „ devez faire ſentir que vous êtes „ Roi. Un vice deſtructeur énerve „ votre puiſſance, réformez ces

„ abus dangereux, vous aurez ga-
„ gné bien plus qu'à une bataille,
„ ou à la prise d'une place qu'il
„ faut rendre à la fin de la guerre.
„ Vous acquérerez plus de gloire,
„ si vous faites dire à la postérité:
„ Tel Roi rendit à la France toutes
„ les forces dont elle est suscepti-
„ ble, en réformant le luxe. Ses en-
„ nemis n'oserent l'attaquer : ses
„ alliés lui demeurerent fidèles :
„ son administration fut vigilante :
„ son régne a été le siècle des ver-
„ tus, & ses sujets tranquilles sans
„ être oisifs, furent heureux ; que
„ si cette même postérité disoit de
„ vous : Tel Roi a dévasté une gran-
„ de partie de l'Europe : il a détruit
„ tant de Villes..... Faites des loix
„ qui répriment l'ostentation dans
„ vos troupes ; qui y punissent l'oi-
„ siveté ainsi que la mollesse.....
„ Que les Militaires ne paroissent à
„ votre Cour qu'avec l'habit qui
„ les distingue du reste de vos

„ ſujets ; que cet habit, en annon-
„ çant leur grade, annonce en
„ même temps le degré de leur
„ mérite, le nombre de leurs ſer-
„ vices, & que leurs ſervices ſoient
„ la juſte meſure de la conſidéra-
„ tion qu'on leur accorde. Pour-
„ quoi rougiroient-ils de le porter
„ à vos yeux ?..... Il eſt l'uniforme
„ de la gloire & de l'honneur.....
„ Montrez-vous ennemi du luxe,
„ lorſqu'il s'étendra ſur le Mili-
„ taire ; mais careſſez-le dans toute
„ autre claſſe. Il importe peu à
„ l'Etat qu'un Roturier diſſipe les
„ biens acquis par ſon père.... ſa
„ prodigalité les rend à leur véri-
„ table condition. Mais il eſt im-
„ portant pour l'Etat, qu'une fa-
„ mille noble ne ſoit pas entiére-
„ ment dépourvue de biens. Il eſt
„ important qu'elle ait une ſubſiſ-
„ tance aſſurée, pour multiplier les
„ défenſeurs de la patrie en ſe mul-
„ tipliant. Il eſt important qu'une

„ famille noble ne tombe pas en „ roture. Il eſt important que l'or „ de la Nation roule dans ſon véri„ table lit, ſans s'écarter dans les „ terres où il ſe perd, en ſe mêlant „ à des matières étrangères qui le „ font méconnoître.

„ Dans la grande quantité de „ Nobleſſe qui ſe trouve en France, „ une famille de plus ou de moins „ peut paroître d'une conſéquence „ médiocre ; mais le vice qui la „ détruit, eſt un mal épidémique „ qui ſe répand avec rapidité & qui „ bientôt infecte le total. Ce n'eſt „ plus alors une ſeule famille qu'il „ faut conſidérer, c'eſt tout le corps „ politique. On propoſe le Com„ merce, pour arrêter ce mal : que „ la Nobleſſe, dit-on, ſorte de ſon „ oiſiveté ; qu'elle fende le ſein des „ mers..... On a bientôt dit, em„ barquez-vous... parcourez l'uni„ vers ; que, par vos ſoins, le peu„ ple jouiſſe de ce que la nature

„ lui refuſe... Ce tableau eſt ſédui-
„ ſant ſans doute. Mais eſt-il poſſi-
„ ble d'exécuter ce qu'il nous pré-
„ ſente ? Le Commerce en grand,
„ le ſeul qui pût convenir à la No-
„ bleſſe, ſi le Commerce pouvoit
„ lui convenir, ne ſe fait pas ſans
„ avoir des fonds primitifs... Ou la
„ Nobleſſe qu'on veut rendre com-
„ merçante, poſsède ces fonds, ou
„ bien, elle ne les poſsède pas : ſi
„ elle les poſsède, elle n'a pas beſoin
„ du commerce ; ces fonds doivent
„ lui ſuffire pour ſubſiſter, en at-
„ tendant les récompenſes que ſon
„ mérite & ſes ſervices doivent
„ naturellement lui procurer ; ſur-
„ tout ſi elle ſçait ſe borner à cette
„ noble ſimplicité dont Turenne,
„ dont Catinat nous ont donné
„ l'exemple, &c.

„ Si la Nobleſſe n'a pas les fonds
„ primitifs... de quelle manière
„ veut-on qu'elle faſſe les premiers
„ pas dans le Commerce ? Un

» Gentilhomme ne connoît d'autre
» Maître que Dieu, l'honneur, sa
» patrie & son Roi. Est-ce donc au
» service d'un Roturier qu'on veut
» l'assujettir sous le titre d'appren-
» tissage ? Est-ce en déposant le har-
» nois de la gloire, pour endosser
» celui de la servitude, qu'on pré-
» tend le conduire à la fortune ?.....
» Cependant je suppose que les
» Gentilshommes puissent com-
» mercer sans passer par aucune
» épreuve humiliante,..... quel
» avantage en résultera-t-il pour
» l'Etat ? La population, dites-
» vous... Quoi ! vous avez, par
» votre compte, 400000 Gentils-
» hommes en France, & vous ne
» trouvez pas assez de Noblesse ?
» La France posséde 400000 Gen-
» tilshommes, & l'on voit des Ro-
» turiers dans les emplois Militai-
» res ?.... Les Nobles commerçans
» ne feront que des Nobles, &
» ces Nobles riches ne feront bien-

» tôt plus que des fainéans. A la
» troisiéme génération, les richef-
» ſes ſeront diſſipées, la pareſſe
» enracinée reſtera ſeule, & l'Etat
» n'aura plus que de fiers *Hidal-*
» *gos*..... Le Tiers-Etat n'en dimi-
» nuera pas moins dans la propor-
» tion où l'on trouve qu'il dimi-
» nue ; les terres ne ſeront plus
» cultivées, les campagnes devien-
» dront déſertes..... Le vice géné-
» ral détruira tout à la longue,
» parce que la culture des terres eſt
» la baſe de tout. Notre Gouver-
» nement... ſera donc obligé de
» rappeller les bras au travail de
» la terre ; il faudra qu'il faſſe, pour
» cette culture ſi intéreſſante, &
» avec plus de raiſon, ce que vous
» prétendez qu'il faut faire pour le
» Commerce. On verra donc alors
» Nobleſſe militaire, Nobleſſe
» commerçante, Nobleſſe cultiva-
» trice ; il ne reſtera plus qu'à for-
» mer une Nobleſſe induſtrieuſe,

» & tout ſera Nobleſſe ; c'eſt-à-dire » qu'il n'y en aura plus.

Arrivé par cette induction à l'égalité générale parmi les citoyens, l'Auteur en tire la deſtruction de la Monarchie, qui ne peut être remplacée que par le Gouvernement Républicain, ou par le Deſpotiſme outré, &c. Nous regrettons de ne pouvoir tranſcrire en entier ces morceaux dont nous n'offrons que des traits mutilés : ils ſuffiſent cependant pour montrer que l'Orateur de la Nobleſſe militaire eſt auſſi diſert, auſſi véhement, auſſi ardent que l'Orateur de la Nobleſſe commerçante eſt ſubtil, enjoué, élégant. Le génie du premier n'eſt jamais plus fécond en reſſources que dans les endroits où ſa cauſe eſt plus foible en moyens ; alors ſon ame s'éleve, ſon génie s'enflamme : de la grandeur de ſes propres ſentimens, ſes argumens tirent la force qui leur

manque. On ſent que des intérêts auſſi puiſſants que ſes raiſons, l'obligent à plaider la cauſe des Nobles militaires.

Dans un autre Article nous donnerons la ſuite de cet Extrait.

ARTICLE LXIV.

***DISSERTATIONS** ſur l'immatérialité, l'immortalité & la liberté de l'ame.* In-12. pag. 444, ſans l'Avertiſſement. A Paris, chez la Veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques &c. M. DCC. LV.

Nous avons rendu compte, dans un premier Extrait*, de la *Diſſertation ſur l'immaté-*

---

* Voyez nos Mémoires d'Avril, I. Volume.

rialité & l'immortalité de l'ame : la *Dissertation*, qui traite de *la liberté*, va nous occuper dans cet Article. L'Auteur avoue qu'il embrasse un sujet manié mille fois ; mais il reste encore des trésors à tirer de cette mine. On a dit quelquefois des inutilités, souvent des faussetés sur l'essence & sur l'existence de la liberté : on n'a pas toujours répondu d'une manière satisfaisante aux sophismes des mauvais Philosophes ou des libertins. L'Auteur espère s'expliquer avec autant d'exactitude que de précision. Son objet est borné aux argumens philosophiques, mais le succès de la controverse n'en sera pas moins à l'avantage de la Religion.

DISSERTATION SUR LA LIBERTÉ.

Après des Notions préliminaires sur les diverses facultés de l'ame, l'Auteur ne reconnoît d'au-

[redacted]

liberté que celle qui consiste
ns la puissance qu'a la volonté
choisir entre deux ou plusieurs
rtis qui lui sont présentés, &
se déterminer à son gré pour
parti qui lui plaît. C'est-là ce
i s'appelle *volonté libre, libre*
bitre : principe de toute la Mo-
e ; condition essentielle pour
mposition des Loix, pour l'in-
ction des peines, pour l'attribu-
n des récompenses, &c. On sup-
se des *motifs* dans la susdite défi-
ion, parce que la volonté n'agit
int sans motifs ; mais placée entre
ux motifs opposés & chacun
ne égale force, elle peut suivre,
on gré, l'impression de l'un ou
l'autre ; elle peut même, entre
ux motifs inégaux, suivre l'im-
ession du moins fort : *Il est vrai*
e, dans ce cas, son choix sera
us difficile & souvent même chan-
lant ; mais le pouvoir de la li-
rté n'en paroîtra que plus grand.

Il y a, ce semble, du neuf dans deux pensées que propose l'Auteur. La premiere est, que le pouvoir de la liberté n'est pas égal dans tous les hommes. Tous auront bien l'essentiel de cette faculté ; mais tous n'auront pas le même degré de facilite pour choisir entre les divers objets qui se presentent. L'autre pensée est qu'on peut étendre, fortifier, augmenter le pouvoir de la liberte : avantage qui doit suivre naturellement l'augmentation des connoissances & la perfection des lumieres. L'Auteur ne propose ces deux pensées que comme des conjectures ; mais il ne laisse pas d'en donner la preuve par l'analogie des autres facultes de l'ame ; facultes de sentir, d'imaginer, de raisonner &c. lesquelles sont plus ou moins etendues dans les differents *individus*, & qui se perfectionnent par l'exercice, par l'etude, &c.

L'exiſtence de la liberté, dans l'homme, ſe prouve par tant de raiſons, qu'on peut regarder comme des inſenſés ou comme des gens de mauvaiſe foi, tous ceux qui la nient : l'Auteur réduit ſes preuves à trois ; au ſentiment intérieur, au conſentement de tous les hommes, à la différence qui ſe trouve entre les hommes, & les animaux privés de liberté.

1°. Le ſentiment intérieur prouve à chacun de nous qu'il peut ſe déterminer à ſon gré entre deux partis ; qu'il peut choiſir ce qui lui plaît, & comme il lui plaît ; qu'il peut décider par lui-même du parti qu'il va prendre, &c. Cette preuve eſt ſimple, déciſive, connue de tout le monde ; mais quelle vérité ſeroit à l'abri des ſubtilités ſophiſtiques de Bayle ? Il emploie, pour combattre celle-ci, une hypothèſe auſſi fauſſe que ridicule : il compare notre ame à une girouette qui

recevroit tout-à-la-fois le mouvement vers un certain point de l'horizon, & l'envie de se tourner vers ce côté-là. En ce cas, *dit-il*, elle seroit persuadée qu'elle se mouveroit d'elle-même pour exécuter les desirs qu'elle formeroit; & il en seroit, à peu-près, de même de notre ame, si Dieu seul en produisoit les modalités, c'est-à-dire nos idées, nos volitions, nos jugemens, &c. car, en ce cas, nous croirions penser, vouloir & juger de nous-mêmes; nous ne douterions pas que nous ne fussions maîtres de nos déterminations; que nous ne suivissions nos penchans, quoiqu'en effet tous ces mouvemens fussent, en nous, des affections nécessaires.

L'Auteur n'a pas de peine à détruire une si folle objection: elle fait de Dieu un Etre trompeur, & de nous, des Etres semblables à ceux que Plaute dépeint en disant:

Dî nos quaſi pilas homines habent. Selon cette doctrine, Dieu prendroit plaiſir à nous faire une illuſion perpétuelle ; il chercheroit à nous induire dans des erreurs inévitables ; il nous donneroit le ſentiment d'une liberté que nous n'aurions jamais, &c. A l'égard même de cette queſtion de la liberté, il ſe feroit comme un jeu d'inſpirer des ſentimens contradictoires ; dans les uns, il mettroit l'*affirmative* ; dans les autres, la *négative* ; dans d'autres, le *doute* & l'*irréſolution*. Eſt-ce donc là l'idée que nous devons nous former de l'Etre infiniment bon & infiniment vrai ? D'ailleurs ſentons-nous ſeulement que nous avons des idées, des jugemens, des volitions ? Ne ſentons-nous pas que nous nous déterminons à conſidérer ces idées, à préparer ces jugemens, à produire ces volitions ? & la girouette, dont on nous propoſe l'exemple, auroit-

elle de même le ſentiment de ſa détermination ? pourroit-elle ſe dire à elle-même qu'elle eſt maîtreſſe de ſe porter à tel ou tel objet ? &c. C'eſt donc le comble du délire que de nous diſputer la jouiſſance de notre liberté, tandis que nous la ſentons intimement : & que gagne-t-on à nous objecter auſſi l'état des fous, des perſonnes yvres, & de ceux qui rêvent, pour en conclure que tous ces gens-là ſe ſentent libres & ne laiſſent pas de ſe tromper ? Eſt-ce donc qu'il n'y a point de différence entre les états d'yvreſſe, de folie, de ſommeil, & les états contraires ? Eſt-ce *que les opérations de l'ame ſe font dans les premiers, où la conſtitution du cerveau eſt certainement altérée, avec le même ordre & la même perfection que dans les autres où le cerveau eſt dans l'état naturel ?* Tel eſt l'abrégé de ces bonnes réponſes, dont nous ſuppri-

mons le développement, pour passer à la seconde preuve de notre liberté.

2°. Elle est fondée sur la persuasion intime, constante & universelle de tous les hommes : aucun d'entre eux, quand il a voulu s'interroger lui-même, & reconnoître ce qui se passe dans son ame, n'a douté qu'il ne fût libre, *d'une liberté de choix*. C'est la supposition qui règne dans toutes les actions, dans toutes les entreprises de la vie ; c'est le principe d'où sont partis les Législateurs pour faire des loix, pour proposer des récompenses, pour établir des peines ; c'est le fondement sur lequel porte toute l'œconomie de la Religion, tout le détail de la morale, tous les principes de l'éducation. Otez la liberté ; vous n'aurez droit ni d'instruire, ni d'encourager, ni de reprendre, ni de punir : car tout ceci suppose qu'on traite avec des hom-

mes libres, capables de faire le bien & d'éviter le mal, de prendre telle ou telle impression de vertu, de renoncer à telle ou telle mauvaise inclination, de reconnoître la justice des peines qu'on leur inflige, ou de prétendre aux éloges qui sont le prix d'une sage conduite.

On n'a rien objecté contre cette preuve. Mais il n'est point inutile d'observer, d'après notre Auteur, que les subtilités de Bayle contre le témoignage général des peuples, en faveur de l'existence de Dieu, n'ont aucune application à l'usage qu'on fait ici du consentement de tous les hommes à reconnoître l'existence de la liberté. D'abord il est très-réel, ce consentement, & l'on ne peut citer aucun homme, en possession de son bon sens, qui ait douté du sentiment intime de sa liberté. Les Pyrrhoniens eux-mêmes, & les Sceptiques ont toujours agi comme des

gens parfaitement convaincus qu'ils étoient libres. Enſuite quoi de plus ſimple que le ſentiment de la liberté ! chaque homme peut en juger comme de la faim & de la ſoif qu'il éprouve.

3°. La différence qu'on remarque entre les animaux & les hommes, atteſte encore la liberté de choix dont jouiſſent ces derniers. Les animaux gardent, dans toutes leurs actions, une conſtance & une immutabilité dont tout le monde eſt témoin ; & à ce ſujet, l'Auteur choiſit quelques traits de l'Hiſtoire des Animaux, faiſant bien ſentir par-là qu'il n'exiſte en eux ni liberté de choix, ni principe d'action, ni pouvoir de ſe déterminer pour un parti ou pour un autre, &c. Il oppoſe à ce tableau celui des hommes & de leurs actions, toujours ſujettes à une inſtabilité & à une variation continuelle. » La » langue, l'accent, changent d'un

» pays, d'une ville, d'un quartier
» de ville à l'autre ; & dans le mê-
» me lieu ils souffrent des change-
» mens considèrables dans peu d'an-
» nées. Chacun s'habille, se loge,
» se meuble différemment ; & au-
» cun ne s'habille, ne se loge & ne
» se meuble long-temps de la
» même manière. Les voitures, la
» cuisine, les amusemens, les jeux,
» les plaisirs, les parures changent
» presque tous les mois... Or cette
» inconstance, cette instabilité,
» cette variation continuelle des
» hommes dans leurs actions, vien-
» nent de ce qu'il y a en eux une
» liberté de choix, un pouvoir de
» se déterminer à son gré, un libre
» arbitre qui fait qu'ils prennent
» des partis différents suivant les
» circonstances, & qu'ils en chan-
» gent souvent. «

Ces principes, très-lumineux, sont suivis, en dix chapitres, de la Réponse à dix objections, dont la

premiére porte que *la liberté de choix feroit une imperfection*, parce que l'ame *feroit fouvent un choix arbitraire, fans motif, fans caufe, & par pur caprice.* J'admets l'*arbitraire*, répond l'Auteur, parce que le choix libre de l'ame eft une fuite de fon libre Arbitre. Mais il eft très-faux que, dans l'hypothèfe de la liberté, l'ame choifiroit fouvent *fans motif*: cela ne pourroit avoir lieu ni quand le choix fe feroit entre deux biens égaux, ni quand il fe feroit entre deux biens inégaux. Dans le premier cas, l'ame fe détermineroit elle-même pour l'un ou pour l'autre parti à fon gré. Avant la détermination, les motifs lui feroient préfents; ils l'éclaireroient, ils la toucheroient; & c'en eft affez pour juftifier ce principe que *l'ame n'agit point fans motif*: mais au moment de la détermination même, & dans l'acte de cette déter-

mination, l'ame seule agiroit sans que les motifs influassent sur cette action qui est l'exercice formel de la liberté. Et voilà comme s'évanouit la prétendue difficulté tirée de l'embarras où se trouveroit l'âne de Buridan entre deux picotins d'avoine parfaitement égaux. Je ne sçai pas, *répondoit M. de Crouzas*, ce que feroit l'ame de cet animal, parce que je n'en ai pas assez de connoissance; mais je sçai bien ce que feroit l'ame d'un homme *logé*, comme dit Montagne, *entre la bouteille & le jambon, avec égal appétit de boire & de manger*; la volonté de cet homme se détermineroit-elle même pour l'un ou l'autre objet. C'est l'unique solution qu'il faut donner à ces comparaisons dont les Sceptiques ont prétendu tirer tant d'avantages.

On voit, par ce qui vient d'être dit, que, dans le cas proposé, l'ame n'agiroit pas non plus *sans cause*

& *par pur caprice*, puiſqu'elle-même ſeroit la cauſe de ſon action, & qu'elle ne s'y détermineroit qu'après avoir conſidéré des raiſons d'agir. On conçoit qu'il en ſeroit de même dans le ſecond cas, c'eſt-à-dire quand le choix ſe feroit entre deux biens inégaux. Si l'ame ſe portoit vers le bien qui la touche le plus, elle n'agiroit aſſurément pas *ſans motif*, *ſans cauſe*, & *par pur caprice*; mais auſſi ne laiſſeroit-elle pas de conſerver alors le pouvoir de ſe déterminer pour le parti contraire. Si elle choiſiſſoit le bien qui l'affecte le moins, il ſeroit encore vrai de dire que ſon choix ne ſeroit ni *ſans motif*, ni *ſans cauſe*, ni un effet du *caprice*, puiſqu'après la conſidération du *motif*, quoique plus foible, elle ſeule trouveroit, dans ſon propre fond, toute la puiſſance néceſſaire pour ſe déterminer; & il ne s'enſuivroit certainement point que,

dans cette hypothèse, l'ame choisiroit le mal, comme quelques-uns l'ont prétendu. *Car il est impossible que l'ame délibère entre le bien & le mal connu, & choisisse le mal reconnu pour tel.* Il faudroit lire tout ce Chapitre, pour reconnoître dans quel ordre & avec quelle clarté l'Auteur traite cette importante matière.

Il seroit à propos d'y joindre le Chapitre suivant, où l'on examine deux voies que Bayle propose pour dégager l'ame des pièges de l'équilibre, c'est-à-dire pour vaincre l'indétermination qui résulte des motifs égaux & opposés. La première de ces voies consiste en ce que l'homme, pour se flatter de l'agréable imagination qu'il est le maître chez lui, feroit cet acte: *Je veux préférer ceci à cela, parce qu'il me plaît d'en user ainsi.* L'autre voie est celle du sort & du hazard; *la courte paille*, dit

Bayle, *en décideroit :* mais on voit d'abord que ce dernier expédient ne ſeroit qu'un palliatif, puiſqu'il faudroit que ce fût la volonté même de l'homme qui ſe déterminât à interroger le ſort; or il n'y a pas plus de difficulté à prendre parti pour l'un des deux objets en queſtion, que pour s'en remettre à la déciſion du hazard. Ajoûtez que *perſonne ne s'eſt jamais aviſé* de tirer à la courte paille *dans une queſtion perſonnelle & intéreſſante où l'on flotte entre deux partis; comme, achetera-t-on une telle charge, ou ne l'achetera-t-on pas*, &c. L'autre voie, qui eſt la premiére propoſée par Bayle, n'eſt guères plus efficace; car 1°, avant que de ſe déterminer, on ne fait jamais cet acte préparatoire, *Je veux préférer ceci à cela, parce qu'il me plaît d'en uſer ainſi :* 2° dans cet acte même, il y a une détermination de la volonté:

3° cet acte réduit à n'être que préliminaire, ne romperoit pas l'équilibre, il feroit partie des motifs, & il resteroit toujours à l'ame de l'homme l'obligation de se déterminer elle-même : 4° quand on *se flatteroit de l'agréable imagination qu'on est le maître chez soi*, auroit-on pour cela le pouvoir de se mouvoir, de se déterminer, de vouloir ? & si l'on ne l'avoit pas, comment parviendroit-on à faire quelque chose ? &c.

Mais, *dit-on*, l'idée de l'Etre créé, de l'Etre qui n'existe point par lui-même, ne renferme point l'idée de la liberté. Ceci est encore une objection ou plutôt un sophisme de Bayle. Et que prétend-il prouver par-là ? Etablissons-nous l'existence de la liberté sur l'idée de la créature en général ? Point du tout assurément. On a vû ci-dessus nos preuves ; sentiment intérieur, aveu de tous les hommes, diffé-

ence des hommes d'avec les animaux ; & tous les monumens de la révélation concourent à mettre cette vérité dans le plus haut degré de certitude. Pourquoi donc nous attaquer par une route toute étrangère à la queſtion ? Ainſi abrègeons-nous les réponſes de notre Auteur qui, dans cet endroit, réfute auſſi les imaginations de Bernardin Ochin, *homme d'un mérite, dans le fond, très-médiocre & de nulle autorité dans la queſtion préſente.*

Pour détruire la liberté de choix, on a voulu ſe prévaloir du ſouverain domaine de Dieu, & de la connoiſſance qu'il a des évènemens futurs : difficultés réſolues cent fois ; la premiére, par la doctrine ordinaire du *Concours*, dont notre Auteur rend compte avec beaucoup de préciſion ; la ſeconde, par l'explication de la manière dont Dieu voit les objets futurs non-ſeulement abſolus, mais condition-

nels, non-seulement nécessaires; mais contingents. L'Auteur développe aussi ce point avec tant de clarté, qu'on peut bien se dispenser de chercher des lumières ailleurs. Nous n'insisterons pas sur tout ce grand morceau, qui doit être consulté dans le Livre même.

On discute ensuite plusieurs nouvelles objections de Bayle; toutes frivoles, toutes détruites par les principes même de la question: mais cet esprit, curieux d'assembler des nuages, sçavoit donner aux moindres choses un air de vraisemblance, & un appareil d'autorité. Il prétend que la conservation est une création continuée, & qu'ainsi Dieu conservant notre être, c'est une nécessité qu'il crée toutes nos déterminations, toutes nos volitions libres, &c. Equivoque pure: Dieu ne nous crée pas continuellement; il ne nous fait pas sortir sans cesse du néant; il conti-

que ſeulement de vouloir que nous exiſtions : or, par cette volonté, il conſerve nos déterminations, nos volitions libres quand elles exiſtent & qu'elles ne ſont point rétractées ; mais Dieu n'eſt pas la cauſe immédiate & unique de ces modifications, comme il l'eſt de notre exiſtence & de nos affections néceſſaires, de celle, par exemple, qui nous porte au bien en général. En un mot, Dieu nous conſerve ſur le pied d'êtres libres ; il n'empêche point l'uſage de notre liberté ; il concourt à la production des actes de cette liberté & il les conſerve : c'eſt tout ce qu'il faut pour répondre à l'argument de Bayle.

Mais, *reprend-il*, l'ame *ne ſçait pas ce que c'eſt qu'une volition*, comment peut-elle donc la produire ? Elle le peut par la faculté que Dieu lui a donnée de ſe déterminer. Toute autre recherche,

toute autre queſtion eſt inutile. Quant à la connoiſſance intime de l'acte qui s'appelle *volition*, c'eſt le ſecret du Créateur ; il ne l'a pas communiqué à l'ame humaine, parce que cette Théorie ne lui étoit pas néceſſaire.

Et que doit-on dire de ce *dernier jugement pratique de l'entendement*, dont quelques Philoſophes prétendent que la volonté ſuit toujours les impreſſions ? On doit dire que cette prétention eſt chimérique. » L'entendement eſt une » faculté de l'ame purement paſ» ſive, & la liberté une faculté pu» rement active ; ces facultés ſont » par conſéquent tout-à-fait diffé» rentes : ainſi ni l'entendement, » ni le dernier jugement pratique » qu'il forme, ne peuvent point » déterminer la liberté, en qualité » de cauſes efficientes, & la liberté » ne ſuit pas néceſſairement ce der» nier jugement. « Telle eſt auſſi

la doctrine du Docteur Clarck dont notre Auteur s'appuie & qu'il cite, suivant sa louable coûtume d'indiquer exactement les Livres qu'il a consultés pour son Ouvrage.

Une derniére objection est de Collins, cet Anglois presque aussi décrié pour sa Métaphysique que pour sa Religion. Il imagine que *les exhortations, les menaces, les récompenses & les châtimens sont des preuves que les hommes agissent nécessairement.* Voilà certainement un paradoxe & de plus une fausseté, comme notre Auteur le fait voir dans l'étenduë de 23 pages. Qu'il nous suffise d'observer

1°. Que Collins altère ou dissimule l'état de la question, en disant que *si les hommes étoient libres, ils pourroient choisir le mal comme mal.* Quelle conséquence ! est-ce que la liberté de l'homme ne peut pas s'exercer sur des biens vrais ou apparents ? Est-ce que jamais aucun

Philosophe a fait consister le
arbitre dans le pouvoir de *ch*
le mal comme mal?

2°. Que le même Anglois s'é
dans des raisonnemens ridic
par exemple, de ce qu'en cer
pays on pend les lions pour i
rer de la terreur aux autres,
conclut qu'à plus forte rais
supplice des criminels doit
impression aux hommes, e
supposant même des agens r
saires. Ne diroit-on pas, d'
ce raisonnement, que ceux
pendent ces lions peuvent r
dre de l'efficacité du remède
corriger les autres lions? '
idée néanmoins : un lion v
voyant son pareil attaché à un
peut s'enfuir par l'horreur qu
animal a pour le cadavre d
semblable : mais que, dans l'
sion de piller les campagnes
dévorer les passans, ce lion
pelle le souvenir de son cam

pendu, pour s'abſtenir de toute action violente; c'eſt ce qui n'eſt nullement prouvé & ne peut l'être : raiſonnez tout autrement à l'égard des hommes; & concevez l'effet qu'une punition exemplaire peut opérer ſur l'ame de quelqu'un qui eſt tenté de commettre un crime.

L'Auteur, dans deux derniers Chapitres, examine un mauvais Ouvrage qui parut en 1743 ſous le titre de *Traité de la liberté*; il en développe les pernicieux principes & il les réfute pleinement. Nous renvoyons à cette Partie de la Diſſertation, ou plutôt à toute la Diſſertation priſe en ſon entier. Les caractères qui la diſtinguent ſont l'ordre, la clarté, le ſtyle propre du ſujet, la bonne manière de raiſonner; & le zele de l'Auteur eſt un titre de plus pour rendre ſon Ouvrage recommandable à tous ceux qui aiment la Religion.

ARTICLE LXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

LETTRE DE M. BERNIÉRE de S. Martin au R. P. CHARDIN J. Professeur de Mathématique à Nantes.

UNE des plus grandes satisfactions, M. R. P., que je puisse recevoir du moyen que j'ai trouvé pour parvenir à faire des Miroirs de réflexion en glace de toutes grandeurs, est celle de vous en voir faire quelque cas, & de me procurer une connoissance &

ne liaiſon que je vous ſupplie de
endre autant durables qu'elles me
attent.

Par votre Lettre du 5. Avril
ernier, adreſſée aux Auteurs des
Mémoires pour l'Hiſtoire des Scien-
es & Beaux-Arts, vous demandez
ne deſcription exacte de mon Mi-
oir & des divers uſages auxquels
: le deſtine ou le crois propre.

Je crois répondre ſuffiſamment
votre premiére queſtion, en vous
onnant ci-après copie du Certi-
cat de l'Académie Royale des
ciences : j'ajoûterai ſeulement que
: miroir de 22 pouces n'eſt qu'une
preuve dont le ſuccès m'a démon-
é, ainſi qu'à MM. De Reaumur,
le la Caille, De Buffon & Nollet
ui l'ont vû, que je puis, par mon
rocédé, en faire de toutes gran-
eurs : & cela eſt certain.

Quant aux uſages auxquels ſont
eſtinés ces ſortes de Miroirs, il
a eſt de purement agréables, & il

en eſt d'utiles : les premiers conſiſtent à leur faire rendre quelques phénomènes d'Optique ; comme quand on place des tableaux ou des eſtampes deſſinées en perſpective entre le miroir & ſon foyer, & que l'obſervateur ſe tient au-delà de ce foyer : l'effet eſt qu'il voit les objets en grand, au naturel, & avec une netteté & des détails dont ſes yeux ne jouiroient pas ſur l'objet réel à nud. Je ne parlerai pas davantage de ceux-ci, il ſont aujourd'hui connus de tout le monde.

Les uſages utiles ſont ceux qui réſultent de la chaleur qu'éprouvent les corps expoſés au foyer du miroir : ceux-là peuvent à l'avenir aller à l'infini, & ſont peu connus.

Le feu eſt, en Chymie, l'agent le plus général & le plus puiſſant pour analyſer les corps, en extraire les principes, & en former de nouveaux compoſés ; mais il en eſt un très-grand nombre qui réſiſtent,

pendant des années entiéres, au degré le plus violent du feu commun, sans manifester la moindre décomposition. Les calcinations, les opérations chymiques seroient donc bornées par les limites de ce feu commun, si l'on n'avoit reconnu, dans la réunion des rayons solaires, un feu beaucoup plus actif & plus ardent; mais quoiqu'on ait fait cette découverte, il y a fort long-temps, on n'en a tiré encore aucun avantage sensible, faute d'instrumens exécutés en grand, comme vous le dites, M. R. P., pour faire des expériences décisives. L'or & l'argent n'ont pû encore être ni calcinés, ni vitrifiés, faute de feu suffisant, selon M. Macquer, en ses élémens de Chymie; & les desirs des Philosophes de tous les siècles, à cet égard, pour en obtenir, par ces moyens, des remèdes qui ne pourroient être qu'infiniment supérieurs à tous ceux qu'on tire de ces

métaux par les voies ordinaires, n'ont pû encore être satisfaits.

Il y a deux moyens de réunir les rayons solaires, celui de la réfraction par le Verre lenticulaire, & celui de la réflexion par le Miroir concave. Quoique le verre lenticulaire de moyenne grandeur, donne plus de chaleur qu'un miroir de pareil diamètre, l'impossibilité d'en faire de grands, & l'épaisseur qu'ils acquièrent au centre à proportion, absorbant les rayons & s'opposant ainsi à l'effet total desiré, ne laissent plus que le parti du miroir concave.

Ce que Boerhaave rapporte du miroir de Villette, annonce assez quels merveilleux effets on devroit attendre d'un miroir en glace & d'un diamètre supérieur.

Pourrez-vous croire, M. R. P., que depuis 1740, que j'ai courbé au feu, pour la premiére fois, des glaces de diverses grandeurs,

(temps

(temps auquel aucun autre n'en avoit encore courbé en France ;) pourrez-vous croire, dis-je, que j'ai toujours en tête de faire un jour un Miroir concave en glace de douze pieds de diamètre ? Suspendez ici votre jugement, je vous prie ; & si vous ne pouvez pas, sur ma parole, vous persuader la chose possible, & combien je suis sûr qu'elle l'est, du moins faites-moi la grace de ne vous pas laisser prévenir sans retour contre mon assertion ; & en attendant que les circonstances me mettent au point de démontrer clairement cette possibilité, souffrez que je vous mette sous les yeux une légère esquisse des effets qu'un tel miroir pourroit produire.

1°. Ce miroir ayant 12 pieds de diamètre, & faisant partie d'une sphère de 24, son foyer seroit à 6 pieds de distance de son fond ; & comme je puis le faire approcher

de la figure parabolique, je puis supposer ce foyer réduit à un cercle de 6 lignes de diamètre comme celui du miroir de Villette.

2°. Cela posé, en prenant pour régle la manière dont Boerhaave calcule la chaleur du foyer de Villette, mon Miroir recevant les rayons parallèles du soleil par une aire circulaire de 2346130$\frac{2}{7}$ lignes quarrées, & les réunissant en un autre espace circulaire de 6 lignes de diamètre, donneroit à ce foyer une chaleur qui seroit à celle du soleil, comme 2346130$\frac{2}{7}$ divisé par 28$\frac{2}{7}$ plan du foyer est à 1, ou comme 82944 est à 1, c'est-à-dire environ quatre-vingt mille fois plus forte que celle du soleil à nud.

3°. Avec le feu commun, quand on est au-delà de la chaleur que le verre peut supporter sans se fondre, on ne peut plus avoir de graduation, & par conséquent il n'est pas possible de rendre compte, au-

delà de ce degré, de ceux auxquels on s'est élevé précisément pour parvenir à telle ou telle opération : avec mon Miroir on pourroit, pour ainsi dire, compter juste les degrés, de feu qu'on voudroit communiquer depuis 1, qui seroit la chaleur nue du soleil jusqu'à 80000, & donner des notions claires & exactes de ces différents degrés, en observant simplement l'état actuel de l'atmosphère au thermomètre comparable.

4°. Sélon Boerhaave, le miroir de Villette, tout imparfait qu'il est, donne une chaleur si vive qu'elle fond en une minute les six métaux & tous les demi-métaux, vitrifie toutes les matières pierreuses en un moment, comme les briques, l'argile, le sable, les creusets, le marbre, le jaspe & le porphire; les pierres dont on fait les fours où l'on fond le fer, pierres qui peuvent résister pendant plu-

ſieurs années au feu prodigieux qu'on fait continuellement dans ces fourneaux. M. Homberg croit avoir vû fumer l'or exposé au foyer du Verre lenticulaire de M. le Duc d'Orléans, & même qu'il s'y eſt vitrifié ; on lui conteſte à la vérité cette derniére partie, mais ce verre lenticulaire ne donne pas plus de chaleur que le miroir de Villette, & ce miroir étant ſuppoſé parfait, n'en donneroit que 7396 fois plus que le ſoleil : la différence de celui-ci à celui que je propoſe, eſt donc comme 7396 à 82944, c'eſt-à-dire que le foyer de Villette eſt environ onze fois moins puiſſant que le mien ; ainſi il y a lieu de croire que ſi M. Homberg avoit eu à ſa diſpoſition un tel foyer, ſon expérience fût devenue ſi claire qu'on eût ſçû préciſément à quoi s'en tenir, & que toute conteſtation eût ceſſé par l'évidence. Enfin, ſi le miroir de Villette a produit les

effets rapportés par Boerhaave, lorſque je propoſe un feu gradué dont l'extrême ſera dix à onze fois plus actif, n'eſt-ce pas introduire preſque un nouvel élément, & ouvrir la voie à un nombre infini de nouvelles découvertes, dont il n'eſt pas aiſé que nous ayions même les idées ?

50. Le feu commun communique preſque toujours quelque choſe des ſubſtances qui lui ſervent d'aliment aux corps qu'on met à ſon épreuve, & il eſt preſque impoſſible d'empêcher cette communication : le feu produit par les rayons réunis, eſt un feu pur, élémentaire, & incapable de rien ajoûter aux corps qui lui ſont ſoumis ; cette propriété eſt preſque auſſi importante que ſa force.

Voilà, M. R. P., une partie des vuës que j'ai eues dans mes recherches, pour parvenir à étamer des miroirs concaves de toutes gran-

deurs. Je ne me suis pas proposé,
comme vous jugez bien, de les
faire tous de douze pieds de dia-
mètre : ce n'est pas une petite opé-
ration ; ce qui est possible n'est pas
toujours aisé ; mais je puis asse
facilement en faire de trois à qua
tre pieds, *à fortiori* au-dessous.

Permettez-moi une derni
observation, c'est que ma mani
d'étamer peut s'appliquer t
aisément aux grandes glaces,
lesquelles les Miroitiers sont
gés de charger jusques à de
trois milliers, ce qui ne peu
res se faire sans de grands ri
d'ailleurs étamant par-dess
faut qu'ils retournent ces
dans les vingt-quatre heur
les mettre en plans incliné
en les retournant ainsi c
cassent quelquefois. Cor
manière d'étamer se fait j
& sans poids, elle les n
l'abri de ces inconvéni

amage a de plus ſur le leur, de ne pouvoir être endommagé par l'humidité. Je ſuis, &c.

BERNIERE de S. Martin, Contrôleur-Général des Ponts & Chauſſées de France, rue d'Argenteuil butte S. Roch à Paris.

EXTRAIT DES REGISTRES de l'Académie Royale des Sciences, du 12. Mai, 1756.

Nous avons examiné, par ordre de l'Académie, un Mémoire de M. BERNIERE de S. Martin, ſur l'étamage des Glaces, & principalement des Miroirs concaves. Dans ce Mémoire, M. Bernière expoſe les difficultés qui ſe rencontrent pour étamer des Miroirs concaves, de plus d'un pied de diamètre, leſquelles viennent principalement de la grande quantité de mercure qu'il faut employer, & du poids dont il

faut charger ces Glaces. Après de longues tentatives, pour surmonter ces difficultés, M. Bernière a été contraint de renoncer à la méthode dont les Miroitiers se servent : il a cherché une composition qui pût s'appliquer facilement sur toutes sortes de surfaces de verre, & faire le même effet que l'étamage ordinaire ; il est enfin parvenu à étamer un Miroir concave de vingt-deux pouces de diamètre, le seul qui lui restât d'un grand nombre d'autres beaucoup plus grands, mais qui avoient été cassés à l'étamage selon la méthode ordinaire. Il a remis au Secrétaire de l'Académie un papier cacheté, concernant la description de sa composition, & celle du procédé nécessaire pour s'en servir. Il a demandé des Commissaires, pour leur faire voir ce miroir & d'autres morceaux de glace étamés à sa manière.

Il nous a paru que l'étamage de

M. Bernière faisoit absolument le même effet que l'étamage ordinaire ; & selon l'exposé qu'il nous a fait de la nature de sa composition & de sa manière de procéder pour en faire usage, nous avons lieu de croire qu'il doit réussir à étamer avec facilité des Miroirs de toutes sortes de grandeurs & de surfaces. A Paris, ce 12. Mai 1756.

Signé, DE REAUMUR,
LA CAILLE.

Je certifie ce présent Extrait conforme à son original & au jugement de la Compagnie. A Paris, ce 12. Mai 1756.

Signé, GRAND-JEAN DE FOUCHY,
Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

Les Libraires, Hugues-Daniel Chaubert, Quai des Augustins; & Claude Hérissant fils, rue Notre-Dame, publient les deux premiers Volumes (*in*-4o.) de la *Nouvelle Traduction de Joseph faite sur le Grec, avec des Notes critiques & historiques, &c.* Par le R. P. Gillet, Chanoine-Régulier de S. Augustin, Congrégation de France, Bibliothécaire de Ste Geneviève. Il y a toute apparence qu'on aura, dans cet Ouvrage, l'Historien Joseph tel qu'il est, & non défiguré par une version infidèle: le Traducteur sçavoit le Grec & n'a travaillé que d'après le texte. Comme il n'a pas survécu à l'Edition de son Livre, on trace ici son éloge historique, qui donne une idée très-avantageuse de ce Sçavant. Nous rendrons compte avec soin de cette grande entreprise littéraire & typographique; car l'Edition est belle, & les Exemplaires sont ornés de vignettes, &c.

Voici un avis des Libraires :

» Ceux qui jusqu'ici n'ont point » souscrit pour cette Traduction, » payeront 30 livres en recevant » ces deux Volumes ; ceux qui ont » souscrit n'ont que 15 livres à don- » ner. On délivrera aux uns & aux » autres le troisiéme Volume *gra-* » *tis*, au mois de Décembre pro- » chain ; & en Juillet 1757, le qua- » triéme Volume en recevant *6* liv. » pour dernier payement.

» Pour le grand papier, ceux qui » n'ont pas souscrit payeront, en » recevant les deux premiers Vo- » lumes, 48 livres ; ceux qui ont » souscrit, seulement 24 livres : les » uns & les autres recevront le troi- » siéme Volume au mois de Dé- » cembre prochain sans rien dé- » bourser, & le quatriéme au mois » de Juillet 1757, en payant 12 liv.

La Conduite des François justi- fiée, ou *observations sur un Ecrit*

intitulé : Conduite des François à l'égard de la Nouvelle-Ecosse depuis son premier établissement jusqu'à nos jours. *Par le Sieur D. L. G. D. C. Avocat au Parlement.* In-12. A Utrecht, & se trouve à Paris chez Le Breton, rue de la Harpe &c. Cet Ouvrage nous occupera dans un Article à part ; il nous a paru, au coup d'œil, bien raisonné & convenablement écrit.

Le Sieur de Neufforge vient de mettre au jour 24 Estampes, propres à la décoration intérieure & extérieure des bâtimens : l'Auteur s'attache sur-tout à ce qui peut orner des Galeries, des Salons & des Façades : ceci n'est encore qu'un essai, mais digne de l'attention des Connoisseurs. Voici le jugement qu'en a porté M. Blondel, célèbre Professeur d'Architecture : » Il règne en général, *dans ces desseins*, une composition ferme &

» mâle, préférable à beaucoup » d'égards aux ornemens frivoles » qui ſe ſont exécutés en France, » depuis vingt ou trente ans, au » mépris des célèbres exemples » que nous donnent les monu- » mens du dernier ſiècle « &c. *Ce Recueil ſe trouve chez l'Auteur, rue S. Jacques, au Chariot d'or.*

M. Pingré, Chanoine-Régulier & Bibliothécaire de Ste Geneviève, & Membre de l'Académie Royale des Sciences, publie le projet d'une *Hiſtoire d'Aſtronomie du XVII. ſiècle.* Cette Hiſtoire ſera un Recueil des obſervations faites depuis environ 1660 juſqu'au commencement du ſiècle où nous vivons : obſervations ſur le Soleil, la Lune, les Planètes, les Satellites, les Comètes, le tout en cinq Livres. L'Auteur, très-capable de réuſſir dans ſon entrepriſe, dépouillera les dépôts littéraires, Bibliothèques,

Cabinets, Imprimés, Manuſcrits; & il fait eſpérer, dans l'exécution, du *choix*, de la *préciſion*, de la *promptitude*. L'Académie approuve fort ce projet, & le Public verra volontiers un Ouvrage ſi utile.

Dictionnaire Apoſtolique, à l'uſage de Meſſieurs les Curés des Villes & de la Campagne, & de tous ceux qui ſe deſtinent à la Chaire. Par le P. Hyacinthe de Montargon, Auguſtin de Notre-Dame des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne, &c. Tome IX. Contenant les *Fêtes de la ſainte Vierge.* Il y a, dans ce Volume, des Diſcours & deſſeins de Diſcours ſur la Conception, la Nativité, l'Annonciation, l'Aſſomption, la Préſentation, la Purification, la Viſitation de la Vierge; & trois autres ſujets, qui ſont la dévotion envers la ſainte Vierge,

la dévotion ou Confrairie du Rosaire, la dévotion ou Confrairie du Scapulaire. On connoît, par nos Annonces, le goût & l'utilité de cet Ouvrage : le présent Volume n'est point inférieur aux précédents ; & il a même l'avantage de ne rouler que sur un objet, qui par-là se trouve traité pleinement & parfaitement. La Conception Immaculée, qui est à la tête du Volume, engage l'Auteur dans des observations préliminaires où le dogmatique n'est pas oublié : on sera content de ce morceau ; & en général tout ce Recueil mérite l'accueil qu'on a déja fait aux autres Volumes. On nous promet encore quatre Tomes, un pour le Commun des Saints ; un d'Homélies pour le Carême ; un de sujets particuliers ; & le dernier est destiné à la Table générale. *Augustin-Martin Lottin, rue S. Jacques, est toujours l'Imprimeur de ce Diction.*

naire, qui se distribue au prix de 4 liv. en blanc le Volume, & de 5 liv. relié.

Excerpta è Cornel. Tacito, ou *les Tableaux de la tyrannie sous Tibère & Néron, tirés des Annales de Tacite, avec les principaux traits de ses histoires :* le tout dans le propre texte de l'Auteur avec des Notes en Latin, pour en faciliter l'intelligence aux jeunes gens, & des Sommaires en François pour les mettre au fait de chaque Chapitre. *Volume* in-12. *Chez Aumont, Place du Collège Mazarin.* Cet Ouvrage imite les *Excerpta* de M. Chompré, fort bon Livre dont nous avons si souvent parlé. On ajoûte ici des Notes au texte de Tacite, parce que cet Auteur ne donne pas toujours à ses pensées le dernier degré d'évidence. Ces Notes, au reste, sont extrêmement courtes, & ne sont destinées qu'à

faciliter les endroits qui pourroient embarraſſer les élèves, munis d'ailleurs de la meilleure volonté : nous croyons tout cela bien entendu, & il en réſultera au moins le bon effet de rendre la lecture de Tacite un peu plus commune. On pourra joindre, dans une nouvelle Edition, les *Mœurs des Germains & la vie d'Agricola.* M. l'Abbé de la Bléterie donne de grandes facilités pour faire des Notes ſur ces deux excellents morceaux.

Traduction libre en Vers François, des Elégies Latines de Sidronius Hoſſchius ſur la Paſſion de Jeſus-Chriſt. Par M. Deſlandes, Avocat en Parlement, anciennement aux Conſeils du Roi. *In*-8°. (pag. 106.) *Chez Lambert, rue de la Comédie Françoiſe, &c.* Sidronius eſt un Jéſuite Wallon, qui faiſoit, au ſiècle dernier, des Elégies comparables à celles d'Ovide. En

Allemagne & en Italie, ce Poëte est très-connu & très-estimé; en France on le lit peu. M. Deslandes est du nombre de ses admirateurs; il entreprend aujourd'hui de le faire parler en notre Langue & dans le style de nos Muses : entreprise qui suppose bien autant de génie que d'application. Rien de plus difficile, peut être, que de faire passer les grace d'un émule d'Ovide dans la versification monotone dont il fau bien que le François se contente Comme on voit ici le texte à côt de la Traduction, on jugera de succès du Traducteur. Nous ne citerons qu'un morceau pris au hazard; c'est le Poëte qui se plaint d l'état douloureux où Jérusalem réduit le Sauveur sur la Croix, & l'Amour divin qui se porte pou être l'auteur de ce grand Sacrific du Calvaire.

Stabat Amor, sed non solitis circumdatus armis,
Nec pueri cultus, qui solet esse, fu

Nec humeris pendent pharetræ, non aureus arcus,
Non manus instructas ventilat igne faces.
Altera tela hastam, duros tela altera clavos,
Hamatosque vepres, flagraque sæva tenet.
Nec rigidi funes, nec crux, nec ahenæa desunt
Vincula; purpureus tinxerat illa cruor.
Ut vidi, ut stupui! vultus oculosque minaces,
Armaquè miratus, talia verba dedi:
Quid tibi, blande puer, cum tam crudelibus armis?
Quid tenerâ tractas non tua tela manu?

. . . .

Ista Scythas, Bessosque truces, sævosque Gelonos,
Barbariemque avidam sanguinis arma decent.
Questus eram; vultu cùm protinus ille severo,
Quos tua, quos, inquit, devovet ira reos?
Quid Solymam accusas, dictisque incessis amaris,
Non prius auditum quæ fuit ausa nefas?

Funeris illius quod sol, quod terra, quod
æther
Horruit, auctor ego, primaque cau-
sa fui.
Nec piget esse reum, facto quoque glo-
rior illo;
Hinc decus, hinc rebus gloria
summa meis, &c.

TRADUCTION.

Je vis l'Amour, ô Dieu! mais dans quel
appareil?
Qui ne l'eût méconnu dans un état pa-
reil?
Sans flèches, sans carquois, sans arc &
sans ces flames,
Qui portent la chaleur dans les plus froi-
des ames;
Une lance, des clous, des fers & des
liens,
Des épines, des fouets, une croix, sont
ses biens,
Ses ornemens, sa pompe: à cette affreu-
se image
Mes sens furent glacés; mais l'air de son
visage
Austère & menaçant me surprit encore
plus;
Je begaiai pourtant ce peu de mots
confus:

Je vous croiois l'Amour, bel enfant, à vos charmes ;
Mais l'Amour se sert-il d'aussi mortelles armes ?
Laissez ces traits cruels indignes de vos mains,
Aux Besses, aux Gelons, aux Scythes inhumains.
Insensé, me dit-il d'un air grave & sevère,
Sur qui crois-tu lancer les traits de ta colère ?
Ce n'est point de Sion l'exécrable attentat,
Qui mèrite ta haine, & tout ce vain éclat :
Cette mort fut bien moins un effet de la rage,
Qu'un effet de l'Amour ; oui, c'est mon propre ouvrage,
Et je m'en sçais bon gré ; ma gloire & mon honneur
Naissent de ce forfait ainsi que ton bonheur, &c.

Le Sr Rigaud, Graveur, vient de joindre à son Recueil des vuës des Maisons Royales & autres, une nouvelle vuë du Château Royal de Madrid, situé dans le Bois de Bou-

[illegible] pour l'Enfant [illegible]

[illegible] la Chapelle des [illegible] Bibliothèque [illegible] la communion de leur suffrage.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Juin, 1756.

ARticle LVII. *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines, &c.* Suite de l'Article LIII. au mois de Mai. 1349

Art. LVIII. *Lettre de M. De l'Isle sur de nouvelles découvertes en Astronomie, &c.* 1372

Art. LIX. *Cours de Chymie, &c.* 1391

Art. LX. *Sentiment d'un Harmoniphile sur différents Ouvrages de Musique.* 1417

Art. LXI. *Le Génie du Louvre aux Champs Elysées, &c.* 1429

Art. LXII. *Traité des Arbres & Arbustes, &c.* 1443

Art. LXIII. *La Noblesse Militaire, &c.* 1461

TABLE.

ART. LXIV. *Dissertations sur l'immatérialité, l'immortalité & la liberté de l'Ame, &c.* 1483
ART. LXV. Nouvelles Littéraires. 1508

ERRATA

Pour Mai, 1756.

Pag. 1159, *ligne* 13, de Pactole, *lis.* du Pactole.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Mai, 1756.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon chez J. DEVILLE.